

Wéto ermeil

Solidarité
Convivialité

BULLETIN DE LIAISON DES VÉTÉRINAIRES RETRAITÉS

**Rassemblement
National**
du 2 au 7 Octobre



Semaine Nature
21 au 28 mai 2006



Visitez le site du GNVR :
www.veterinaire retraite.com

**Voyage GVR
en Italie** 9 - 19 juin



**Trait d'Union
Intern@utique**

SOMMAIRE

- Édito du Président p. 5
- Social et Retraite p. 6-8
- Infos p. 9
- L'Affaire Leclainche p. 10-11
- Lu pour vous p. 12-13
- Le saviez-vous ? p. 14
- Les Associations p. 15-17
- Loisirs p. 17
- Bibliographie p. 18-19
- Petits écrivains
et poètes p. 20-23
- Souvenirs d'écoles p. 24-26
- Semaine nature p. 27

- VOYAGE GVR p. 28-29

- Courrier des lecteurs p. 30-39
- Dans les promos p. 40-46
- Dans les régions p. 47-48
- Dates à retenir p. 48
- Ils nous ont quittés p. 49-53
- Rassemblement 2005 p. 54-55
- Rassemblement 2006 p. 56

Directeur de la publication : Roger VÉRY
Rédacteur en chef : André FREYCHE
Dépôt légal : 901
ISSN 1299-250X

Design Et Imprimerie GATIGNOL ET FILS
Royan - RC 79B45

Edito du Rédacteur

« SOLIDARITE »... c'est un des engagements qui figurent à la page de couverture de Vétô Vermeil. Nous avons parlé dans notre numéro 24 page 10 du cas de Jean-Louis TURQUIN (A 73). Nous ne sommes pas la justice, nous ne savons rien de son affaire, que ce qu'il a bien voulu en dire, ce que les Médias nous en ont dit, ce que vous pouvez aussi trouver sur Internet. Nous n'avons pas à juger. Cependant, la profession peut-elle se désintéresser d'un confrère qui croupit dans un centre de détention ?

22 mars 1997 : Jean-Louis Turquin est condamné à 20 ans de réclusion par la Cour d'Assises de Nice pour le meurtre de son fils unique, Charles-Edouard. Preuves ? Aucune. Pas de corps, pas d'aveux... Seul élément à charge : une confession enregistrée à son insu, par son épouse en instance de divorce, dans des conditions très troubles... L'affaire Turquin : une énigme judiciaire où le tragique et le sublime se mêlent.

L'année dernière, le détenu Paul Buchheit avait révélé qu'un de ses anciens co-détenus lui avait confié en février 2003 avoir tué accidentellement après un cambriolage "le fils d'un docteur pour animaux du Sud de la France".

"L'intime conviction" d'un juge... le doute... doit bénéficier à l'accusé...(?)

Mais Paul Buchheit a toujours refusé de livrer le nom de ce co-détenu qui pourrait innocenter Jean-Louis Turquin. Un refus qui lui a même valu le 23 février 2004 une condamnation à un an de prison pour refus de fournir un témoignage susceptible d'innocenter un condamné. Une condamnation confirmée en appel le 2 février dernier. *{ces 15 dernières lignes sont issues d'un texte relatif à cette "affaire" que vous trouverez sur Internet par Google : J.L. TURQUIN}*.

J'ai écrit à ce confrère, pour lui envoyer un signe de réconfort. Comme il m'en a donné l'autorisation, je vous livre quelques extraits de ses réponses :

Lettre du 31 août 2005

...« Quant à moi je ne fais toujours rien, mis à part un concours de boules, car aucune reprise d'activité au câblage de fils électriques (travail

disponible ici) n'est prévue avant la fin de l'année (j'ai travaillé 3 mois dans l'année !).

J'ai demandé un poste d'auxiliaire de pavillon (intendance de l'un des 21 pavillons du C.D.) mais j'espère que je serai parti avant qu'il n'y en ait un de disponible ».

LETTRE DU 3 OCTOBRE 2005

...« Je serais très heureux de pouvoir te rencontrer mais, compte tenu des formalités pour obtenir un permis de visite, qui est obligatoire avant toute prise de rendez-vous, je ne suis pas certain d'être encore à Mauzac lorsque tu auras ton permis.

Pour obtenir celui-ci tu dois t'adresser à M. Debaube, directeur du C.D. de Mauzac, 24150 Mauzac, en joignant à ta demande... (là, une série invraisemblable de pièces)... je t'adresse toute mon amitié ainsi que ma femme Nadine que tu peux joindre au 06 22 80 24 13 ».

(MAUZAC est en Dordogne, pas loin de LALINDE, vers BERGERAC)

J. L. TURQUIN (A 73).

LETTRE DU 30 NOVEMBRE 2005

« Je travaille à nouveau, cette fois en tant qu'auxiliaire de pavillon, ce qui consiste à servir les repas et à faire le ménage...

Ce n'est pas très intéressant mais au moins cela m'occupe un peu dans l'attente de mon transfert pour la Corse.

Je devrais donc être transféré au printemps et retrouver, pour quelques mois, un semblant d'activité professionnelle à la ferme pénitentiaire de Casabianda ».

(dans de telles conditions, un mot ou, si l'occasion se présente, une visite, sont des soutiens, sans doute bien agréables, on peut, dans une lettre, envoyer des timbres. Je vous livre son adresse actuelle - en décembre 2005 - son épouse a trouvé un poste à Ajaccio, lui n'est toujours pas transféré).

M. Jean-Louis TURQUIN

Pavillon 2 - C.D. de Mauzac

24150 MAUZAC et GRAND-CASTANG

Ci-dessous les coordonnées de notre trésorier et du Président du GVR :

*J.C. COLIN - Groupe National des vétérinaires retraités
14 rue Louison Bobet
91280 St-PIERRE DU PERRAY - Tél. 01 60 75 12 78.*

*Roger VÉRY, Président
9 rue Jean Zay 54300 LUNEVILLE - Tél. 03 83 74 22 68.*

“Activités de Prophylaxie” (...une autre forme de justice)

Derrière notre confrère Bernard CHAUTEMPS, et longtemps après notre camarade BARADEL (qui seul a obtenu justice pour l’instant), plusieurs confrères retraités, se sont rappelés qu’ils avaient participé à un nombre incalculables de campagnes de prophylaxie, sans se poser de questions. Réalisant, que les nombreux services rendus à l’Etat en assainissant le cheptel de notre pays, n’étaient pas payés de retour, puisqu’ils n’ont jamais eu droit aux avantages sociaux essentiels auxquels TOUS les salariés ont droit (prise en charge par la Sécu, retraite, etc.), ils ont attaqué l’Etat employeur devant les Tribunaux Administratifs pour faire reconnaître leur qualité de salariés, dans l’exercice de leur mandat sanitaire, et le préjudice que leur a causé la faute de leur administration de tutelle qui ne les a pas déclarés à l’URSSAF, les privant ainsi de retraite.

A. F.

INFORMATION DESTINÉE AUX CONFRÈRES AYANT DÉPOSÉ UNE REQUÊTE DEVANT UN TRIBUNAL ADMINISTRATIF EN VUE DE L’OBTENTION DE DOMMAGES ET INTÉRÊTS EN RÉPARATION D’UN PRÉJUDICE SUBLI.

A la date d’aujourd’hui 30 décembre 2005, trois tribunaux administratifs viennent de rendre un jugement qui malheureusement nous est défavorable, nos requêtes ayant été rejetées pour le motif suivant : Application de la prescription quadriennale ; autrement dit, l’Etat prétend que nous aurions dû faire notre demande avant l’expiration du délai de 4 ans, ce délai commençant à courir à partir du moment où nous avons pris notre retraite professionnelle. A aucun moment l’affaire n’a été examinée au fond.

Que devons nous faire maintenant ?

En ce qui me concerne personnellement, j’ai décidé de solliciter une consultation auprès du Professeur Lachaume qui est l’un des grands spécialistes français de droit administratif (Faculté de Droit de Poitiers). Je lui ai posé la question suivante : Quand une Administration commet une faute, elle doit la réparer par l’octroi de Dommages et Intérêts. Estimez vous que ces D et I peuvent être assimilés à une dette que la collectivité publique n’aurait pas réglée au moment où celle-ci était due ? Il faut en effet savoir qu’après un délai de 4 ans, une collectivité publique ne doit plus rien si le débiteur n’a rien réclamé.

Dernière Minute...

La Consultation demandée au PROFESSEUR LACHAUME (Professeur de Droit Administratif à la Faculté de Poitiers et auteur de nombreux ouvrages dans cette matière) est la suivante :

En l’espèce le problème se pose de savoir si la prescription quadriennale peut être invoquée lorsque le requérant réclame à une personne publique des dommages et intérêts pour un préjudice engendré par une faute de celle-ci .

I) La faute imputée à l’Etat consiste à ne pas avoir déclaré aux organismes sociaux et de retraite, des vétérinaires exerçant des missions de prophylaxie dans des conditions qui faisaient d’eux de véritables salariés de la puissance publique. Le Conseil d’Etat a ainsi analysé la situation de ces praticiens par un Avis du 17 juillet 1962 et dans un arrêt du 12 juin 1974, dont fait état le requérant. Ce dernier fait donc valoir que du fait de l’abstention de l’Etat quant aux déclarations qui s’imposaient à lui, il ne peut percevoir la pension de retraite à laquelle il était en droit de prétendre et qu’à ce préjudice s’ajoute celui engendré par la nécessité dans laquelle il se trouve d’acquiescer lui même les cotisations sociales pour espérer percevoir la pension de retraite en cause.

L’article 1^{er} de la loi du 31 décembre 1968 relative à la prescription des créances sur l’Etat, les départements, les communes et les établissements publics dispose que « sont prescrites au profit de l’Etat, des départements, des communes, sans préjudice des déchéances particulières édictées par la loi, et sous réserve des dispositions de la présente loi, toutes créances qui n’ont pas été payées dans un délai de quatre ans à partir du premier jour de l’année suivant celle au cours de laquelle les droits ont été acquis ».

A s’en tenir à la rédaction de cet article premier, il ne semble pas possible de soutenir utilement que les dommages et intérêts que réclame une personne à l’Etat, quel que soit le fondement de la demande (faute ou absence de faute) soient exclus du champ d’application de la loi du 31 décembre 1968. En effet l’article 1^{er} de la loi précitée fait expressément référence à « toutes créances », et cela sans autre précision ou exclusion et l’on peut normalement en déduire que ne sont pas exclues du champ d’application de la loi du 31 décembre 1968, les créances détenues contre l’Etat au titre de la mise en cause de sa responsabilité même recherchée, comme en l’espèce, au titre d’une abstention fautive.

Il ressort de la lecture des différents ouvrages traitant de la prescription quadriennale ainsi que de l’analyse de la jurisprudence relative à cette notion et qui a été publiée depuis l’entrée en vigueur de la loi de 1968, que l’on ne trouve aucune trace de l’exclusion des dommages et intérêts du champ d’application de la loi précitée.

Aucun des auteurs consultés ne font référence à une telle exclusion et ils s’attachent au contraire à souligner l’importance du champ d’application de la loi de 1968 et la rareté des exclusions, et pour ne prendre que cette référence, MM. Debbasch et Ricci,

dans leur manuel de contentieux administratif (Daloz, 7^{éd} 1999) soulignent à propos des créances visées par la prescription quadriennale que la loi de 1968 « s’applique à toute créance mise à la charge d’une personne publique, quelle que soit la cause juridique ou matérielle préjudicant à sa naissance loi, contrat, réparation d’un dommage ».

De la jurisprudence publiée depuis 35 ans, il résulte que la prescription quadriennale joue, sauf dispositions législatives contraires, pour toute créance portant sur une somme d’argent (Conseil d’Etat, 31 janvier 2000, Gonon, Recueil Lebon p. 917) : la réparation d’un préjudice résultant de l’il-légalité d’une décision administrative entre dans le champ d’application de la prescription quadriennale, alors que toute illégalité est en principe fautive).

En réalité, il convient ici de ne pas confondre la prescription précitée et le régime juridique du recours juridictionnel relatif à la demande de dommages et intérêts. En effet l’article 2262 du code civil dispose que toutes les actions « tant réelles que personnelles sont prescrites par 30 ans » et l’article 2227 du même code indique que « l’Etat, les établissements publics et les communes sont soumis aux mêmes prescriptions que les particuliers et peuvent également les opposer ». On doit en déduire que tout créancier de l’Etat dispose en principe de trente ans pour faire valoir ses droits, notamment en vue de la réparation d’un préjudice subi.

Mais il faut ensuite greffer sur cette prescription trentenaire un texte dérogatoire qui en limite singulièrement les effets, à savoir la loi du 31 décembre 1968, y compris lorsque sont en cause des dommages engendrés par la faute d’une personne publique.

Autrement dit, un requérant, alors même que son droit à réparation n’est pas atteint par la prescription trentenaire, voit sa prétention rejetée par le juge si ce dernier, à la demande de la personne publique responsable, constate que la dette de celle-ci tombe sous le coup de la prescription quadriennale. Comme le remarque le Professeur R.Chapus (Droit administratif général, tome 1, n° 1014) « s’agissant du contentieux pécuniaire, il faut toutefois prendre garde à ne pas laisser tomber la créance sous le coup de la prescription quadriennale. Le recours resterait recevable, mais en invoquant la prescription, l’administration en provoquerait le rejet ».

A cet égard, il faut noter que l’administration concernée ne saurait renoncer à invoquer la prescription quadriennale, l’article 6 de la loi de 1968 lui imposant de le faire et ce avant que la juridiction qui doit connaître du litige au titre du premier degré, se soit prononcée sur le fond.

II) Quelques remarques peuvent être présentées sur le point de départ, en l’espèce de la prescrip-

tion décennale.

A supposer que l'abstention de l'administration concernée en matière de déclaration aux organismes sociaux et de retraite ne soit découverte qu'au moment où le requérant a formulé sa demande de pension de retraite, il peut invoquer l'article 3 de la loi du 31 décembre 1968 selon lequel la prescription ne court pas « contre celui qui peut être légitimement regardé comme ignorant l'existence de sa créance » et elle ne commence donc à courir qu'à compter du moment où la personne concernée découvre l'existence de la situation engendrée par le comportement de l'administration. Comme le soulignent MM Auby et Drago (Traité des recours administratifs, 199, p.612) « ainsi pourront donner lieu à des interprétations favorables toutes les situations relatives à la consolidation des blessures, à la réparation des préjudices dus à des actes illégaux, en un mot à toutes celles pour lesquelles la détermination de l'exercice de rattachement prête à discussion ».

Encore convient-il de rappeler ici, qu'avant de saisir le juge, la personne qui s'estime lésée et, afin d'éviter un rejet de sa requête par le juge, doit tenter d'obtenir de l'administration concernée qu'elle lui donne satisfaction quant au fond de sa demande et ce n'est que si la réponse obtenue ne lui convient pas qu'elle pourra déférer cette décision préalable au juge administratif. Cette décision préalable peut être expresse ou tacite (silence gardé par l'administration pendant deux mois). En possession de cette décision, le requérant dispose d'un délai de deux mois pour saisir le juge. En tout état de cause, il ne faut pas perdre de vue que la saisine du juge dans les conditions précitées, doit intervenir dans un délai de quatre ans à partir du moment où le délai de la prescription quadriennale a commencé à courir, en tenant éventuellement compte des possibles interruptions du délai, telles qu'elles résultent de l'article 2 de la loi du 31 décembre 1968, reproduit en annexe.

(ndlr : si vous êtes retraités depuis moins de 4 ans ou actifs, mais ayant exercé des missions de prophylaxie avant le 01/01/90, vous êtes parfaitement en droit de réclamer la retraite qui vous revient à ce titre, et vous êtes certain à 99,99 % de l'obtenir. Demandez les renseignements nécessaires à notre juriste Bernard CHAUTEMPS).

QUELQUES EXPLICATIONS ET COMMENTAIRES

La lecture de la consultation que j'ai sollicitée du Professeur Lachaume et que vous avez reçue ou que vous trouverez ci-incluse (pour ceux d'entre vous qui n'ont pas encore d'ordinateur mais dont j'espère qu'ils ne vont pas tarder à devenir internautes) nous apporte malheureusement des précisions peu réjouissantes. Je pense que l'on peut en

retenir les points suivants :

La première possibilité qui nous est offerte, puisque pour nous tous, notre cessation d'activité est bien supérieure à 4 ans, donc que la prescription quadriennale s'applique, c'est d'essayer de prouver au tribunal ou à la Cour pour ceux qui ont fait appel du premier jugement rendu à ce jour (Freyche, Havret et moi-même) de l'ignorance totale où nous nous trouvions quant à cette possibilité d'obtenir des dommages et intérêts pour faute commise par notre employeur. C'est la raison pour laquelle j'ai saisi Robert Allaire, actuellement Président de notre syndicat national, pour lui demander d'examiner dans quelles mesures il pourrait envisager de nous adresser une attestation certifiant qu'effectivement à aucun moment le syndicat national des vétérinaires n'a eu connaissance de cette possibilité et que s'il en avait été autrement il n'aurait pas manqué d'en informer les intéressés par le canal de la presse syndicale. Attendons maintenant la réponse de notre syndicat.

La deuxième possibilité qui nous est offerte consiste à plaider la position suivante :

Dans le calcul des sommes demandées à titre de réparation de la faute commise, nous avons additionné le montant des sommes que l'Ircantec nous aurait versées, plus le montant des mois de retraite non perçus et enfin le montant des cotisations sociales que théoriquement nous devrions régler à l'Urssaf. En l'espèce je me demande si seules les sommes que l'Etat aurait dû verser à l'Urssaf ne pourraient pas être considérées comme frappées de la prescription quadriennale. Ce sont des sommes qui correspondent à des salaires, sans doute réactualisés par l'Urssaf pour le calcul des cotisations sociales à régler pour avoir la possibilité de percevoir la retraite, mais ces salaires sont invariables depuis le 31 décembre 1989. Abandonner cette requête et ne maintenir que notre demande Ircantec et les mois de retraite non perçus, pourrait peut être constituer une position de repli susceptible d'être prise en compte par les tribunaux, principalement par le fait que la prescription quadriennale ne s'appliquerait qu'à des sommes que l'Etat aurait dû régler au moment de nos activités alors que les mois de retraite non perçus constituent une somme qui ne devait faire l'objet d'aucun paiement à cette époque, somme qui aujourd'hui varie chaque mois en fonction de nos activités antérieures.

En conclusion nous abandonnerions la demande de paiement des cotisations sociales réactualisées pour laquelle s'applique la prescription quadriennale, et nous maintiendrions notre demande Ircantec et mois de retraite non perçus pour lesquels nous demanderions l'application de la pres-

cription trentenaire. Mais il est bien évident que les tribunaux administratifs auront le dernier mot.

Enfin dernière possibilité, plaider devant ces juridictions administratives, ce qui n'empêche pas la première solution, l'application d'un arrêt du Conseil d'Etat, qui concernait un médecin salarié d'un service administratif qui comme nous n'avait pas été déclaré à la sécurité sociale. C'est un cas strictement identique au nôtre. Le Conseil d'Etat a condamné l'Etat à réparer la faute qu'il avait commise en attribuant au médecin une certaine somme d'argent mais en réduisant sa demande initiale de 25 % du fait que ce médecin avait laissé passer un certain temps avant de mettre en cause la responsabilité de l'Etat. Je vais rechercher cet arrêt sur internet.

Je demande à ceux d'entre vous qui n'ont pas encore reçu de l'Etat un mémoire en réponse à leur requête adressée au tribunal administratif, de bien vouloir me l'adresser car il faut rédiger des conclusions en réponse et sauf instruction contraire de leur part je rédigerai la réponse de la façon suivante :

- 1) Plaider l'ignorance des possibilités qui nous étaient offertes de mettre en cause la responsabilité de l'Etat. Cette position dépendra de la décision que prendra le syndicat national que j'ai saisi sur ce point.
- 2) Maintien de la demande initiale en sollicitant l'application de l'arrêt du Conseil d'Etat : 25 % d'abattement sur la demande initiale et abandon de la prescription quadriennale qui dans l'arrêt précité n'a pas été prise en compte.
- 3) Si le tribunal devait rejeter cette position, plaider alors l'abandon de la somme représentée par les cotisations sociales dont on pourrait admettre que leur montant représente une créance non réclamée et bénéficiant alors de la prescription quadriennale.

Mais il ne faut pas se cacher que les trois jugements qui viennent d'être rendus sont mauvais pour nous et que la consultation du Pr Lachaume n'est pas de bon augure.

En ce qui me concerne je vous prie de m'excuser d'avoir sans doute été trop optimiste. J'avais toujours pensé que nous étions en présence d'une prescription trentenaire, comme en matière civile.

Bien sincèrement à vous.

*Bernard Chautemps,
Docteur Vétérinaire,
Docteur en Droit,
Avocat.*

“...le groupe se porte bien...”

Les américains, chaque année, présentent l'“État de l'Union”.

À cette occasion, le président se fend d'un grand discours pour expliquer son action, s'étendant sur les résultats obtenus quand ils sont favorables, passant rapidement sur les échecs subis. Quoique légèrement moins important que lui, je n'ai aucune raison de ne pas le copier ; mais mon intervention sera courte.

Le groupe se porte bien ; fin 2005 nous comptons 1 200 cotisants environ (sur 2 900 potentiels). Ce nombre croît régulièrement depuis plusieurs années. De ce fait payer cette Revue ne nous cause aucun souci, la trésorerie affichant fin 2005 un actif de 32 500 € environ. C'est pourquoi la cotisation ne subit pas d'augmentation, décrochant de son inféodation à l'AMO. et, sauf cas fortuit ou de force majeure, n'a aucune raison d'en subir dans un avenir prévisible.

Les deux manifestations et le voyage qui nous rassemblent chaque année sont empreints d'une convivialité exceptionnelle.

Le S.N.V.F. s'est réformé. Il est devenu “Fédération des syndicats vétérinaires de France” (F.S.V.F.). Les membres fondateurs sont les syndicats d'actifs. Nous allons maintenant étudier la manière de nous articuler avec cette structure chargée de défendre au plus haut niveau ce diplôme qui a permis à la plupart d'entre nous d'exercer un métier aimé.

Normalement, nos nouveaux statuts vous seront présentés en A.G. en octobre 2006. Portez vous bien.

*Confraternellement,
Roger VERY.*

Europe, Europe !!

Le 10 Décembre 2005 sont venus à Lunéville accompagnés par nos confrères Victor LUX et André HEINRICH, le président des praticiens allemands (Dr. Götz) et l'ancien président allemand et européen (Dr. Hagenlocher).

Nos confrères, désireux de créer un groupe de retraités, venaient s'informer de la marche du nôtre, pour adapter leur structure éventuelle à leurs contraintes.

Ce fut une journée très sympathique (au moins pour moi, ce qui est l'essentiel !) et tous renseignements utiles leur furent fournis.

Bon vent à leur initiative !

Le président, R. VERY.

Quelques infos concernant notre groupe

1) COMMUNICATION PAR COURRIEL EN CAS DE DÉCÈS

Actuellement, MESUROLLE joint plus de 440 confrères. Lui envoyer toutes les adresses que vous pouvez collecter dans votre région - Il peut prévenir de vos réunions régionales.

2) ETAT DU GROUPE

	2002	2003	2004	2005
cotisants	928	1001	1086	1200*
veuves	165	139	153	120

*Fin 2005, ce nombre ne devrait guère être différent - sur 2000 renvois faits en juillet, 375 confrères ont cotisé.

3) RASSEMBLEMENT 2006

Toujours la première semaine d'octobre, à MERVILLE - FRANCEVILLE.

Pas de confusion

Certains confrères, anciens libéraux, sont surpris de recevoir deux appels à cotisation : l'un de notre part, l'autre des retraités du S.N.V.E.L, et nous le font savoir. Il existe en effet deux structures différentes :

D'une part, un groupe de retraités du S.N.V.E.L, anciens libéraux, en principe déjà syndiqués, destiné à permettre à ceux qui le désirent de rester membre de ce syndicat en payant une petite cotisation (39,27 € cette année). Cotisation payée, ils peuvent continuer à participer aux manifestations syndicales : réunions-congrès. D'autre part s'ils sont l'objet de démêlés fiscaux ou judi-

ciaires ils peuvent bénéficier des conseils du fiscaliste ou avocat du syndicat. Non encore syndiqués, ils ne le pourraient.

D'autre part, un groupe de retraités du S.N.V.F. (bientôt fédération), le nôtre, qui regroupe tous les anciens quel que fût leur cursus professionnel.

C'est une structure active dont Vêto-Vermeil, organe de liaison, vous relate la vie (et je l'espère, vous divertit).

Ainsi, ces deux structures se côtoient sans se chevaucher ; leur finalité étant différente.

Le Président.

Perspectives d'avenir de la retraite complémentaire du vétérinaire libéral

Assemblée Générale du Groupe National des Vétérinaires Retraités *Mézières-en-Brenne le 4 octobre 2005*

Un peu d'histoire

Avant de parler des perspectives d'avenir de notre retraite complémentaire, il convient de rappeler au préalable quelques faits historiques qui permettent de comprendre aussi bien les difficultés que rencontre notre régime que les solutions envisageables pour y remédier.

La caisse de retraite des vétérinaires a été créée en 1949. Elle jouit statutairement d'une relative autonomie. Nos anciens, à cette époque, ont fortement renâclé pour que cette caisse voie le jour. Il a fallu 2 référendums et la volonté du Président SAINT CYR. Il a été créé une caisse à minima dans laquelle les cotisations étaient fixées une fois pour toutes au taux de 19 AMO pour acquérir un point de retraite. L'équilibre du régime dans un tel système ne peut alors se faire que sur la seule valeur du point de retraite. Grâce à une démographie favorable due en particulier à la création du diplôme de docteur vétérinaire qui seul permet d'exercer la médecine et la chirurgie des animaux domestiques. Tous les empiriques ont alors progressivement disparu et ont été remplacés par des vétérinaires cotisants à la CARPV. Cela a masqué les premiers signes de difficultés, car les cotisations encaissées étaient largement supérieures aux prestations à servir. Ce n'est qu'en 1989 que cet équilibre s'est renversé. Mais là encore les recettes provenant des réserves financières qui avaient fortement augmenté depuis 1983 ont masqué le déséquilibre financier technique. Et ce n'est qu'en 1994 que pour la première fois de son histoire, la caisse a connu son premier vrai déficit. Les cotisations augmentées des revenus des réserves n'ont pas suffi à couvrir les prestations versées aux retraités. Je me suis donc trouvé, dès la première année de ma

présidence, face à cette situation fort désagréable. Le conseil avait donc deux possibilités :

- Soit diminuer la valeur du point de retraite conformément aux statuts. La diminution aurait entraîné pour les retraités une perte de pouvoir d'achat de 50 % environ en une dizaine d'années. Le point vaudrait aujourd'hui entre 16 et 20 € au lieu de 32,96 €.
- Soit réformer les statuts de façon à donner au conseil la maîtrise des deux principaux paramètres du régime que sont, le niveau des cotisations, et la valeur du point de retraite. C'est cette voie qui a été choisie et qui a abouti à la réforme de 1997.

La réforme de 1997

Cette réforme a modifié de fond en comble notre régime. Elle se caractérise par trois mesures essentielles :

- ❶ Obligation de cotiser en fonction de son revenu et maintien des possibilités de surcotisation.
- ❷ Hausse immédiate de 24 % de la valeur d'acquisition du point de retraite. L'effort est très important, puisque le coût du point est passé de 198,34 € à 245,75 €.
- ❸ Baisse immédiate de 4 % de la valeur du point de retraite. Il y a eu là un effort important demandé aux retraités et celui-ci est trop souvent sous-estimé par les cotisants.

Enfin la conséquence la plus importante de cette réforme est de donner au conseil la maîtrise des cotisations et des retraites. Cela permet de piloter le régime avec toute la souplesse nécessaire.

Premier bilan de cette réforme : un succès pour le moyen terme

Les effets de la réforme sont aujourd'hui mesurables et montrent que la situation rencontrée en 1994 a été surmontée. Il

suffit de constater l'évolution des principaux paramètres du régime entre 1996, dernière année avant la réforme et 2004 :

Régime complémentaire	Année 1996	Année 2004	Variation
Valeur du point de retraite	31,98 €	32,70 €	+ 2,25 %
Prix d'achat du point	198,41 €	303,45 €	+ 53 %
Equilibre technique	0,73	1,06	+ 45 %
Réserves régime complémentaire	102 577 K€	153 139 K€	+ 49 %
Revenu libéral moyen	46 048 €	52 984 €	+ 15 %
Inflation	100	112,02	+ 12 %

A la lecture de ce tableau on constate que les cotisants, comme les retraités ont participé à l'effort de redressement. Le point de retraite s'il avait suivi l'inflation depuis 1996, devrait valoir 35,99 €, il en vaut 32,70 en 2004 ; la perte de pouvoir d'achat est de 9,15 %. Pour les cotisants l'augmentation des cotisations est pendant cette même période de 53 %. On constate aussi que l'équilibre technique est restauré et que les réserves financières (+ 49 %) se sont fortement améliorées malgré la crise boursière des années 2001 et 2002. Certains retraités me disent que les cotisants peuvent améliorer leurs revenus soit en augmentant leur activité, soit en faisant la chasse au gaspi, soit en faisant les deux. C'est vrai et le tableau le montre bien. La profession vétérinaire montre un dynamisme étonnant. Depuis 10 ans (1995-2004) le nombre de vétérinaires cotisants à la caisse est passé de 7 459 à 8 564, soit + 14,8 %, le nombre des vétérinaires salariés exerçant dans les structures libérales est passé de 552 à 3 663. Dans le même temps le revenu moyen du vétérinaire est passé de 45 295 € à 57 291 €, soit + 26,48 %. Ainsi, sur les dix dernières années, la partie libérale de la profession a su accroître son pouvoir d'achat malgré une forte hausse des cotisations à la CARPV et un développement énorme du salariat dans nos cliniques et cabinets. Aussi quelques retraités me disent qu'il faudrait augmenter encore plus les cotisations ce qui permettrait d'accroître les revenus des retraités. Ce n'est pas comme cela qu'il faut voir les choses car les cotisants d'aujourd'hui sont les retraités de demain. Aussi pour comparer l'effort demandé à chaque génération il convient de calculer pour chacun d'entre nous le rendement retraite de nos cotisations. Ce rendement retraite est en forte baisse comme le montre le tableau suivant :

Année	Prix d'achat du point de retraite	Valeur Actualisée 2005	Valeur du Point 2005	Rendement	Retour sur investissement
1980	79 € 51	187 € 23	32 € 96	19,06 %	5 ans 8 mois
1990	160 € 39	205 € 29		17,25 %	6 ans 3 mois
1996	198 € 41	223 € 28		16,12 %	6 ans 9 mois
1997	245 € 81	273 € 25		12,49 %	8 ans 4 mois
2000	254 € 12	274 € 51		12,36 %	8 ans 4 mois
2005	316 € 85	316 € 85	32 € 96	10,40 %	9 ans 7 mois

Ainsi ceux qui ont acheté leurs points en 1980 sont très favo-

risés par rapport à ceux qui les achètent aujourd'hui. Il apparaît clairement que les jeunes confrères qui nous succéderont paieront leurs points plus chers et toucheront moins.

Perspectives à long terme du régime : 2020 et au-delà

Les études prévisionnelles à 10 ans sont très fiables et celles à 20 ans nous indiquent avec une approximation acceptable le scénario le plus probable. Que faut-il penser des études à très long terme concernant des durées de 30 à 60 ans ? Pourrait-on, par exemple, en 1950, lors de la création des régimes de retraite réaliser une prévision fiable avec un horizon de 2010 ? Je ne le crois pas. Le seul paramètre connu avec une certaine précision est celui du nombre des retraités et du montant de leurs droits. Par contre nous ne savons pas combien il y aura de vétérinaires en activité dans notre pays dans 20 ans et à plus forte raison dans 30, 40 ou 50 ans. Nous ne savons pas non plus comment ils travailleront : temps partiel ou temps plein ? Quels seront leurs revenus professionnels ? Dans un autre domaine nous n'avons aucun élément pour apprécier ce que seront dans 20 ans, et même dans quelques années voire quelques mois, les taux d'inflation, la situation de la bourse, le niveau de croissance etc. Et c'est pourquoi on peut lire des rapports optimistes (rapport TEULADE), des rapports moins optimistes (rapport CHARPIN) et des études très pessimistes. Ce qui est sûr, c'est que dans nos sociétés occidentales, le nombre de personnes âgées de plus de 65 ans va doubler d'ici 40 ans et c'est une première dans l'histoire de l'humanité. De nombreux auteurs ont tenté d'analyser les conséquences du vieillissement de la population. Leurs conclusions s'accordent en général et, sans entrer dans le détail, sont les suivantes :

► Sur les régimes de retraite

Leur équilibre ne pourra être assuré qu'en jouant sur trois mesures :

- ① Augmenter les cotisations
- ② Diminuer les prestations
- ③ Reculer l'âge de la retraite

► Sur l'économie en général

Dans une société vieillissante, la plupart des experts, pas tous cependant, prévoit un retour de l'inflation, une forte diminution du chômage et pour certains un recours obligé à l'immigration pour faire tourner l'économie et une baisse du marché des actions lorsqu'une majorité de retraités vendeurs se manifesteront. Ces experts s'accordent aussi sur le fait que si la répartition résiste mal aux chocs démographiques, les systèmes de capitalisation n'y résistent pas mieux du fait du passage d'une situation d'excès d'achats que nous connaissons depuis les années 80-90 à une situation d'excès de ventes qui devrait prochainement retourner les cours. Ainsi remplacer les retraites en répartition par des retraites en capitalisation comme cela est préco-

nisé par certains ne changerait pas grand-chose et le problème du basculement d'un système vers l'autre n'est pas résolu. Pendant longtemps encore, ce sont les systèmes en répartition qui constitueront, dans notre pays, le noyau dur de nos retraites malgré l'incertitude d'appréhender l'avenir à long terme.

Atouts et faiblesses de notre caisse

Comparée à d'autres, notre caisse a des atouts importants. En premier lieu, notre rapport démographique, 3,58 cotisants pour un retraité, est encore bon. Néanmoins ce rapport va se détériorer inexorablement et le nombre des retraités va fortement augmenter dans l'avenir. Cela est une conséquence de l'allongement de la durée de l'espérance de vie à 65 ans.

En second lieu, nous avons gardé à 65 ans l'âge normal de la cessation d'activité pour percevoir une retraite à taux plein. Si l'on peut prendre sa retraite dès 60 ans cela se fait avec des coefficients de réduction actuariellement neutres pour la caisse.

En troisième lieu, nous n'avons dans notre régime qu'un seul avantage non contributif. Il s'agit de la majoration de 10 % de la retraite pour celles et ceux qui ont élevé au moins trois enfants. Les périodes d'inactivité, dispensées de cotisations, ne sont pas productrices de droits.

- Notre caisse rencontre deux faiblesses principales.

L'insuffisance de nos réserves financières qui ne couvrent que 3,6 années de prestations. Cela est la conséquence d'une politique généreuse menée entre 1970 et 1980 où, en raison de l'inflation et de la crainte de voir l'Etat nationaliser nos réserves, nos prédécesseurs ont augmenté de 30 % la valeur du point de retraite et baissé de 10 % le taux d'appel des cotisations. Il nous faut maintenant solder ces décisions.

- Notre seconde faiblesse est le rendement trop élevé de notre régime. Avec un rendement de 10,40 % (10,40 € de retraite pour 100 € cotisés) nous ne payons pas, nous n'avons jamais payé nos points de retraite à leur juste prix. C'est pourquoi l'avenir de notre régime passe par une baisse vigoureuse du rendement de celui-ci.

Définir une politique à long terme

Il convient d'accueillir avec prudence les prévisions à long terme. Il ne faut cependant pas les rejeter et pratiquer la politique de l'autruche en ne faisant rien. La mission essentielle des conseils d'administration qui se succèdent tous les six ans est de prendre les mesures permettant de rester chaque année en équilibre technique pendant la durée du mandat. Voilà pour le court terme.

- Pour le moyen terme, il convient de s'en tenir à assurer la visibilité du régime pour les 20 ans à venir. Les études actuarielles régulières permettent d'ajuster les décisions si

nécessaire. Les statuts actuels donnent aux gestionnaires de la caisse les moyens d'agir.

- Pour le long terme, il convient de prendre en compte le vieillissement probable de la profession et d'étudier les mesures qui permettraient à ceux qui le peuvent et qui le souhaitent de travailler plus longtemps. Il faut savoir que l'allongement de deux années de la durée de cotisation résoudrait pour longtemps les problèmes de notre caisse. Une telle mesure pourrait s'inscrire dans un système de retraite à la carte avec cessation progressive d'activité. Nous ne pourrions pas échapper à ce débat du recul de l'âge de la retraite. Déjà les Suédois et d'autres ont reculé à 67 ans la cessation d'activité.

L'avenir des retraites est un problème extrêmement complexe. Les solutions successives, car hélas il n'y a pas dans ce domaine de solution définitive, passeront par un effort partagé entre les cotisants et les retraités basé sur un suivi permanent de l'évolution des paramètres du régime. Une partie de la solution sera l'aménagement des conditions de départ à la retraite c'est-à-dire le remplacement, pour ceux qui le souhaitent, de la retraite couperet par une retraite choisie et progressive. C'est l'objet de la dernière modification statutaire que nous avons déposée auprès de notre autorité de tutelle. Notre objectif est de conserver à la profession une caisse de retraite aussi performante que possible. Le challenge est difficile, nous le savons. L'avenir de notre caisse est préoccupant certes, il n'est pas inquiétant car nous avons les moyens de le maîtriser.

Jean CRESPIN

Vers la mi-novembre, nous avons les résultats suivants des élections à notre caisse de retraite, en ce qui concerne les retraités :

(nous devons de très sincères remerciements à notre confrère Louis BOURGEOIS, qui nous a représentés avec beaucoup de dévouement pendant de nombreuses années)

Collège allocataires titulaires

- BEAUMONT René
- PIERSON Guy

Collège allocataires suppléants

- MONNET Yves
- PROY Jean Claude



SUCCÈS UNIVERSITAIRE

Bernard MICHELIN vient de soutenir à la Sorbonne, le 15 Septembre 2005, une thèse d'Université, sous le titre : « PONT-AUDEMER, une petite ville de Normandie à la Renaissance, 1477-1552 ».

En présence d'une trentaine de personnes dont sa famille - y compris ses petits-enfants âgés de 15 et 17 ans -, ses amis, le maire de PONT-AUDEMER et quelques confrères, face à 4 membres du jury, Bernard MICHELIN a présenté une thèse brillante, pour laquelle il a obtenu les « félicitations à l'unanimité du jury, avec mention très honorable ».

Ce grade universitaire qui sanctionne 8 années d'études menées dès sa mise à la retraite, vient récompenser le talent et la ténacité de notre Confrère.

Parallèlement à ce cursus axé sur l'enseignement de l'Histoire, Bernard MICHELIN a été admis à l'Ecole des Chartes, en qualité d'auditeur libre.

Un pot sympathique a fait suite à cette prestation, qui réunissait les membres du jury, sa famille et ses amis, ainsi que quelques confrères.

Pour terminer ce jour prestigieux, Bernard MICHELIN et son épouse avaient préparé une table amicale, au restaurant, en compagnie de ces mêmes confrères.

Sur sa lancée, Bernard MICHELIN ne s'en tiendra pas aux seules conclusions de sa thèse. En effet, vivement encouragé par les membres du jury à poursuivre une œuvre si bien entamée, il est appelé à produire des publications dans le droit fil de ses recherches, afin de parachever un travail si bien mené.

Nous adressons toutes nos félicitations à notre ami Bernard, qui, non content de se satisfaire du seul titre de Docteur-Vétérinaire, a cru bon de s'adjuger un Doctorat d'Université dont il peut être fier, dans un domaine non scientifique.

Il est à parier que sa formation vétérinaire a dû contribuer à cette magnifique réussite qui honore l'heureux récipiendaire, ainsi que l'ensemble de la Profession Vétérinaire.

Jean-Pierre LE CLEZIO (L 59)

Autre succès :

Notre confrère et ami, Bernard CHAUTEUPS, après avoir brillamment soutenu sa thèse de Doctorat en Droit en juin (Véto Vermeil n° 27 page 10) a été reçu à POITIERS au concours d'Avocats, au cours du mois de novembre, il a prêté serment début 2006.



L'ACADEMIE VETERINAIRE DE FRANCE & le GEM,
(GROUPEMENT DES ECRIVAINS - MEDECINS),

Dans le cadre du concours au « Prix Fernand MERY 2006 » du Roman ou de l'Essai,

Le « Prix VIAL de SAINBEL 2006 »,
Créateur du « Royal Veterinary College de Londres »

a été attribué à **M. le Docteur - Vétérinaire Louis LEVESQUE**,
Vétérinaire à Bayeux (Calvados),
pour son Livre « Les Mémoires d'un Péquenot »,
paru aux Editions « OUEST-FRANCE » poche.

le samedi 26 novembre 2005, au Cercle Militaire, place St-Augustin à Paris.

Le Président du Jury Fernand MERY, Dr. Vétérinaire Jean BLANCOU (*)
Le Secrétaire Général du Jury, Dr. Vétérinaire Philippe de WAILLY (**)
Le Membre du Jury, Dr. Vétérinaire Jean KAHN (***), Le Donateur, Dr Jean - Pierre PETIT,
Les Membres du Jury, Dr Aimé BENICHOU (****), & Dr Roland NOEL (*****).

(*) Vice - Président Honoraire. (**) Président Honoraire. (***) Membre de l'Académie Vétérinaire de France
(****) Président de l'Association des Peintres - Médecins, Trésorier & (*****) Secrétaire Général du G. E. M.

Diplôme réalisé par le Docteur Roland NOEL



Distinction :
Le Prix VIAL DE SAINBEL a été attribué en novembre dernier à notre confrère et ami, le Docteur Louis LEVESQUE, pour son Livre "Les Mémoires d'un Péquenot" (Véto Vermeil avait présenté cet excellent ouvrage, dans le n°21, page 5).

Déroulement d'une enquête "Historico-Policière" par Internet...



**Rue Emmanuel
LECLAINCHE à
PINEY, est-ce
possible ?**

*(en résumé : Une
de nos consœurs
LAURE ALNOT,
a fait sa thèse sur
E. LECLAIN-
CHE. Ce dernier*

*est né à PINEY, dans l'Aube. Notre ami
MESUROLLE, qui demeure non loin de
Piney, sur la suggestion de Th. LINDER, se
passionne à l'idée que lors de la rencontre
annuelle du GVR Champardennais, une rue
de cette ville pourrait être baptisée du nom de
LECLAINCHE... d'où... une série d'échanges
de lettres et courriels).*

à Laure ALNOT

Date 02/09/05

Ma chère Consœur,

Au nom du groupe des Vétérinaires
Retraités et en mon nom personnel, nous
nous sommes intéressés à Emmanuel
LECLAINCHE, j'ai appris par Jean
BLANCOU, un de nos membres, que
votre thèse était consacrée à LECLAIN-
CHE. J'ai eu le maire de PINEY au télé-
phone ce matin même et il semble très
intéressé par ce personnage dont il
n'avait jamais entendu parler !

Je dois rencontrer monsieur le Maire le
mercredi 14 septembre pour lui déposer
"L'histoire de la Médecine Vétérinaire",
et "Vétérinaires de France" ouvrage dans
lequel on explique, entre autres choses,
quelle a été l'œuvre de Leclainche.

J'avais déjà eu l'occasion de le rencontrer
quand j'étais à la DSV de l'AUBE, en fin
de carrière et, en plaisantant à moitié, je
lui ai demandé s'il n'avait pas une rue à
baptiser ?

Vous serait-il possible de me faire parve-
nir un exemplaire de votre thèse pour le
remettre au maire de PINEY afin de
compléter son information ?

de Laure ALNOT

Date 06/09/05

Cher Monsieur,

Je vous transmets un exemplaire de ma
thèse. Je vous remercie pour votre message
et essaierai d'être parmi vous le 12 mai à
Piney. Bien cordialement. Laure Alnot

de Laure ALNOT (à LINDER et BLANCOU)

Date 12/09/05

Cher Confrère, j'avais été en relation, lors de
la rédaction de ma thèse avec la belle-fille
d'Emmanuel Leclainche, qui n'a eu qu'un
seul fils : Xavier. Ce fils deviendra directeur
général de l'assistance publique, membre et
président de l'académie de médecine. Il me
semble que Madame Leclainche, deuxième
épouse de Xavier Leclainche, m'avait parlé
d'un vétérinaire, Antoine Leclerc (installé à
Villiers Saint Frédéric) non descendant
direct de Xavier Leclainche. Je le contacterai.
Je n'ai pas d'autre information sur les des-
cendants de Xavier Leclainche, Madame
Leclainche étant décédée début 1996. Je dois
rechercher dans mes notes, peut-être y a-t-il
encore des membres de la famille Leclainche
à Toulouse. Je souhaiterais également pou-
voir informer (ou inviter) lors de la réunion
du 15 octobre, le vétérinaire qui m'a suivie
durant toute la rédaction de cette thèse : M.
Lucas.

From: philippe-leclainche@voila.fr

To: mesurollec

Sent: Thursday, October 20, 2005 6:36 PM

Subject: Re: Message GVR personnel : Rue
Emmanuel LECLAINCHE à PINEY, est-ce
possible ?

Voilà une initiative dont nous vous som-
mes gré. Je reprendrai contact avec vous
très vite, j'ai juste le temps de vous remer-
cier pour votre initiative !

Philippe Leclainche (arrière-petit-fils ... et
père d'Emmanuel(s) Leclainche)

Chers Amis,

Oui, le rêve devrait devenir réalité le 12 mai
2006 !!!

Le maire de PINEY m'avait téléphoné hier
matin, pour savoir si j'étais toujours d'ac-
cord pour le rencontrer à l'heure fixée, je lui
ai confirmé le rendez-vous car je devais pas-

ser voir le notaire de Piney. En effet, je vou-
lais demander au notaire s'il trouvait trace
d'une propriété ayant pu appartenir aux
parents LECLAINCHE afin d'honorer
éventuellement le lieu de naissance par la
pose d'une plaque sur la maison, avec l'ac-
cord du propriétaire ! Dans les minutes qui
ont suivi, les recherches du notaire ont été
infructueuses mais il continuera, m'a-t-il
dit. Je suis donc allé voir monsieur le Maire,
Hubert FINANCE, retenez ce nom !

Miracle !! Il m'a expliqué qu'un lotissement
allait voir le jour l'année prochaine, qu'il
avait parcouru la thèse de Laure ALNOT,
qu'il avait fait quelques photocopies de cer-
tains documents que je lui avais déposés,
particulièrement nos échanges de courriels
que j'avais réunis dans un document Word,
et la photocopie de l'article de André FREY-
CHE dans le n° 17 (août 2000 de Vété
Vermeil, pages 43 et 44).

J'explose de joie quand il me dit qu'il y
aurait 2 rues, une petite, menant dans les
champs, pour la 1^{re} partie du lotissement,
mais indigne de LECLAINCHE (!), suivant
ce qu'il avait lu ! Par contre, il y en aura une
qui fera le tour du lotissement, qui convien-
drait mieux à Emmanuel LECLAINCHE !
Il m'explique que le 12 mai 2006, la voirie ne
serait pas terminée. Je lui ai demandé, si elle
serait matérialisée, oui m'a-t-il dit.

M'ayant dit, au cours de notre 1^{er} entretien,
qu'il ne savait pas comment présenter la
chose à son Conseil Municipal (il n'était
question que de plaque à l'époque) j'ai pro-
posé à Monsieur FINANCE de parler
d'Emmanuel LECLAINCHE devant son
Conseil Municipal, au début d'une pro-
chaine séance, pour l'informer, avant qu'il
ne prenne sa décision. Le principe est
adopté.

Je vous rappelle que la date que nous avons
choisie, l'a été en fonction de la réunion du
GVR Champardennais qui se tiendra à
TROYES le 11 mai 2006, mais qui est
ouverte à tous les vétos retraités, quelle que
soit leur Région.

Il semblerait que notre « Affaire LECLAIN-
CHE » ait été évoquée à l'Académie
Vétérinaire de France au cours d'une de ses

ou « l'Affaire LECLAINCHE »

dernières séances et que celle-ci suive son évolution avec intérêt !

Evidemment, la famille LECLAINCHE serait invitée.

*Très cordialement,
Charles MESUROLLE*

Participent à cette enquête "historico-policière" et à sa concrétisation :

Charles Mesurolle, Théo Linder, Laure Annot, Jean Blancou.

Emmanuel LECLAINCHE ?

Savez-vous qui était Emmanuel LECLAINCHE, un de nos prestigieux Anciens ?

Né à PINEY le 29 août 1861, il fréquente l'école primaire de Piney, puis, ayant obtenu une bourse, il est au Lycée de Troyes. Il a un oncle, frère de sa mère qui est vétérinaire dans l'Aube, ce qui explique sa vocation.

Il entre à l'Ecole Vétérinaire d'Alfort en 1878, il en sort 3^e de sa promotion, vient s'installer en clientèle dans l'Aube. Il n'exerça que pendant 3 ans.

Après ces 3 années d'exercice rural dans l'Aube, il devient, en 1886, répétiteur à Alfort en Maladies Contagieuses et Police Sanitaire, élève de NOCARD. Celui-ci le met en relation avec l'Institut Pasteur dont il devient Vice-Président du Conseil d'Administration en 1888.

En 1889 il devient Chef de Travaux de NOCARD et, en

1891, le poste de Professeur dans cette même chaire à Toulouse se libère et il l'obtient. Il y reste une vingtaine d'années, a comme chef de travaux Henri VALLÉE avec lequel il met au point le fameux "sérum polyvalent de Leclainche et Vallée" qui sauvera

tant de vies humaines parmi les blessés de la 1^{re} guerre mondiale, leur évitant la gangrène. La Société de Chirurgie en 1916 déclarait que : « Messieurs Leclainche et Vallée avaient apporté aux chirurgiens des ressources thérapeutiques nouvelles »

LECLAINCHE était très autoritaire, il

disait : « Je plains les chefs qui ne sont pas autoritaires et je plains plus encore leurs subordonnés ! ».

Il créa « l'Institut de Sérothérapie de Toulouse » (l'IST).

En 1899 il indique le cheval comme producteur de choix pour la préparation de grandes quantités de sérum immunisant. Il améliore la technique de fabrication du vaccin antirouget de Pasteur qui était loin de donner satisfaction.

C'est en 1912 qu'il est appelé à Paris au Ministère de l'Agriculture.

Il y fera un travail considérable et devra se heurter à une opposition tous azimuts au Ministère.

– « Je commençais une carrière administrative dont j'envisageais toutes les difficultés. Je ne saurais dire, sans faire injure à la vérité, que je fus bien accueilli rue de Varenne. On m'opposa la tactique habituelle de l'inertie. Pendant des mois on affecta de m'ignorer ! C'était partout (même au cabinet du ministre) la même hostilité courtoise et irréductible. J'étais trop combatif pour ne pas prendre plaisir à la bataille... ».

C'est ainsi qu'il eut à se battre pour créer les Services Vétérinaires Départementaux, les prophylaxies, celle de la tuberculose principalement, pour laquelle il est le rapporteur dans les grands Congrès Internationaux.

En 1920 il obtient la création

du Conseil Supérieur de l'Enseignement Vétérinaire

En 1923, malgré l'opposition des médecins, il obtient la création du Doctorat Vétérinaire.

En 1925, est instituée l'Agrégation Vétérinaire.

En 1926, il est le conseiller écouté du Ministre QUEUILLE. Il obtient ainsi la protection de l'exercice de la médecine vétérinaire, les 2 Assemblées y étant hostiles, tellement les appuis des empiriques, Maréchaux-experts, étaient solides parmi les élus. Grâce aux subventions du Pari

Mutuel, le Ministre QUEUILLE lui fait obtenir pour Alfort, "La station d'études sur la pathologie des animaux de basse-cour, le Service de Médecine et la Cité Scolaire !".

En 1924, il crée l'O.I.E. (Office International des Épizooties), appelé encore O.M.S.A. (Organisation Mondiale de la Santé

Animale) suite à l'apparition de peste bovine en Belgique. Cet

organisme international, regroupant 167 pays à ce jour,

intervient avec l'O.M.S. et la F.A.O. en cas de risques de

maladies animales susceptibles d'être transmises à l'homme,

actuellement avec l'Influenza

Aviaire

Il appartiendra, en outre, à l'Académie Vétérinaire, à l'Académie de Chirurgie, à l'Académie d'Agriculture, à l'Académie des Sciences, dont il fut Président, à l'Académie de Médecine, à l'Académie des Sciences Coloniales et à de nombreuses autres sociétés savantes françaises et étrangères. Il sera docteur honoris causa de plusieurs universités étrangères (Roumanie, Hollande, Danemark, Pologne, Italie,...)

Il sera fait Commandeur du Mérite Agricole, Grand Officier de la Légion d'Honneur, Chevalier de l'Ordre de Léopold de Belgique, membre d'Honneur de l'Institut Vétérinaire de Kharkov.

Pour commémorer les mérites d'Emmanuel LECLAINCHE, le Conseil Municipal de PINEY, sur proposition de la délégation Champardennaise du Groupe des Vétérinaires Retraités, donnera le nom de cet éminent Ancien à une rue d'un prochain lotissement.

Cet événement sera officialisé le 12 mai 2006, à 15 heures, en présence des plus hautes autorités de la profession et des représentants des différentes Sociétés Savantes auxquelles Emmanuel LECLAINCHE a appartenu.

Tous les confrères sont cordialement invités à assister à cette inauguration.

Le GVR (Groupe des Vétérinaires Retraités) de CHAMPAGNE-ARDENNES



Le retour du bison dans les Alpes après six siècles d'absence

Quelques amis et trois vétérinaires ont fait le pari de reconstituer la faune existant il y a six siècles dans notre pays. Ils ont déjà fait revenir sur une propriété privée de 700 hectares le bison d'Europe et se préparent à y accueillir le cheval de Przewalski, qu'ils feront cohabiter avec les animaux présents à Andon-Thorrenc, dans les Alpes-Maritimes.

« Voilà plus d'un mois qu'un troupeau de 13 bisons d'Europe broute sur 300 des 700 hectares de la Réserve naturelle animée du Haut-Thorrenc, région qui compte 7 habitants au km². Ces animaux seront lâchés sur l'ensemble de la propriété clôturée par Patrice Longour, l'un des vétérinaires à l'initiative du projet de réimplantation d'animaux disparus d'Europe depuis six siècles.

Repoussés par la chasse, les bisons s'étaient retranchés en Russie puis dans la forêt Bialowieza en Pologne. Les 13 bisons qui s'ébrouent ici ont été sélectionnés en Pologne par la biologiste responsable du plan d'élevage européen, pour leurs qualités génétiques. A la limite de l'extinction au XX^e siècle, ces animaux appartiennent à un cheptel reconstitué à partir d'une douzaine d'individus détenus dans les zoos et réintroduits en Pologne. A présent on en compte environ 3 000 dans le monde, dont quelques spécimens dans plusieurs zoos français et dans la réserve de Sainte-Eulalie-en-Margeride (Lozère).

Prochainement, des chevaux de Przewalski devraient se joindre aux bisons sur le même site. Chevaux sauvages jamais domptés par l'homme, ils ont été localisés par le Colonel du même nom en Mongolie, au XX^e siècle. De la même manière que pour les bisons, une poignée de spécimens a permis de reconstituer les troupeaux grâce à des plans d'élevage européens.

Par le passé, ces animaux, qu'il s'agisse des bisons ou des chevaux, étaient parfaitement adaptés à tous les climats. Ici, aux alentours de 1 200 mètres d'altitude, la température leur convient très bien. Mosaïque de plaines, de forêts et de zones humides, la propriété va permettre aux scientifiques d'étudier les interactions entre les espèces et leur action sur la flore locale. Ils ont déjà pu constater, que les bisons s'entendent bien avec les sangliers qui craignent pourtant les puissants chevaux de trait poitevins présents sur la réserve. Ils ont pu observer que les bisons ouvrent le milieu en broutant les branches proches du sol, ce qui constitue un pare-feu efficace, qu'ils adorent le cade ou genévrier ainsi que le crocus à safran qui rosit l'herbe des prairies en ce moment même.

Cornes pointées vers le ciel, Ponidur, mâle dominant de 6 ans, avance sa petite tonne majestueuse suivi d'une belle femelle de 4 ans et d'une troupe de juvéniles de 12 à 18 mois composée d'un mâle et de femelles. Sa silhouette anguleuse ressemble à celle de ses cousins des cavernes (*Bison priscus*), à ne pas confondre avec le bison d'Amérique (*Bison bison*) plus petit et plus rond. Son nez gris est devenu métallique dans la lumière mouillée de cette brumeuse matinée de septembre.



Patrice Longour a une longue expérience de la protection de l'environnement acquise il y a plusieurs années en Afrique dans des sites naturels. Outre son goût pour l'écologie, il a commencé à exploiter sur le plan touristique cette réserve unique par la diversité de sa faune, en France. C'est son entêtement qui lui a permis de venir à bout des nombreuses difficultés administratives dans ce projet vieux de dix ans.

D'abord il s'est battu pour le lieu d'implantation de sa réserve.

Prévue dans un premier temps à Saint-Auban, elle a été récupérée par le Conseil général des Alpes-Maritimes. Il a dû se rabattre sur la commune d'Andon-Thorrenc en 2003 qui lui a vendu une ancienne colonie de vacances de la Ville de Marseille. Ensuite, il a été confronté au manque de statut de l'animal sauvage, ignoré de la Cites qui gère le commerce des espèces protégées. Jusqu'au voyage de Pologne à Andon-Thorrenc qui, pour la petite histoire, a posé problème. Assimilé aux bovins par l'administration européenne, le troupeau était censé être débarqué une heure sur le bord de la route toutes les huit heures pendant les 40 heures qu'a duré l'expédition !

Et pourtant ici, aujourd'hui, la réalité n'est pas virtuelle. L'hôtel et le restaurant de la réserve, tenus de main de maître par Aléna, sa femme, accueillent les visiteurs ».

relevé dans les "messages" de "mesurolec" (extrait d'un article du Figaro du 17/09/05 transmis par Jean-Claude VOGEL).

...De la Grippe aviaire !

Extrait du "Message GVR n° 118 de "mesurolec" au sujet de la Grippe Aviaire, la question était posée à Alain PHILIPPON, notre confrère, Professeur de Maladies Infectieuses à l'Hôpital Cochin sur ce qu'il pensait du battage médiatique. Sa réponse :

« Je crois que nous sommes surinformés par la grande presse...? »

Il y ajoutait les commentaires suivants :

« Vous souvenez-vous de la psychose, non seulement française mais internationale sur l'anthrax" ou mieux, le charbon en octobre 2001? Il conviendrait de raison garder... Le Figaro du 17 octobre 2005 est plus calme que celui du 10 octobre 2001 (titre en première page : "L'anthrax effraie l'Amérique"). Le titre de France-Soir était meilleur : "Psychose par correspondance"...

(<http://www.uvp5.univparis5.fr/microbes/Prof/Charbon/aabcharbon.htm>) Aussi il conviendrait de ne pas s'affoler pour "nos pauvres carcasses" devant l'extension actuelle de la peste aviaire (Le Figaro, 17 octobre 2005) ».

Dans la chronique de Claude ALLÈGRE (l'Express du 10/11/2005), nous notons les extraits suivants : au sujet de l'Afssa et autres observatoires des épidémies de par le monde : « ...Ces dispositifs sont nécessaires, mais il ne faut pas, qu'au nom du droit à l'information ce système de veille sanitaire devienne un instrument qui déclenche des psychoses

LES FRANÇAIS QUI RÉUSSISSENT À L'ÉTRANGER (21) Xavier Aubry, créateur d'une start-up à Stockholm

Un vétérinaire dans les télécoms

Après la série d'été sur les lieux de pouvoir, *Le Figaro* s'intéresse aux Français qui sont partis à la conquête de l'étranger. Qu'ils soient animateur de télévision à Séoul, boulanger à Tokyo, médecin à Hanoï, imprimeur à Blida, hôtelier à Delhi ou tailleur à Washington, ils ont tous trouvé sur place de quoi employer leur talent.

Stockholm :
de notre envoyée spéciale
Pascale Sauvage

Les attentats du 11 septembre 2001 aux États-Unis ont bien failli sonner le glas de son projet. La vague terroriste a tari, pour quelques mois, le robinet financier sur lequel comptait Xavier Aubry pour lancer sa start-up à Stockholm. Le jeune homme et ses compagnons de la première heure se sont entêtés et bien leur en a pris. Cinq ans plus tard, la sécurisation des réseaux de transport, cibles de prédilection du terrorisme international, garantit à Apear Networks des perspectives de développement dans le monde entier. L'intuition du jeune vétérinaire français, étudiant à Harvard, selon laquelle « il y avait une mine d'applications dans le monde » pour la technologie sans fil à haut débit se vérifie. Sous forme d'une véritable success story qui ne pouvait prendre racine qu'en Suède, berceau his-



Extrait *Le Figaro* en date du 17 août 2005. Adressé par Denise Leroux.

...nous avons connu ce cercle vicieux avec la crise de la vache folle ». Au sujet de la grippe aviaire : « En Asie du Sud-Est, où la promiscuité hommes-volailles est fréquente, 122 cas de transmission à l'homme ont été enregistrés. En revanche, la contagion d'homme à homme ne semble pas avérée... Il y a de quoi s'interroger sur les positions de Bruxelles et de Paris. Elles ont conduit à une baisse catastrophique des ventes de volailles et d'oeufs et mettent en péril des pans entiers de notre élevage... manger du poulet en France aujourd'hui représente un risque 10^{10} fois inférieur au risque de traverser la rue ! Lorsque le chef de l'Etat eut l'idée saugrenue de mettre dans la Constitution le fameux principe de précaution, j'avais dit qu'il donnerait naissance au concept absurde de risque zéro. Nous y sommes » (citation).

< allegre.express@ipgp.jussieu.fr >

(ndlr...combien d'articles n'avons nous pas publiés, qui rejoignent cette opinion, sur "le principe de précaution" désormais inscrit dans la Loi Fondamentale !!!... lire entre autres, page 16 de notre n°24, ou page 10 du n° 26, ou encore page 9 du n° 27).

Débat à France-Culture à propos de la paternité de la théorie de la relativité : Einstein ou Poincaré ?

Un débat très intéressant a eu lieu à France-Culture, le samedi 22 janvier 2005, entre Jean-Paul Auffray et Jean Eisenstaedt, sur la paternité de la théorie de la relativité.

Son attribution à Albert Einstein est aujourd'hui contestée par les spécialistes soucieux d'objectivité, en dépit de la mythification du personnage et du battage médiatique qui l'entoure.

Il n'est malheureusement plus possible d'écouter l'émission, qui n'est restée en ligne qu'une semaine sur le site de France-Culture, mais on peut lire l'article de Fabien Gruhier paru le 5 août 2004 dans *Le Nouvel Observateur*, sous le titre "Einstein plagiaire ?", et la chronique de Claude Allègre parue le 8 novembre 2004 dans *L'Express*, sous le titre : "Lorentz, Poincaré et Einstein", après la publication du livre de Jean Hladik.

« Aujourd'hui, il faut se rendre à l'évidence, écrit M. Claude Allègre : Einstein n'a pas inventé la théorie de la relativité (restreinte). Le premier découvreur de cette théorie fut un Français : Henri Poincaré. La physique mondiale sait cela depuis que le Britannique Edmund Whittaker l'a dit, mais peu de scientifiques compétents ont voulu s'assurer de la véracité de ce fait. Personne n'osait s'interroger sur les mérites du génie absolu. La physique moderne avait sacralisé Einstein ».

Faut-il rappeler que le professeur Claude Allègre, docteur ès-sciences physiques, a été ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie de 1997 à 2000, et qu'il est membre de l'Académie des sciences depuis 1995 ?

(extrait d'un article publié par "mesurillec")

On retrouve un point de vue sensiblement identique qu'exprimait Françoise BALIBAR, professeur émérite de physique à l'Université de Paris VII, lors d'une conférence donnée à Paris le 20 juin 2005, dans le cadre de « L'Université de tous les savoirs »« Einstein n'est ni cet extra-terrestre venu révolutionner la physique presque malgré elle, que l'on a souvent dépeint, ni cet imposteur que certains briseurs d'idoles aimeraient faire descendre de son piédestal ».

Rage : premier traitement, première survie

(Pour la première fois, un traitement expérimental inédit a été mis en œuvre avec succès, chez une jeune fille ayant développé les symptômes de la rage)



La seule protection indiscutable contre la rage est la vaccination, le plus tôt possible après l'exposition et avant l'apparition des symptômes. En effet, une fois les symptômes déclarés, cette maladie est fatale.

Après une maladie rabique déclarée, cinq cas de survie ont été rapportés, mais ces sujets avaient été vaccinés avant l'apparition des symptômes. Pour la première fois, un traitement expérimental a été appliqué chez une jeune fille de 15 ans atteinte de la rage, un mois après la morsure par une chauve-souris enragée.

Après avoir été légèrement mordue, l'adolescente n'a pas consulté de médecin et n'a donc pas bénéficié de la vaccination, laquelle est systématiquement réalisée par précaution.

Un mois plus tard, elle présentait les symptômes de la rage.

Lorsque la jeune fille a été hospitalisée, elle commençait à saliver et à présenter des troubles de la déglutition.

Avec le consentement éclairé des parents, l'équipe médicale a entrepris un traitement expérimental inédit. Celui-ci consistait à proté-

ger le cerveau, le temps que la réponse naturelle du système immunitaire se développe et élimine le virus. Pour cela, les médecins ont provoqué, pharmacologiquement, un coma, afin de réduire le métabolisme cérébral. Deux antiviraux antirabiques efficaces chez l'animal ont également été administrés. Petit à petit, la paralysie a cédé, tandis que le taux d'anticorps antirabiques s'est accru.

Après onze semaines d'hospitalisation, la patiente est rentrée chez elle. Aujourd'hui, cinq mois après l'admission, elle est alerte et va à l'école à mi-temps. Toutefois, elle conserve quelques séquelles comme des troubles de l'élocution, de la coordination des mouvements et une démarche instable.

Les recherches doivent se poursuivre, et évaluer notamment l'efficacité respective des antiviraux et du coma. Mais ce premier succès ouvre la voie à une approche thérapeutique efficace contre la rage.

Au sujet de cet article que nous avons diffusé, relatif à la première guérison d'un sujet malade de la rage, Henri TSIANG de l'Institut Pasteur nous apporte les précisions suivantes :

« Je suis d'autant plus heureux de cette info,

que j'ai été à l'origine d'une partie des traitements pratiqués par l'équipe américaine. En effet, j'avais réalisé un certain nombre d'expériences sur les effets antiviraux en tant que directeur du service de la rage à l'Institut Pasteur. Je suis actuellement retraité. Mais la partie originale n'a pas été d'utiliser des antiviraux classiques qui d'ailleurs ne sont pas efficaces, mais des antagonistes de neurotransmetteurs, en l'occurrence des antagonistes non-compétitifs du NMDA. L'idée de départ est que la rage est une maladie de l'information du cerveau qui ne détruit pas nécessairement les neurones. Le désordre neuronal serait à l'origine de cette maladie toujours mortelle. C'est donc en France qu'a lieu le concept d'utiliser des drogues agissant sur les fonctions nerveuses pour tenter de guérir contre la rage !

Si un collègue souhaite les articles originaux, je peux les envoyer ».

Henri Tsiang (Ancien directeur de l'Unité de la Rage. Institut Pasteur de Paris).

(Cet article a été diffusé par "mesurolec" le 13 juillet 2005).

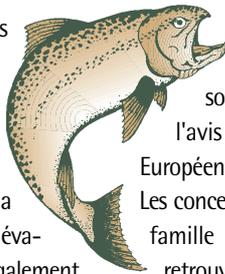


Les poissons de la Mer Baltique sont toxiques !

L'évaluation scientifique de l'Autorité Européenne de Sécurité des Aliments (EFSA) sur les risques sanitaires, ne montre aucune différence entre le poisson sauvage et le poisson d'élevage. En revanche, les poissons pêchés dans la Mer Baltique contiennent des taux anormalement élevés de certaines substances toxiques. Une alerte sanitaire est lancée.

L'analyse des taux de nutriments et des concentrations de contaminants ne montre pas de différence significative entre les poissons sauvages et d'élevage. Cependant, des dissemblances régionales existent, par exemple dans la Mer Baltique. Et en effet, lors de cette évaluation, une attention particulière a également été portée aux poissons de la Mer Baltique, conformément à la demande du Parlement Européen.

En 2002 déjà, un constat inquiétant avait été dressé sur l'état de l'environnement de la mer Baltique. Cette région, où vivent plus de 85 millions de personnes, est menacée par des pollutions crois-



santes, industrielles et agricoles, mais également par la présence de munitions et d'armes chimiques immergées depuis des dizaines d'années, et par des rejets d'hydrocarbures. Or la Baltique est une mer semi-fermée et peu profonde, qui ressemble davantage à un lac qu'à un océan. Il était donc normal de s'inquiéter de la qualité sanitaire des poissons pêchés dans ce « lac » pollué.

Aujourd'hui, la réponse concernant la dangerosité de consommer des poissons issus de la Baltique, se trouve dans l'avis que vient de formuler l'Autorité Européenne de Sécurité des Aliments.

Les concentrations de polychlorobiphényles (PCB) famille de substances hautement toxiques, retrouvées dans les harengs et les saumons pêchés dans la mer Baltique sont respectivement 3,5 et 5 fois plus élevées que dans les autres poissons.

La teneur des eaux en PCB baissait depuis une trentaine d'années, mais aujourd'hui ce processus semble être stabilisé à des niveaux suffisamment élevés

pour que les concentrations retrouvées dans les poissons imposent de lancer une alerte sanitaire.

En conclusion, la traçabilité des aliments issus de la pêche devrait être renforcée. Parallèlement, il conviendrait de formuler des recommandations pratiques, notamment à destination des femmes enceintes, de celles qui allaitent et des enfants en bas âge.

En pratique, consommez du poisson au minimum deux fois par semaine, en évitant ceux en provenance de la Baltique

Isabelle Eustache (12/07/2005)

« diffusé le 15 juillet par "mesurolec" »

(ndlr... certains articles ont été repris parmi ceux que diffuse régulièrement notre ami Mesurolec aux 440 confrères retraités qui disposent d'une adresse électronique. Si vous êtes de ceux là, manifestez vous auprès de Charles Mesurolec : <mesurolec@wanadoo.fr>. Il se fera un plaisir de vous ajouter à la liste de ses correspondants et vous recevrez régulièrement et gratuitement des informations de toutes sortes).

Son Assemblée Générale s'est tenue le 7 décembre à l'ENVT, 27 confrères ont pu assister à cette assemblée.

1 - RAPPORT MORAL

Marc Ravaud rappela l'historique de l'association et les objectifs statutaires déposés en Mars 1965 par le professeur P. SAURAT.

Parmi eux, les pionniers qui avait pressenti le grand bouleversement agricole et l'évolution de la société y ont introduit l'enseignement post-scolaire conçu « sous le double angle scientifique et professionnel ». L'enseignement d'alors, plus orienté vers l'équine et la rurale a du élargir ses investigations vers la production animale dans son ensemble, la filière, de la naissance à la commercialisation ultime, vers les industries Agro-Alimentaires et leurs exigences de Qualité, vers la Responsabilité Sanitaire en corrélation avec la Santé Humaine, vers la pathologie des animaux de compagnie dont l'importance s'est avérée grandissante...etc...

La conjoncture économique préoccupante a contraint les moyens financiers des usagers de nos services et donc l'ensemble de nos confrères.

Ce réalisme, un peu pessimiste, renforce le besoin d'un rapprochement entre générations.

Un des buts de notre association est de chercher à y répondre pour relever le rôle essentiel du Vétérinaire dans maintes orientations professionnelles, de l'élevage à la Sécurité Sanitaire, le « sanitaire-sociologique » des animaux de compagnie, L'Environnement ...etc..

A nous d'aider les enseignants, dans la mesure de nos possibilités, à répondre aux volets pratiques du cursus d'enseignement et d'aider les élèves aux meilleurs choix professionnels.

Comment nous repositionner ? C'est par l'ancrage aux réalités vétérinaires de notre époque. La manifestation scientifique de ce soir sur le thème : « Gripes Aviaires et Gripes Humaines, les Clés pour Comprendre », en est un exemple.

Nous suivons les projets établis par nos prédécesseurs, J. Drapé, P. Bénard et leurs collaborateurs en 1990 :

- La Promotion de l'Ecole de Toulouse. La Réunion qui suit y répond et situe bien « La Place du Vétérinaire dans la Santé Publique ».

- L'insertion professionnelle des diplômés de L'ENVT.

Nous organiserons des rencontres avec des confrères représentatifs de plusieurs créneaux d'activités et de responsabilités.

- L'Action Sociale et l'Encouragement au Mérite, engagement de notre agrément officiel.

Il conviendra de réunir le bureau dans les prochains mois pour étudier la faisabilité de nos projets et de les programmer, en fonction de leur nécessité.

2 - L'Organisaton du nouveau Cursus d'Enseignement (Prof. C. PETIT)

Depuis la réforme, le cursus est le suivant :

- Préparation au concours commun Agro-Véto : 2 années

- ENV : 4 années :

-1re, correspondant à la D1 précédente

-2e,..... D2.....

-3e,..... D3.....

-4e,..... à la T1 précédente, année de préparation de la thèse vétérinaire incluant des formations spécifiques et des stages en rapport avec l'orientation professionnelle. Elle devrait comprendre 6 possibili-

tés : animaux de compagnie, équine, productions animales, administration, entreprise, recherche.

Cette organisation s'appliquera aux nouveaux arrivants de Sept. 2005 et à leurs camarades de 2004. Il y a donc la disparition d'une année d'études.

L'école de Toulouse a retenu le principe Modulaire. Le contrôle des connaissances a lieu en fin de Module (contrôle continu)

Les adaptations sont variables selon les ENV...

L'échec à 1 ou 2 modules n'empêche pas de passer en année supérieure mais oblige à se présenter au contrôle de ces modules.

3- ENQUETE auprès des nouveaux étudiants (P. SANS, maître de conf.)

« suivi longitudinal des étudiants issus du nouveau cursus d'entrée » (1 enseignant par ENV + soutien du fonds social européen)

Les 217 nouveaux entrés comprennent 154 filles (71 %) 63 garçons.

Leurs PARENTS sont en majorité des cadres : 56 (seuls 4 sont des Vétérinaires) 12 sont issus de familles d'Agriculteurs.

le milieu Enseignant y est aussi important : 45.

Leur MOTIVATION ? 97,2 % ont choisi Véto en premier choix, Agro en 2^e (37 %), Ec. Norm. Sup. en 3^e (19,4 %)

Ce fut un choix de vocation précoce. Il répond aussi à une vision traditionnelle de l'activité vétérinaire correspondant à la vision que peut en avoir la société : exercice libéral avec une vision « mixte » de leur exercice professionnel, avec une forte trivalence de la faune sauvage, de l'équine...puis ..des animaux de compagnie, les productions animales viennent après (vingt premier choix sur 217 réponses !).

4- Vétérinaires et Entreprises

le club regroupe des Vétérinaires salariés du Secteur Privé, dans tous les domaines d'activités (205 membres).

L'essentiel de ses membres sont dans une tranche d'âge de 30 à 40 ans (66 % hommes)

- Secteurs d'Activités :

Pharmacie vétérinaire : 46,3 %

humaine : 15,1 %

Prod. animales, petfoods, industrie agro-alimentaire : 5 %

Conseil en entreprises : 4 %

- Fonctions :

Direct. Gén. 22 %, Marketing : 20,6 %

R et D. 22,6 %

Services techniques : 12,7 %

Implantation géographique : principalement Ile de France (25 %), Reg. Rhône Alpes, Grand Ouest de la France.

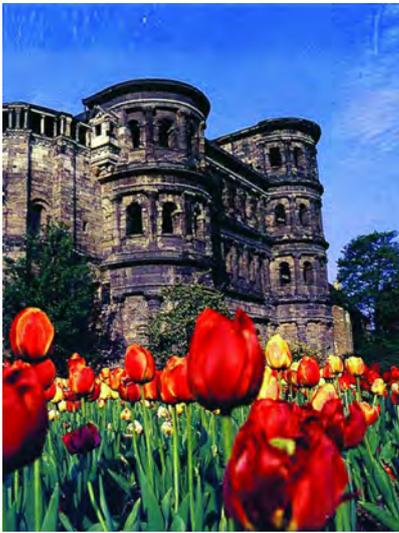
Marc Ravaud, Roland Darré et Coll.

Avec le concours du Professeur Alain MILON, directeur de L'ENVT :

Une grande Soirée Scientifique sur le thème : « Gripes Aviaires, Gripes Humaines : les Clés pour Comprendre » s'est tenue dans l'amphithéâtre d'honneur, avec :

J.-C. MANUGUERRA, Institut Pasteur de Paris, directeur du laboratoire de référence sur la Grippe, cellule d'intervention biologique d'urgence.
Pr. Patrice MASSIP, Professeur d'Universités, chef du Service des maladies infectieuses et tropicales à l'Hôpital PURPAN à Toulouse.

France-Allemagne Vétérinaire (F.A.V.) 5 au 8 mai 2005 - Trèves



citée épiscopale de TRÈVES. C'est au « Deutscher Hof » que les Docteurs SEIBERT et KREUDER, nous accueillent chaleureusement.

Fondée en 15 avant J-C par Auguste, TRÈVES est la plus vieille ville d'Allemagne. La variété des monuments et des œuvres d'art qu'elle recèle (malgré les bombardements de 39-45) témoigne de son riche passé historique. TRÈVES (100 000 habitants) est aussi un port sur la Moselle et un actif Centre Viticole qui commercialise les crus réputés de la Région.

Une guide francophone nous fait découvrir les Thermes Romains, la salle du trône gothique, la cathédrale baroque (où un concert d'orgue nous est offert), l'Église Notre-Dame. Nous traversons la Haupt Markt pour retrouver la célèbre Porta Nigra symbole de TRÈVES.

Déjeuner dans Le Palais historique KESSELSTAD-T avec dégustation très appréciée de 5 grands crus de la Moselle. Dans son Rathaus moderne, le Maire adjoint nous reçoit en Français avec beaucoup d'humour et aussi avec un vin de Moselle !

Fin de la journée au restaurant WEISSHAUS. De sa terrasse, nous admirons TRÈVES et la romantique vallée de la Moselle. Un chœur de dix hommes nous interprète le répertoire de « Canadian Harmonist », animation de grande qualité.

Samedi matin, après l'AG de F.A.V., le Docteur Lucas nous fait une brillante conférence en bilingue sur le problème complexe « Cerveau et nutrition ».

Visite du grandiose amphithéâtre romain puis déjeuner, dans une authentique auberge campagnarde.

Gastronomique dîner de clôture, arrosé de vin de la Moselle,

servi au « Deutscher Hof », animé par un groupe folklorique en costumes traditionnels.

Ces trop courtes journées ne permettent pas de connaître toutes les richesses du patrimoine historique et culturel de TRÈVES si proche de la France et qui « mérite le détour ». N'oublions pas de rappeler que c'est à TRÈVES qu'en 1818 naquit Karl Marx, dont les funestes théories ont suscité et suscitent encore tant de drames.

Merci à nos Confrères allemands pour la chaleur de leur accueil, leur sens de l'hospitalité et l'organisation parfaite du séjour.

Il convient d'encourager nos Confrères, jeunes et moins jeunes, à participer à ces Rencontres Annuelles très enrichissantes du point de vue culturel, humain et professionnel et ainsi, grâce à France-Allemagne Vétérinaire, œuvrer pour une Europe unie et Fraternelle.

Bernard HAUWEN. 59190 HAZEBROUCK

Renseignements :

- La connaissance de la langue Allemande n'est pas indispensable. Les traductions sont toujours assurées.

- Un service est mis à la disposition des familles de vétérinaires qui souhaitent envoyer leurs enfants en Allemagne dans une famille de Confrères.



Pour tous renseignements et adhésion, s'adresser au Président :

Docteur André DESBOIS, 7, Quai du Nord 21250 SEURRE- Tél. 03 80 21 14 51

Cotisation annuelle: 20 €.

La rencontre 2006, organisée par le Docteur René FREDET de GANNAT se déroulera en Auvergne du 25 au 28 mai 2006 (week-end de l'Ascension). Voir ci-dessous :

FAV organise ses journées 2006 à PARENT (63270) du jeudi 25 au dimanche 28 mai. Le lendemain de la soirée de retrouvailles est organisée une visite de l'INRA de Theix, avec une conférence sur la qualité des viandes, visite également du groupe Agena (coopérative d'élevage et d'insémination artificielle). Les participants assisteront également à une conférence du Pr Jeanne Brugère-Picoux sur le thème : « Pourquoi la Psychose sur la peste aviaire ? ». Des visites touristiques sont prévues : Vulcania, St Saturnin,... L'AG de FAV se tiendra le samedi 27, à 8 h 30.

un programme est prévu pour les accompagnants, comportant entre autres, une visite guidée de Clermont-Ferrand, et de l'ancienne ville médiévale universitaire de Billom.

Renseignements et inscriptions :

Michèle Guyet, rue des Grands Jardins 21200 BEAUNE

Rapport annuel de l'A.C.V.

Lors de l'A.G. de l'A.C.V. qui a eu lieu le 17 novembre à la Maison des Vétérinaires, un nouveau C.A. a été élu et comporte 18 administrateurs au lieu des 15 précédents.

Les dix-huit candidats présentés ont été élus : 11 sortants et 7 nouveaux. Les candidats sortants réélus sont : Véronique Bianchetti, Hubert Chauchet, Guylaine Collas, Ghislain Gielfrich, Jean Lanvier, Andrée Pasternak, Jean Rigoulet, Christian Rondeau, Yannick Souffi et Bernard Wilmet. Les nouveaux élus sont : Laurence Berdah (A90), Jean-Pierre Denis (L64), Maryse Hurtrel (T70), Thierry Jourdan (A89), Jean-Claude Proy (L63), Yves Quemener (T89) et Jean-François Racle (A68)...

Suite au décès de Paul Mozer, administrateur sortant élu, Marie-Françoise Nisole (A85) lui succède par cooptation.

Il a été procédé également à l'élection du nouveau bureau. Bernard Wilmet (A66) a été réélu président, Christian Rondeau vice-président, Jean Rigoulet secrétaire général, et Jean-François Racle secrétaire général adjoint. Yannick Souffi, ancien trésorier adjoint, succède à Paul Mozer au poste de trésorier, Jean Lanvier devient trésorier adjoint.

Hubert Chauchet et Ghislain Gielfrich sont en charge des problèmes liés au domaine de la Massaye, en raison de leur proximité géographique. Maryse Hurtrel, ancienne directrice de l'école vétérinaire de Nantes, est chargée des relations avec les écoles vétérinaires pour l'aide aux étudiants. Thierry Jourdan, Président fondateur de Vétos-Entraide est en charge des relations avec cette association et les autres organisations professionnelles. Jean-Pierre Denis s'occupe plus spécialement de la mise en place d'un site Internet, Laurence Berdah, Jean-Claude Proy et Yves Quemener des relations publiques dans leurs secteurs, Région

parisienne, PACA et Midi-Pyrénées.

L'ACV se préoccupe de l'avenir d'une partie du domaine de La Massaye situé à 20 km de Rennes, légué par le Dr EVEN, et libéré par le CHU de Rennes en raison de la cessation de ses activités depuis le 1^{er} juillet 2005. Des contacts ont déjà été pris localement par le président B. Wilmet avec des repreneurs éventuels, le CHU et la mairie de Guichen où se trouve situé le domaine afin de préserver au mieux ce patrimoine important pour l'A.C.V.

Durant l'année 2006, un effort de communication sera fait auprès de la profession et des écoles, afin de motiver les vétérinaires à l'action d'entraide et de solidarité professionnelle nécessaire à la bonne marche de l'association, amenée à aider financièrement et moralement de plus en plus de vétérinaires, conjoints, enfants et étudiants.

Grâce à deux legs reçus en 2005, l'A.C.V. a pu augmenter légèrement le montant de certaines bourses accordées en fin d'année, geste appréciée par toutes celles et ceux qui les reçoivent à l'approche de Noël.

Amis retraités, vous êtes un relais très important pour la connaissance de consœurs/confrères ou leur famille dans la difficulté grâce à vos liens de camaraderie et de rencontre par le canal de Veto-Vermeil. Nous comptons sur votre collaboration pour nous aider à les soutenir.

Bernard WILMET
Président A.C.V.

Loisirs

Notre retraite est souvent la prolongation d'une vie très active ; nous avons un ou des hobbies et, nous nous préparons à en jouir pleinement. Si cette activité n'est pas individuelle et requiert des partenaires suffisamment initiés, nous risquons de reporter, voir d'annuler certains projets, alors que d'autres seraient heureux d'y participer, mais vous les ignorez !

Aussi j'ai pensé que pour les vétos retraités amateurs de VOILE côtière ou hauturière il serait intéressant d'avoir **une bourse des équipiers** avec des projets et les demandes en rapport. En effet il n'est pas toujours évident de constituer des équipages seulement avec



Amateurs de voile !!

ses propres relations proches.

Je pense que dans un premier temps, les confrères intéressés devraient m'adresser leurs coordonnées, type de navigation, s'ils ont des projets, s'ils utilisent leur bateau ou s'ils sont équipiers, enfin s'ils sont intéressés par la formule. Le but étant de rapidement mettre les choses sur le site des Vétérinaires Retraités, consultable en permanence. Recevez mes amitiés confraternelles et adressez vos courriers :

Robert Peloquin (T63) 31 Route de l'Océan 56470 St.PHILIBERT - Tél. 02 97 55 18 56
< robert.peloquin@wanadoo.fr >

Doctorinaire par Jean BLANCHON (L 62)



Ce qu'a été la vie d'un Vêto des années 60, passé, comme beaucoup d'entre nous, de l'exercice rural à la "Canine" dans une région un peu particulière, la frontière avec nos amis Suisses. Une vision un peu romancée de notre métier, écrite avec brio et enthousiasme.

Aux Editions Alan Sutton. 192 pages. (ISBN 2-84910-245-8). 21 € en librairie.

Par ailleurs, rappelons l'ouvrage très complet qui retrace l'histoire de notre Profession par Ronald HUBSCHER,

Les maîtres des bêtes ou "Les Vétérinaires dans la Société Française (XVIII^e - XX^e SIÈCLE)"

aux Éditions Odile Jacob paru en Mai 1999. (ISBN : 2-7381-0710-9).

Le Vétérinaire et la Corbière d'en bas

Tel est le titre du nouveau petit recueil d'anecdotes professionnelles ou régionales que notre confrère Henri FOULQUIER (T 47) vient de faire paraître, en collaboration Roger DELPLA (T 47) retraité à Nègrepelisse (T & G). Ouvrage sans prétention, mais distrayant, savoureux et croustillant.

Envoi contre 10 €, port compris. Commander à : Henri FOULQUIER, 67 avenue Wilson 11200 LEZIGNAN.

Télévision

Chaque Dimanche matin, selon votre religion, vous pouvez regarder sur France 2 "le jour du Seigneur" ou sur TF1 "Télé foot". Mais allez voir un jour sur France 5 à 10 h 10 une émission littéraire "Le Bateau livre".

Ce n'est pas un nouveau concept, c'est une émission classique destinée à faire connaître certains livres et leurs auteurs. Elle se distingue par le fait qu'elle réunit des écrivains qui, ont quelque chose à dire plus qu'à vendre. D'où la tenue de ce programme présenté par Frédéric FERNEY, fils de notre confrère Jean FERNEY qui fut directeur de l'E.N.V. Toulouse et vit maintenant retiré à Levallois-Perret.

Vous apprécierez le doigté et le charisme du meneur de jeu ; C'est un moment d'intelligence.

Transmis par R. VERY

A Lire dans le numéro 33 (Juin 2004) du Bulletin de liaison des Professeurs d'Histoire-Geographie de l'Académie de REIMS p. 27 à 31, un très intéressant article :

"Les premiers Artistes Vétérinaires en Champagne, à la fin de l'Ancien Régime", par Patrick WADEL Collège Joseph Cressot de Joinville.

Ventes et abonnements :

Centre Régional de Documentation pédagogique de Champagne-Ardennes.

47 rue Simon 51100 REIMS

Tél. 03 26 49 58 58 - Fax 03 26 49 58 33.



Erratum

- Il fallait lire ligne 19 page 30 de WV n°27, du CR promo L 48/52 :

"Cette plongée en plein XVII^e siècle... (et non XII^e)

"Passer pour un sot, d'accord, pour un ignare, c'est plus ennuyeux" écrit Roger Gérard.

- page 43 de WV n°27 : il fallait lire "Envois avant le 01/01/06, dernière limite pour le n°28", et non : "avant le 01/11/05..."

- page 26 de WV n°27 le second vers du poème de Jean ORPHELIN a été déformé (nous lui présentons nos excuses).

Il fallait lire :

« Tu nous as préservé le mur de la Bovine »
(Le mur de la Bovine et le Memorial).

L'Animal médecin

Charles PILET avec Nicole PRIOLLAUD (Actes Sud)

L'actualité quotidienne appelant sans relâche notre attention sur les graves problèmes de santé qu'engendre la grippe aviaire, j'ai été personnellement très intéressé par la lecture de l'ANIMAL MEDECIN par Charles PILET et cela d'autant plus que j'y ai retrouvé des idées exprimées, il y a 50 ans, lors de ma soutenance de thèse.

Vient de paraître en effet, ce livre écrit par notre éminent confrère le professeur Charles PILET, président honoraire de l'Académie Nationale de Médecine et de l'Académie Vétérinaire de France. Cette double casquette dit combien le médecin rejoint le vétérinaire et inversement, dans l'action certes, mais aussi dans la matière de ce livre.

Il peut paraître inattendu et c'est là sûrement que réside tout l'intérêt de l'ouvrage. Il remet l'animal à sa juste place, indispensable à la compréhension de la biologie et au progrès de la médecine. Un médecin fort avisé n'écrivait-il pas : « Sans les expériences faites sur les animaux, la médecine humaine piétinerait sur place et verrait se fermer les plus larges routes du progrès ».

C'est sans doute ce qu'avait pressenti Louis XVIII en créant en 1820 l'Académie de Médecine, en conviant : « l'élite du monde médical, chirurgical, vétérinaire et pharmaceutique à s'unir au sein d'une même société » pour remplir les tâches qu'il lui confiait.

Voilà donc enfin, l'animal protecteur de la santé humaine, tant par les découvertes de laboratoire que par la surveillance épidémiologique, l'animal devenant la « sentinelle » chargée de témoigner de l'apparition d'une maladie dite « nouvelle ».

Mais il faut pour cela que des vétérinaires et des médecins en totale complémentarité, interrogent les sentinelles et qu'ils aient, les uns et les autres, une meilleure connaissance de la pathologie comparée et des zoonoses devant aboutir à une médecine « au singulier » ainsi que veut bien la nommer le professeur PILET dans un vibrant plaidoyer.

Déjà au XVIII^e siècle, VICQ D'AZYR, médecin anatomiste proposa « pour la première fois, de réunir les écoles vétérinaires et les écoles de médecine ».

Alors peut-être, les cent quatre-vingts zoonoses seraient-elles mieux connues de nos confrères médecins et sans doute la médecine animale et la médecine humaine dépassant les barrières administratives pourraient-elles désormais œuvrer utilement à la protection de la santé humaine.

Si le vétérinaire est d'abord le médecin des animaux, il est aussi et par là même, l'auxiliaire indispensable de la médecine de l'homme.

Voilà un livre porteur d'une grande espérance, prolongeant celle de BUFFON qui affirmait : « que c'est l'animal qui rend plus compréhensible la nature de l'homme et qu'il est temps de lui donner la place qu'il mérite ».

L'ensemble du corps professionnel vétérinaire a beaucoup à découvrir à la lecture de ce livre et sans doute plus encore le corps de santé médical dans son ensemble.

Un glossaire des noms, des institutions et des noms propres facilitera parfois la lecture de ce livre notamment pour les non initiés.

Peut-on regretter de ne pas avoir trouvé dans le glossaire des noms

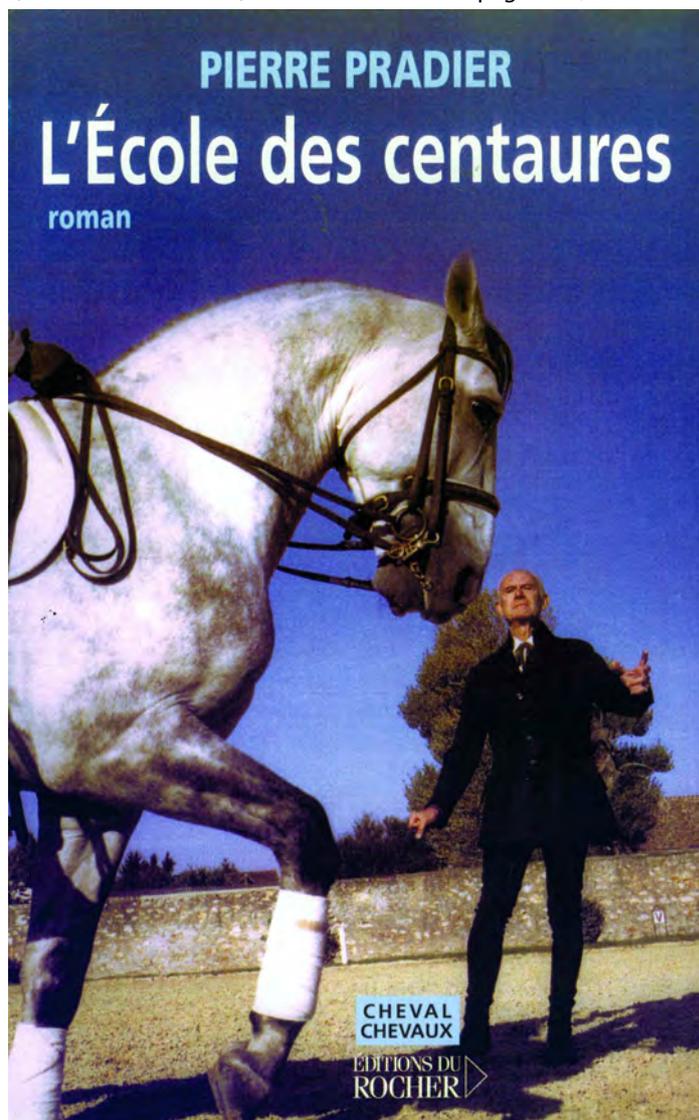
propres celui de Philippe MAUPAS, vétérinaire et médecin, co-inventeur avec son équipe de la faculté de médecine de Tours, du vaccin contre l'hépatite B ?

Dr Georges BARADEL (T 55)

L'École des Centaures

par Pierre PRADIER (A 59).

(ISBN 2 268 05008 4) Ed du ROCHER. 248 pages. 19,50 €.



Un Roman écrit par un "Homme de Cheval" qui fût vétérinaire officiel de la Fédération française d'équitation de 68 à 73.

C'est à la fois, l'histoire de 3 générations d'écuyers, le récit d'une transmission initiatique, de la révélation progressive des secrets de l'art équestre, mais c'est aussi celui de l'apprentissage de la vie : un grand roman d'amour, où les femmes communient avec les chevaux, et avec ces hommes sensibles.

« L'équitation est ce qu'un jeune prince peut apprendre de mieux, car jamais son cheval ne le flattera » (Plutarque).

Pour la petite histoire, souvenirs de 1965

J'habitais Étampes, en Seine-et-Oise, depuis trente ans et j'en étais maire depuis à peine trois mois quand tomba la nouvelle que le Président Charles de Gaulle viendrait sous peu nous rendre visite et y prononcer un discours.

Certes, c'était un honneur pour mes concitoyens et moi-même mais c'était aussi un lourd souci de bon accueil qui s'ajoutait à mon pénible devoir d'être à la hauteur de ma tâche municipale.

Aux divers aspects du protocole, s'additionnaient des détails aussi divers que de prévoir un lit de grande taille à l'hôpital, ou de fournir pour une heure dite une bouteille d'une certaine eau minérale non-décapsulée...

Venaient à la ville des tas d'agents nationaux ou préfectoraux chargés de vérifier les précautions de sécurité. C'est ainsi qu'un matin, en me rendant à la mairie, j'avisai sur la place un groupe dans lequel je reconnus le Commissaire de Police. Je m'en approchai pour saluer quand j'entendis une question posée à la cantonade : « Les sous-sols ont-ils été vus ». A quoi fut répondu un "oui" clair et sonore tandis que l'intervenant fit à mon intention un geste non moins clair signifiant que le problème de la sécurité des sous-sols avait été jugé trop futile pour qu'on s'y attache.

Or, Étampes est une très vieille ville dotée par exemple d'un vénérable donjon où Philippe Auguste enferma dès le lendemain de son mariage, pour sept ans et sans raison connue, Ingeburge de Danemark. Tous les Etampoïses savent, ou du moins croient fermement savoir, qu'émanent du donjon de nombreux souterrains qui courent sous les habitations. De fait, j'en connais certains qui paraissent être plus que de longues caves.

Les choses en restèrent là jusqu'à ce que le train qui amenait de Gaulle soit à une demi-heure de son entrée en gare. J'avais déjeuné tôt et buvais le café avec un adjoint qui voulait m'accompagner pour la réception. Nous étions prêts à partir lorsque le téléphone sonna. Redoutant un inopportun appel vétérinaire, je décrochai. « Monsieur le Maire, cet appel pour que soient épargnées des vies innocentes ; un souterrain a été miné sous l'Ecole de Musique et la charge explosera au passage du Président. ». L'interlocuteur avait déjà raccroché.

Effectivement, nous allions passer devant l'Ecole de Musique pour aller de la gare à la Place de la Mairie. Je me souvins alors du geste désinvolte dont j'avais été témoin quelques jours plus tôt.

Il fut vite décidé avec mon adjoint que nous ferions dans l'urgence un crochet au Commissariat. Le délégué du Préfet nous y déclara qu'il était trop tard pour faire quoi que ce soit.

Dans la minute, j'étais au bout du tapis rouge où le Président posa le pied. Dans la minute suivante, j'étais assis à sa gauche dans la limousine dont la capote fut aussitôt relevée en dépit de la pluie qui commençait à tomber. Je cillais. Lui, était debout, insensible comme un roc.

Ce n'est que dans la soirée que, me rappelant le parcours, j'ai songé à ce qui aurait pu se passer devant l'Ecole de Musique.

Courte suite : quelques semaines plus tard, à l'occasion d'un cocktail offert à la Préfecture, je retrouvai le Directeur des Renseignements Généraux : « J'ai dû vous inquiéter l'autre jour avec mon coup de téléphone anonyme » lui dis-je. « Pas trop, me répondit-il. Je savais que les sous-sols n'avaient pas été vérifiés, mais ils étaient trop profonds pour qu'une explosion soit dangereuse ».

C'était le temps du "Petit Clamart" ...une autre histoire : Dans les jours qui avaient précédé la visite du Chef d'État, j'avais eu celle d'un Commandant de C.R.S. « Vous n'ignorez pas, me dit-il, les attentats visant de Gaulle, mais ceux qui le reçoivent risquent aussi. Ainsi, hier, un de vos collègues du Département. Alors ne vous étonnez pas si, ces jours-ci, quelques-uns de mes hommes surveillent votre domicile, surtout la nuit ». Je confesse n'avoir aucunement fait part à ma famille de cette visite insolite, superflue,...

Je ne savais pas que mon jeune fils de 13 ans, rentrant le soir tard, trouvait plus discret d'escalader la grille du portail.

Dans le bas de la rue, nous avions une voisine qui jouait volontiers la concierge du quartier. « Heureusement que j'étais là, l'autre soir ». J'ai crié : « c'est son fils ! Il le mettait en joue ».

Ne médions pas sur les dames qui surveillent bénévolement, le soir, les rues de province.

G. BARRIERE, Étampes

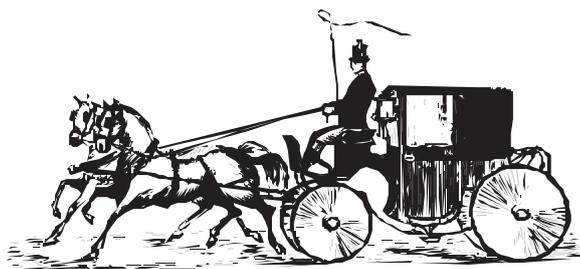
Le premier attentat à la voiture piégée

24 décembre 1800

Explosion de la « Machine infernale » rue Saint Nicaise, après le passage de la voiture du Premier Consul, qui se rendait à l'Opéra.

Tout accusait les Jacobins. Cela permit à la police, de déporter 130 républicains qui avaient échappé à la première vague arrêtée, suite à la première tentative de tuer Bonaparte à l'Opéra (18 octobre 1800). Mais ceux-ci étaient trop infiltrés, pour que la police de Fouché n'ait pas eu vent du complot, aussi contre l'avis de Bonaparte, décida-t-il de chercher ailleurs. Fouché et Dubois, sur les conseils d'Henry, chef de division du sommier, décidèrent de relever tous les indices.

Dubois explique dans un rapport : « Ayant fait ramasser avec soin les débris de la charrette, ainsi que le cadavre du cheval, aussitôt après l'explosion... je fis imprimer et afficher le 4 nivôse, le signalement exact de la jument, rédigé par le citoyen Huzard, artiste vétérinaire. Et dès le 6 du même mois, le nommé Lembel, reconnu la jument, pour l'avoir vendue, le 23 frimaire, ainsi que la charrette, moyennant deux cents francs, à un individu dont il donna le signalement. Legros, maréchal-ferrant, a, le même jour, reconnu la jument pour l'avoir ferrée ».



Le signalement se précise : « Le 8 du même mois, poursuit Dubois Thomas, loueur de carrosses et sa femme, déclarèrent que le cheval signalé, ainsi que la charrette avaient été amenés le 22 frimaire, vers 7 heures du soir, dans une remise dépendante d'une maison où ils demeurent, rue de Paradis ». Le mari et la femme donnèrent le signalement de trois individus qui avaient amené cheval et charrette. Ces hommes s'étaient présentés comme marchands forains, ils étaient sortis de la remise, le jour de l'explosion, avec un chargement de deux tonneaux. La police retrouva également le fournisseur des tonneaux.

Le principal acteur du complot fut identifié : « François-Jean Carbon, dit le Petit-Français, qui avait fait la guerre pendant 7 ans dans la Vendée, sous Bourmont ». Le doute n'est plus permis, ce sont les Chouans qui ont fait le coup. Grâce à la police des garnis, Carbon est suivi à la trace, et finalement, 25 jours après l'attentat, il est arrêté chez une Dame Duquesne, ancienne supérieure des religieuses de Saint Michel. Il est reconnu par tous les témoins. Un de ses complices, Pierre Robinault de Saint Régeant, est appréhendé peu après. Les autres s'échapperont. Ce premier attentat à la « voiture piégée » fit quatre morts et soixante blessés, et émut considérablement l'opinion. L'enquête, rondement menée, représente de plus, les premiers balbutiements de la police scientifique.

texte transmis par Jean COURDIER (A 54).

Les dix commandements du bon vétérinaire

Un excellent confrère nous communique les quelques vers que nous publions ci-dessous. Ils ont valu à l'auteur, Melle Simone Bourhis, receveuse titulaire du bureau de poste de Sermaise du Loiret, le premier prix de la Revue Des Indépendants :



I

Dès le matin tu partiras
Visiter au loin tes patients ;

II

Les moutons tu vaccineras
A tout le moins une fois l'an ;

III

Les gros cochons tu saigneras
Pour éviter l'étouffement ;

IV

Dans le "travail" introduiras
Le vieux cheval doucement ;

V

Belle vache tu vèleras
Avec soin délicatement,

VI

Au fermier, tu présenteras
Le petit veau, en souriant ;

VII

Jamais tu vivisecteras
Pour ton plaisir ou autrement ;

VIII

Toujours, toujours éviteras
Les souffrances inutilement,

IX

Pour te coucher, tu rentreras
A ton foyer béatement.

X

Ton chien, ton chat caresseras
Après ta femme, assurément

Simone BOURHIS

Trouvaille dans un grenier de famille d'un exemplaire du bulletin de la Droguerie Méré et Berger d'Orléans, au début des années 30.

*Pierre Emangeard
28190 Courville-sur-Eure.*

Dieu, les hommes et les femmes

Un jour, un bûcheron était occupé à couper une branche qui s'élevait au-dessus de la rivière. Soudain la hache tomba dans la rivière. L'homme pleurait si amèrement que Dieu lui apparût et lui demanda la raison de son désespoir. Le bûcheron lui expliqua alors que sa hache était tombée dans la rivière.

A sa grande surprise il vit Dieu plonger dans la rivière et remonter une hache d'or à la main :

"Est-ce là ta hache ?", Lui demanda-t-il.

Le bûcheron lui répondit : "Non".

Aussitôt Dieu retourna dans l'eau et revint cette fois avec une hache en argent : "Est-ce là ta hache ?", Lui demanda-t-il à nouveau.

A nouveau le bûcheron lui dit : "Non".

A la troisième tentative, Dieu revint avec une hache en acier, et lui demanda à nouveau :

"Est-ce là ta hache ?"

"Oui!", Lui répondit cette fois le bûcheron. Dieu, touché par l'honnêteté de l'homme, lui donna les trois haches

Le bûcheron rentra tout heureux à la maison.

Quelques jours plus tard, le bûcheron longeait la rivière en compagnie de son épouse. Soudain celle-ci tomba à l'eau. Comme l'homme se mit à pleurer, Dieu lui apparût à nouveau et lui demanda la raison de son chagrin. "Ma femme est tombée dans la rivière", lui répondit l'homme en sanglotant.

Alors Dieu plongea dans la rivière et réapparut avec Jennifer Lopez dans les bras : "Est-ce là ta femme ?", lui demanda-t-il.

"Oui !" hurla l'homme.

Dieu, furieux, fustigea l'homme : "Tu prends le risque de me mentir ? Je devrais te damner !"

Le bûcheron l'implora : "S'il te plaît, Dieu, pardonne moi ! Comment aurais-je dû répondre ? Si j'avais dit "Non" à Jennifer Lopez, la fois prochaine tu serais remonté avec Catherine Zeta-Jones. Si, à nouveau, j'avais dit "Non", tu serais revenu avec mon épouse et j'aurais dit "Oui". À ce moment là, tu me les aurais données toutes les trois. Mais je suis pauvre et pas du tout en mesure de nourrir trois femmes. Ce n'est que pour cette raison là que j'ai dit "Oui" la première fois.

La morale de cette histoire ?

Finalement, les hommes ne mentent que pour des raisons parfaitement honnêtes et totalement compréhensibles !

Ida CHAPPUIS

Mathématiques modernes



Enseignement 1960

Un paysan vend un sac de pommes de terre pour 100 F. Ses frais de production s'élèvent aux 4/5 du prix de vente. Quel est son bénéfice ?

Enseignement traditionnel 1970

Un paysan vend un sac de pommes de terre pour 100 F. Ses frais de production s'élèvent aux 4/5 du prix de vente, c'est-à-dire à 80 F. Quel est son bénéfice ?

Enseignement moderne 1970



Un paysan échange un ensemble P de pommes de terre contre un ensemble M de pièces de monnaie. Le cardinal de l'ensemble M est égal à 100 et chaque élément PFM vaut 1 F. Dessine 100 gros points représentant les éléments de l'ensemble M. L'ensemble F des frais de production comprend 20 gros points de moins que l'ensemble M.

Représente l'ensemble F comme sous-ensemble de l'ensemble M et donne la réponse à la question suivante:

Quel est le cardinal de l'ensemble B des bénéfices ? (à dessiner en rouge).

Enseignement rénové 1980

Un agriculteur vend un sac de pommes de terre pour 100 F. Les frais de production s'élèvent à 80 F, et le bénéfice est de 20 F.

Devoir : Souligne les mots "pommes de terre" et discute-en avec ton voisin.

Enseignement réformé 1980

Un peizan kapitalist privilégié sanrichi injustement de 20 fran sur un sac de patat, analiz le tekst et recherche les fote de 51 contenu de gramère, d'orthographe, de pontuassion et ensuite di se que tu pense de set maniaire de sanrichir.



Enseignement assisté par ordinateur 1990



Un producteur de l'espace agricole cablé consulte en conversationnel une data bank qui display le day-rate de la patate. Il loade son progiciel de computation fiable et détermine le cash-flow sur écran bit-map (sous MS/DOS avec config floppy et disque dur 4 Mo).

Dessine avec ta souris le contour intégré 3 D du sac de pommes de terre. Puis logue-toi au network par le 3615 code BP (Blue Potatoe) et suis les indications du menu.

Enseignement multi-média 1998

```
<!DOCTYPE HTML PUBLIC
```

```
"-//W3C//DTD HTML 3.2//EN">
```

```
<-- Ici l'élève devra cliquer sur le lien pour avoir le sujet du problème -- >
```

```
Dirige ton brouteur ouèbe sur l'hurle suivante :
```

```
"<AHNAME=
```

```
"http://www.educnat.fr/exercices/ math&tmatique/2iemecycle/superieur/ leproblem.htm">
```

```
<educnat.html
```



Enseignement 21^e siècle

Qu'est-ce qu'un paysan ?

C'est un envoi de Jean FERRAND.

Jubilé

Cinquante années déjà, nous quittions impatients,
Jeunes gens pleins d'espoir, cet établissement
Bien moins ignoble que le clame la chanson
Pour nous éparpiller vers divers horizons.
Adieu fouettances, fous rires partagés,
Moments irremplaçables de pure amitié.
Nous pensions tenir notre destin en main :
Les hasards de la vie tracèrent notre chemin
Cinq décennies déjà. Forts de notre savoir
Nous allions infléchir le cours de l'histoire,
Faire évoluer d'ancestrales pratiques
Effacer de notre art son aspect empirique.
Nous rêvions, car astuce et tour de main
Accompagnés de flair dans les rapports humains
Sont parfois plus utiles que pure science
Distillée à autrui avec condescendance.
Ainsi sont les choses, parfois fort subtiles
Et la vie pas toujours un long fleuve tranquille.

Cinquante ans c'est bien court, si l'on s'en réfère
A l'âge supposé de notre univers.
Notre printemps s'était déjà effiloché
Quand nos maîtres nous eurent diplômés et thésés.
L'été nous attendait, bruissant d'activité
Fait de jours affairés, de nuits entrecoupées,
Egayés par les rires et chagrins d'écoliers
Qui ne connaissent l'inconvénient d'être nés.
Insidieusement l'automne s'est installé,
S'occupant à saper notre vitalité.
Les enfants n'ont fait que traverser la maison
Et sont partis, joyeux, assouvir leurs passions.
Le moment est venu d'abandonner son art
Et ce faisant, déjà, on est mort quelque part.
Le bonheur a marché côte à côte avec nous;
Il est temps de l'asseoir, calé sur nos genoux
Et sans nonchalance ni désinvolture
Prendre bien soin de lui afin qu'il perdure
Sachons l'art d'évoquer les minutes heureuses
Et avec lui goûtons ces heures paresseuses.
L'air est plein du frisson des choses qui s'enfuient
Laisant flotter un doux parfum de nostalgie.
Rappelez lui qu'il est vain de courir après
Que vous l'aimez, et que sa place est dans le pré.

Cinquante ans, c'est bien long, pour ceux qui n'ont pas pu
Réaliser les rêves qu'ils avaient entrevus.
Le talent, hélas, est l'injustice de Dieu,
La fortune porte un large bandeau sur les yeux
Le ressac du destin ne laisse aucun choix :
Il faut parfois subir la rigueur de sa loi

Le temps est relatif, parfois il s'étire

Pour ceux à qui la chance a omis de sourire.
« Les sanglots longs des violons de l'automne
blessent mon cœur d'une langueur monotone »
Ecrivit le poète en mélancolie
N'attendant de l'hiver aucune embellie,
Se laissant submerger par la douceur étrange
De ces journées sans but que rien ne dérange,
Ressassant ses défaillances et ses fautes
Avant que l'oubli ne les jette dans sa hotte,
Trouvant ni exaltant, ni très original
Le devoir de livrer la lutte finale
Qui implacablement se rapproche chaque jour,
Qu'il sait perdue d'avance sans espoir de détour.

Cinquante ans c'était trop pour un certain nombre
Qui ont déjà rejoint le domaine des ombres.
Ils se sont effacés, discrètement, sans bruit
Happés par l'inconnu, le silence et la nuit.
Leur souvenir s'estompe avec le temps qui passe
Et bientôt leur sillon ne sera plus que trace.
Pleurer ses amis, c'est pleurer sa jeunesse,
Pleurer leurs épouses, c'est porter leur détresse.
Sortir du cercle ténébreux de la douleur
Est pour beaucoup une véritable gageure.
Pour survivre alors, il faut beaucoup d'amour
Pour vivre gentiment, il faut un peu d'humour
Alors écrivons que, selon mon notaire
Mourir est bien la dernière chose à faire
Pour des philosophes, selon certains livres
Ce n'est au fond qu'un manque de savoir vivre.

Cinquante ans et alors ! on ne va pas pleurer
On ne va pas incessamment se retourner
Et ramener en chœur « c'était le bon temps »
Ou pire encore « mais où sont les neiges d'antan »
Ça fait plutôt ringard ou ancien combattant
La vie est là, il faut jouir du temps présent
Oui bien sûr l'avenir n'est plus ce qu'il était,
Pour nous, nous en sommes conscients, les jeux sont faits
Nous n'avons plus l'espoir des lendemains qui chantent
Portés par l'utopie à l'aile flamboyante
Mais chaque jour de plus n'est pas un jour de trop
Peut être sera-ce un moment sans accroc
Fait d'heures propices, de minutes heureuses
D'échanges fructueux et d'amitié reuse
«Les plus beaux jours de notre vie sont ceux qui nous
Restent à vivre » écrivit Jean Giraudoux
Nous sommes réunis : ô temps suspend ton vol
Tout en embellissant nos souvenirs d'école
Sans plus penser, sans plus tarder, chantons, rions
Bref, pour bien fêter ce jubilé : jubilons.

Roger VERY

PS : Copier un auteur c'est du plagiat. En copier plusieurs,
c'est de la recherche !

Le point de vue du supporter

(Texte écrit quelque temps avant sa disparition, le 23 octobre 2005, à l'intention du projet d'ouvrage collectif « Véto Matabiau »)

Il y a plus d'un demi-siècle qu'un rustre normand sollicita son admission dans le cercle très fermé de l'Ovalie. Avec la commisération qui convient pour un tel ignare, mon ami Pierre Alary m'admit en préparation dans un établissement de la région parisienne ou on l'avait exilé. De la bonne volonté il en fallut pour ingurgiter la potion euphorisante dont nous abreuvait sur ses gueules noires de champions de France, le carmausin dithyrambique. De la patience j'en eus pour décortiquer les mystères de la boîte à gifles, de la passe croisée, de la cravate opportunément appliquée, ou du carton meurtrier. Du geste et de la parole on me commentait les finasseries de Bruno Dalla Riva et consorts, en suçant la substantifique moelle du Midi Olympique.

Dur, dur, pour un étranger du Nord plus familier du ballon rond que de "l'opération casquette" ou de la bizarre patate aux rebonds imprévisibles.

Le miracle advint pourtant qui me vit débarquer un matin de 52 en gare de Toulouse Matabiau pour achever mes études véto-rugbyistiques parmi ces gentlemen pratiquant un jeu de voyous.

L'initiation fut délicate entre brimades et beuveries et surtout ma coupable ignorance des règles compliquées de l'Ovalie Vétérinaire.

Avec une certaine jalousie, je découvris les faveurs consenties aux pratiquants du ballon ovale, tandis que nous, pauvres moines, tripailions de moines... subissions les horreurs que nous infligeaient les Albert Guédot et autres Sottier.

Tant bien que mal, j'ai survécu douloureusement entre Dix Avril, Chimie-Bio, les Ponts Jumeaux vivement conseillés le dimanche. John Wayne, Alan Ladd firent beaucoup pour nous éviter la déprime.

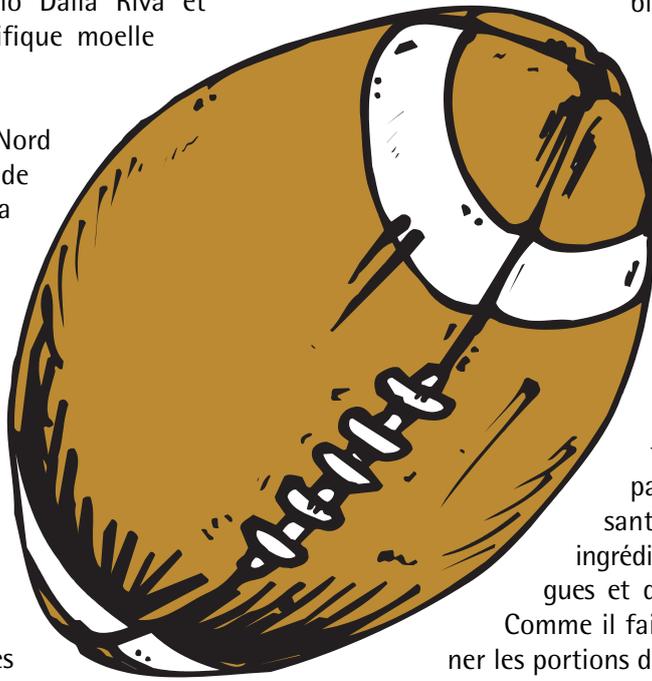
Bizarrement, aux premiers souffles du printemps, une sourde agitation se manifesta soudain : dans les amphis quelques hurluberlus se mirent à rêver en commentant le tout nouveau programme des Championnats d'Académie quinzistes. Toutes affaires cessantes, il s'agissait, disaient-ils, de défendre le mieux possible l'honneur des Vétos face

aux coriaces étudiants de la ville rose.

Si on triomphait régulièrement des amateurs Lyonnais ou Alforiens des porcheries annexes, hors du monde Véto, la campagne précédente avait été décevante. Il fallait faire plus et mieux. Et les sélectionneurs de se pressurer les méninges pour mettre sur pied une brillante équipe qui pulvériserait les autres. Il y avait les anciens, mais cette arrivée de poulots ambitieux méritait attention... "Tiennot" Bouyou consultait ses bourriques, Durand et l'élégant Jo

Pradère envisageaient de savantes combinaisons pour renforcer leur cavalerie. Avec la modestie qui convient, à la sortie des passionnants cours d'anato, on décida de les aider en se penchant sur ces graves problèmes dans de roboratives Roquefort-parties destinées à mettre un peu d'ordre dans nos idées : des séminaires simples qui commençaient par l'envoi rue du Dix Avril de plusieurs estafettes chargées de ramener de belles tranches de Roquefort, quelques pains croustillants et quantité suffisante de gros rouge du Languedoc. Ces ingrédients avaient le don de délier les langues et de multiplier les propositions. Ah !

Comme il faisait beau voir l'ami Claude talonner les portions de Roquefort sur de vastes tartines, l'énorme Duchalet engouffrer les baguettes dorées pour conforter sa poussée de pilier, Dédé tête de fer encourageant sa viticulture de l'Aude en larges rasades de rouge de son pays ou la danse des gazelles en puissance qui bâfraient avec distinction pour affûter leur pointe de vitesse. On voyait alors les Frotté, les Alary changer de pied opportunément pour happer au passage quelque appétissante préparation ou un verre en souffrance. Puis tous mastiquaient gravement en évoquant le nécessaire rajeunissement de la phalange véto. Un peu à l'écart, la piétaille, Jean Alain, le Fils et quelques autres ramassaient les miettes, flattés d'être admis à des séances tactiques aussi initiatiques. Ce pré-entraînement donna tout de suite les résultats escomptés : la saison 52-53 se termina en demi finale du championnat de France ! Le merveilleux quinze était constitué ! On y ajouta alors quelques pincées de drague hebdomadaire, à la "Plantation", au "Ramier", au



"Speakeasy" ou au "Grand Hôtel", des égéries câlines et les conseils que distillait "Mémain" dans son bar louche.

Les saisons suivantes confirmèrent le standing de cette équipe : Bernard Duchalet et André Frotté caracolaient au Stade Toulousain, Montauban nous déléguaient Christian Borredon, les Planès, Claude, Pezet, Alary, Cantegrel, Mayard et autres s'affirmaient à leur contact. Une aube nouvelle s'était levée sur Matabiau, le Vêto Rugby Club brillait de mille feux jusqu'à une autre demi-finale malheureusement perdue et sûrement mal arbitrée...

L'éloignement et le sérieux de nos études nous privaient

souvent de matches homériques, mais grâce à Dieu ou au verbe des conteurs intarissables, nous ne perdions rien pour autant ! Leurs récits épiques auraient ravalé Roger Couderc au rang de pâle amateur : ils nous comblaient d'exploits qu'on pouvait déguster durant plusieurs semaines. A nous, les gens du Nord, après la saga éducative, il ne manquait plus guère que le béret basque, le rocailleux parler occitan et les "miladius" de "Pistoulet" pour être tout à fait naturalisés en pays d'Ovalie.

Las, en 56 le redoutable Mias qui avait eu la fâcheuse idée de faire Médecine, vint tempérer un peu nos ardeurs. Les

LES SONNETS DU VÉTÉRINAIRE - V



V

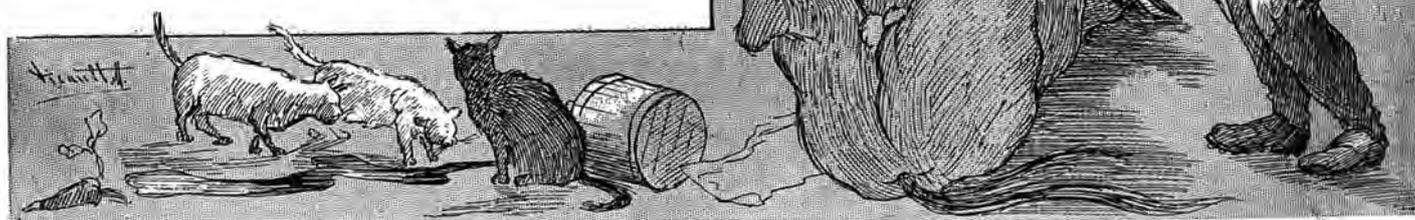
COLIQUES

Doux sommeil. Monsieur ronfle et madame ronronne,
Un songe les emporte aux pays fabuleux...
Quand, soudain, des appels qu'un charretier claironne,
Pan, pan ! viennent heurter leur cerveau nébuleux.

Des coliques ! Encor !... Monsieur sacre, marronne,
S'habille quatre à quatre et sort, rogue et frileux.
Dans la cour, lourdement, la rosse percheronne
Imprime à son gros ventre un roulis crapuleux.

Et c'est, toute la nuit, pour calmer son délire :
Flamme, seringue, essence, éther, toute la lyre...
Un trocart, de ses flancs affaisse le contour.

Alors, triste retour des choses de ce monde,
Quand cessent les douleurs de cette brute immonde,
Le docteur se sent pris de colique à son tour.



carabins nous barrèrent la route sans entamer la légende du team folklorique, rigolard et généreux. Les combattants blanchis sous le harnais se virent poursuivis par l'étude et, dans leur désespoir, certains se hasardèrent, ô horreur, à tâter la balle ronde du Baby Foot, à la Faculté du Dix Avril !

Le ru'by allait perdre ses vieilles gloires vétérinaires dispersées par la vie. Le panache et la joyeuse épopée attendaient de nouveaux serviteurs : on les isola dans une triste banlieue ou les talents s'étiolaient dans une science confortable et cotonneuse. Nos Dieux du stade un peu

amortis sans doute ont vu les joutes viriles faire place aux calculs étriqués sonnants et trébuchants mais ils n'ont pas tout à fait raccroché. Vous l'allez voir, les Mânes de Bourgelat vont en soupirer d'aise et les Vétos Toulousains vont rajeunir en ouvrant la parenthèse rugbystique et les souvenirs héroïques des héros fatigués de feu l'école de Matabiau.

Guy LEBARBE (T 56)



LES SONNETS DU VÉTÉRINAIRE - XI



XI

LA SERINGUE

Sans souci des moqueurs et du qu'en-dira-t-on,
Pour charmer les loisirs d'une besogne austère,
Nous avons conservé le suranné clystère,
Car c'est un jeu charmant que celui du piston.

Pour boire à reculons la drogue magistère,
Il faut un instrument, coquet et de bon ton,
Qui pousse au bon endroit le savoureux picton :
Un biberon d'étain remplit ce ministère.

O charme ! ô poésie exquise du métier !
Comme on a bien raison de prendre un air altier
Quand on porte ce doux engin en bandoulière.



A viser dans le mille on devient bon pointeur,
Honni soit qui médit de ce sport enchanteur...
Diafoirus vit toujours... Dors-tu content, Molière?



La SEMAINE NATURE 2006

du dimanche 21 mai (après-midi) au dimanche 28 (en matinée)

Une nouvelle "Semaine Nature" ! Celle ci sera la dix-huitième. Une fois encore, l'occasion nous est donnée de nous rencontrer dans un cadre agréable et de partager cette amitié qui a toujours été la marque de toutes nos rencontres.

Comme chaque fois, il y en aura pour chacun selon ses capacités, des vieux habitués de la semaine nature qui crapahutent peut être encore, aux moins agiles qui se répartiront comme d'habitude en 3 groupes... les écolos, les flâneurs, les dilettantes ou les curieux ; de toutes façons nous serons tous là, pour étancher notre soif de détente, d'air pur et de convivialité.

Nous nous retrouvons cette année aux confins du Lot et de l'Aveyron au carrefour du Quercy, du Rouergue et du Sud Cantal, à La Châtaigneraie, village classé "grand confort", point de départ idéal pour découvrir des sites aussi prestigieux



La Châtaigneraie



Rocamadour

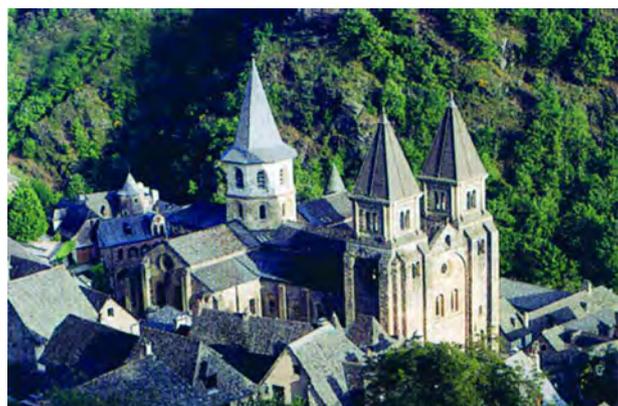
Les ACCÈS

Gare : Aurillac 45 km, figeac 22 km, Maurs 0,8 km.

Aéroport : Liaisons aériennes quotidiennes avec Aurillac et Rodez 58 km.

Route : N 122 à partir d'Aurillac au Nord ou de Figeac au Sud.

Pour les arrivées par train ou par avion, le village de vacances peut organiser une liaison routière entre le lieu d'arrivée et "La Chataigneraie".



Conques

que Conques, Le Puy Mary, Padirac, Rocamadour...

L'enthousiasme de toutes nos précédentes semaines nature ne faiblira pas cette fois encore !

Comme chaque fois, il y aura des balades, des visites passionnantes... enfin de quoi distraire les plus exigeants, animer nos rencontres et ranimer nos vieilles amitiés !!



Voyage G.V.R. 2006



du 9 au ^{SIENA}
19 juin 2006

Italie

**Circuit
découverte
11 jours / 10 nuits**

Milan

**DEPART PARIS
VOL REGULIER : AIR FRANCE**

Prix par Adulte : 1 560 € en chambre standard règlement carte GOLD
1 600 € en chambre standard règlement par chèque.



SIENA - Piazza del Campo



FLORENCE - Santa Maria Novella

**Pour plus d'information :
Contact : Georges Lucien
04 70 34 67 12 ou au 06 08 60 75 51**



SIENA - Piazza del Campo



MILAN - Le Duomo

n - Florence - Venise

PROGRAMME

Jour 1

ARRIVÉE À MILAN

Jour 2

CARRARA

Jour 3

FLORENCE

Jour 4

FLORENCE ET LES OFFICES

Jour 5

FLORENCE ET SES ÉGLISES

Jour 6

SAN GIMINIANO ET SIENNE

Jour 7

PISE ET LUCCA

Jour 8

PADOUE ET JESOLO

Jour 9

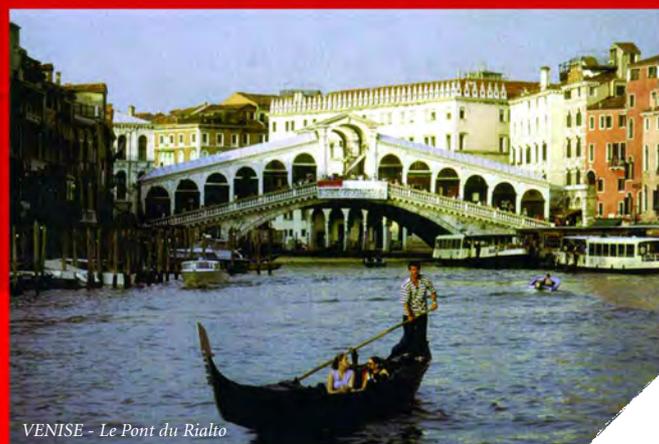
VENISE

Jour 10

LES ÎLES DE LA LAGUNE

Jour 11

LES QUARTIERS TYPIQUES



VENISE - Le Pont du Rialto

Du Major THOMSON à Louis PASTEUR

Dans les premières années de notre séjour sur la Côte-d'Azur (c'était vers 1970), nous habitions dans un grand appartement sur les hauteurs de JUAN-les-PINS. Dans un immeuble voisin habitait un Monsieur assez original. Il portait toujours des costumes un peu voyants, des pantalons à carreaux, un large chapeau, des lunettes noires ; nous le voyions souvent partir à la plage en emmenant dans une petite cage son perroquet GABONNAIS. Il portait de solides moustaches à la SALVADOR DALI, marchait très dignement avec la cage à bout de bras ; nous l'avions surnommé "le Major Thomson". Un jour, il téléphone à la clinique pour demander une visite à son domicile pour le perroquet qui était malade. En fin de soirée je me rends donc à son domicile, examine le malade et lui prescris un traitement. Je sors alors une fiche comme je faisais pour tous mes patients et lui demande son nom pour consigner les symptômes et le traitement ordonné.

Il me dit « je m'appelle MEISTER, ce nom ne vous dit rien ? » Je réfléchis quelques instants et lui dis, « la question ainsi posée, ce nom ne me rappelle que celui du petit Alsacien sauvé d'une mort certaine par Louis PASTEUR, après avoir été mordu par un chien enragé ». Il me dit : « c'était mon père ».

Je suis alors resté plus d'une heure à l'écouter me raconter dans tous ses détails, la véritable épopée de ce petit MEISTER, devenu célèbre et dont l'histoire est dans tous les manuels scolaires.

C'était un soir d'hiver, à la nuit tombante le petit MEISTER rentre de l'école à pied, en cours de route, il est mordu par un chien enragé et rentre affolé à la

maison en criant « je suis mordu, je suis mordu ! ». Sa maman le reçoit, complètement affolée elle-même, car elle savait qu'aucune guérison n'était possible. Elle part en courant jusqu'au café du village où son mari faisait sa partie de cartes. L'assemblée est consternée, chacun donne son avis sans pour autant savoir que faire. C'était la consternation générale. C'est alors qu'entre dans le café un étudiant du pays qui arrivait de PARIS où il faisait ses études. Après avoir compris ce qui venait d'arriver, il dit à l'assemblée : « je rentre de PARIS, et j'ai entendu parler d'un certain Monsieur PASTEUR qui fait des études sur la rage ».

Décision est alors prise sur le champ ; le petit MEISTER et sa maman partiront le lendemain matin pour PARIS par le premier train. Véritable expédition, nous sommes en ALLEMAGNE (en 1885, l'Alsace était allemande).

A PARIS, il faut trouver Monsieur PASTEUR qui travaille à l'Ecole Normale Supérieure. Après avoir enfin trouvé PASTEUR, ce dernier refuse d'intervenir car il n'est pas certain de la fiabilité de ses recherches, d'autre part il n'est pas médecin et ne peut encore être sûr de la véracité de ses travaux expérimentaux. La maman du petit MEISTER se jette à genoux devant le grand PASTEUR qui, devant une telle détresse, décide de tenter l'expérience. Si rien n'est fait, le petit mordu est forcément en danger de mort.

PASTEUR décide de garder le garçonnet et l'installe dans une chambre de l'Ecole Normale Supérieure, sous les toits. La chambre est éclairée par une fenêtre donnant sur un couloir ; le soir à la nuit, PASTEUR vient silencieusement écouter à la porte de la chambre pour voir comment se comporte son patient. L'enfant voit l'ombre de PASTEUR se profiler sur la vitre de sa chambre où elle devient immense. Cela a été bien rendu par SACHA GUITRY dans le film consacré par ce dernier à la vie de PASTEUR.

L'enfant sera sauvé et entrera ainsi dans l'Histoire de l'humanité.

Mais, pour mon interlocuteur, l'histoire ne s'arrête pas là.

Arrivé à l'âge adulte, le petit MEISTER deviendra concierge à l'Institut PASTEUR jusqu'à sa mort en 1940. Bien peu de personnes savent comment il est mort. Quand les Allemands sont arrivés à PARIS, en Juin 1940, et qu'un officier est venu prendre possession de l'Institut PASTEUR, Monsieur MEISTER, ne pouvant supporter de voir les Allemands s'installer dans ce lieu mythique qui était toute sa vie, s'est suicidé avec le revolver qu'il avait sur lui.

Croyez vous, me dit mon client (et j'étais de plus en plus curieux de connaître la suite), que l'histoire s'arrête là ? Eh bien, non. Je garde un studio à l'Institut PASTEUR de PARIS où je descends quand je vais à PARIS. Ce studio est à ma disposition à vie. J'ai fait la guerre dans la marine et j'ai servi sur un paquebot qui a été utilisé comme transport de troupes. Savez vous comment s'appelait ce grand bateau ? Eh bien : "LE PASTEUR".

Ainsi se termine ma consultation pour le perroquet de Monsieur PASTEUR qui a dû se trouver bien du traitement que je lui avais prescrit, puisque je l'ai revu partir à la plage de JUAN-les-PINS dans sa petite cage, avec le "Major THOMSON".

Jacques ANTOINE.

(ndlr... comme l'histoire est parfois curieuse ! Faisant mon service militaire, j'étais, lors de "l'expédition de Suez", sur un cargo, le "La Hague", en rade de Port Saïd, à poste tout à côté du Pasteur, et j'ai pu ainsi visiter ce magnifique paquebot retour d'Indochine, sans connaître l'histoire de son nom. Pour moi, presque 50 ans après, la boucle est bouclée... merci M. Thomson. A.F.)



La première femme vétérinaire en France



Un bulletin de l'Association des Anciens élèves de l'Ecole d'Alfort de 1937 salue en ces termes la première femme Docteur vétérinaire :

« M^{lle} Jeanne Miquel (Alfort 1934), à subi récemment, avec succès, les épreuves de la thèse de Doctorat Vétérinaire, à la Faculté de Médecine de Paris, en présentant un travail sur le sujet suivant : Le "Greyhound-Racing" ou les courses de lévriers avec lièvre électrique.

M^{lle} Miquel est la première femme qui ait suivi de façon régulière, continue, les cours de médecine vétérinaire dans une Ecole française. Sans doute l'Ecole d'Alfort accueillit-elle, il y a quelque trente ans, une étudiante étrangère, mais celle-ci n'y séjourna point un temps suffisant pour répondre aux obligations d'une scolarité totale. M^{lle} Miquel, qui exerce maintenant comme "praticienne" à Paris, est donc, en France, la première femme docteur vétérinaire, mais aussi la première femme vétérinaire... tout court. En s'inspirant des exemples très nombreux de quelques pays étrangers comme l'Angleterre, l'Allemagne, la Russie, elle a

ouvert une voie qui a été suivie, bien que timidement, puisque l'Ecole d'Alfort compte actuellement encore une jeune fille parmi ses étudiants ».

Cette thèse fit l'objet d'un commentaire élogieux du Professeur Étienne Letard dans le Recueil d'Alfort de Janvier 1937. Mademoiselle Miquel avait auparavant publié en Mai 1936, dans ce même Recueil, une étude sur "Les accidents des membres chez le lévrier de course".

Ce fut donc par un frais matin de Novembre 1930 que les étudiants de l'Ecole d'Alfort virent arriver, avec la curiosité qu'on devine, une jeune fille blonde aux yeux bleus, attentive et souriante, mais sans doute très émue.

Cette rentrée un peu tardive s'explique par le fait que Jeanne Miquel ne figure pas sur la liste des élèves admis en 1930, publiée par le Recueil d'Alfort en Septembre, mais sur une liste complémentaire de Novembre. La raison en est que l'Inspecteur général des Écoles vétérinaires (le Professeur Leclainche), dut donner son autorisation pour l'admission de cette jeune fille.

Mais en 1934, elle n'est pas sur la liste des 28 élèves de 4^e année ayant obtenu le certificat de fin de scolarité en Juillet (sur 38). Elle fait partie des 10 élèves ayant eu une "vétérance", et repassa l'examen en Octobre, avec succès cette fois.

Jeanne Miquel fit-elle l'objet d'une sévérité excessive de la part des examinateurs, tant à son entrée qu'à sa sortie de l'Ecole ? Il nous serait douloureux de le penser.

Certificat de fin de scolarité en poche, Jeanne Miquel se rendit en Angleterre où l'attirait sa passion pour les courses de lévriers. Elle y resta plus d'une année, fréquentant notamment le service du Professeur Wooldrigde. Notre consoeur s'installa ensuite à Paris, 26 Avenue de Wagram. Son cabinet connut un remarquable succès. Elle fut considérée comme une pionnière courageuse et originale.

Mais Jeanne Miquel avait connu en Angleterre un jeune officier de la Royal

Air Force, Paul Endersby, et devint Madame Endersby. Ce qui fait qu'en 1940, elle dut quitter précipitamment la France pour rejoindre l'Angleterre. Les années de guerre passées, elle ne revint que peu de temps en France car son mari ne voulut pas s'y établir. Ils émigrèrent au Canada, mais elle ne put y ouvrir un cabinet vétérinaire, l'équivalence des diplômes n'étant pas reconnue.

Qu'à cela ne tienne, elle orienta différemment son activité, et elle fonda une école de Français à Toronto : "Les Heures Françaises". Elle élaborait sa propre méthode d'enseignement faisant une grande part à la mémorisation. Sa réputation fut grande, ses élèves nombreux. Madame Endersby fut d'autre part mère de Cinq enfants : tous des garçons.

C'est le 12 Février 1986 qu'elle s'éteignit, à Toronto, à l'âge de 78 ans, après une courte maladie (elle enseignait encore dans son école 15 jours avant son décès).

Revenons au texte du bulletin de l'Association des Anciens élèves. La jeune femme à qui il est fait allusion "il y a quelque trente ans", était de nationalité russe. M^{lle} Marie Kapsevitch, de Loknistoë (Ukraine). Elle figure en tant qu'élève non classée après la liste des élèves diplômés à la suite des examens généraux de l'année scolaire 1896-97.

Quant à la jeune fille étudiante en 1937, il s'agit de Leone Balssa, admise en 1934, et qui deviendra Madame Dhennin. Premier couple vétérinaire de notre histoire, Louis et Leone Dhennin feront toute leur carrière au laboratoire central de recherches vétérinaires. Notons que Leone Dhennin-Balssa fut la première femme membre titulaire, puis présidente de l'Académie vétérinaire de France. Elle nous a quittés le 9 Mars 1997, à l'âge de 82 ans.

PoI JEANJOT - EMERY
72500 Château du Loir
(reçu par l'intermédiaire de Bernard
CHAUTEMPS)

Luno

Ceci se passe à une époque reculée, l'époque où je m'efforçais de prouver à mes parents qu'un kilo de plomb est plus lourd qu'un kilo de plumes, je ne me souviens plus l'âge que j'avais. On m'avait raconté l'histoire du cheval du péyarot qui était entré un jour dans l'église et avait sifflé toute l'eau du bénitier. Dans mon imaginaire il devait être vieux, pauvre et même peut-être un peu galeux, bien sûr, un cheval qui travaillait tout le temps à courir la campagne, pour ramasser les peaux de lapins qu'il payait deux sous pour les revendre trois à l'usine. Pour moi, il avait vengé toute la gent animale, qui dans mon esprit était plus ou moins méprisée en tous cas déconsidérée par tous ces faux jetons d'adultes du village. Il s'était béni lui même, au mépris des hommes et pour la plus grande gloire de Dieu, il avait participé tout seul à une entreprise sacrée. Bref j'étais heureux. Or, donc, à cette époque j'avais un chien qui s'appelait LUNO (du latin "lux" la lumière) on le disait le chien de mon père, mais ce n'était pas vrai, c'était le mien, c'était peut-être l'employé de mon père, ou le pensionnaire de ma mère, mais c'était mon chien mon copain, un genre de grand frère. Il était de race anglaise, mais il comprenait le français et même l'occitan. Il avait de la personnalité, j'avais une grande considération pour lui, il était mature, il n'avait jamais un mot au dessus de l'autre, il était un sage, faisait ce qu'il voulait, lui, il rentrait et sortait comme il voulait, lui, il allait où il voulait, lui, on ne l'obligeait en rien, lui, mes parents disaient même qu'il avait une fiancée à Planpuech, sur la route d'Aubin où il passait une semaine et remontait à Montbazens le samedi pour aller à la chasse et que s'il était un peu fatigué il prenait, s'il le pouvait, l'autobus Lombard. Il me souriait souvent avec sa queue, sauf quand il avait une idée derrière la tête ou qu'il avait un rendez-vous avec un de ses copains, là il me snobait ne me voyait même pas, c'était la crème des chiens. Un dimanche où il était tranquillement assis dans la cour, je lui sou-

lève doucement le pavillon de l'oreille et je lui murmure lentement pour qu'il comprenne bien « NUNOU, tu es un très beau chien et un bon chien, ils disent que tu n'as pas d'âme, toi comme moi on les laisse penser ce qu'ils veulent, c'est bien comme ça! Mais tu connais parfaitement ton métier de chasseur et pour moi tu as toutes les qualités, mais j'ai remarqué que même passant souvent devant l'église tu ne t'es jamais arrêté pour dire bonjour au Bon Dieu, tu ne t'es jamais présenté à Lui, tu ne l'as jamais remercié pour t'avoir fait comme tu es, un très bon chien, et c'est pourtant ton créateur exactement comme il est mon créateur. Ne t'en fais pas ». On s'approche de l'église à l'heure des vêpres, j'attends que tout le monde soit entré, et je dis à Luno « J'ai ma tactique, suis -moi dans le tambour ». On y va et là je lui fais signe de me suivre en tapotant mon genou et je m'avance à grandes enjambées, dans la nef, jusqu'au chœur. Je m'installe en me forçant à ne pas me retourner. Si je m'étais fait pincer par Monsieur le curé, je me serais fait tancer de belle manière, on m'aurait traité d'enfant vicieux, ce qui n'était pas le cas. Brouhaha au fond de l'église, pendant un moment puis plus rien ! Ouf ! J'étais heureux, Dieu avait pu voir mon chien et lui-même avait accompli son devoir. Plus tard mon chien est mort au champ d'honneur, à la chasse, un ami de mon père l'a tué par accident (qu'on a dit) je pense plutôt que cet ami a pris LUNO pour un oiseau, alors qu'il avait pris l'aspect d'un ange, avec ses ailes et qu'il est monté tout droit au paradis des chiens. Paix à sa mémoire !

Jésus disait à ses disciples : « Celui qui ne ressemble pas à ces enfants n'entrera pas dans le Royaume des Cieux, car le Royaume des Cieux leur appartient ».

Il a aussi chassé les vendeurs du temple, mais il n'a rien fait contre les victimes, moutons et colombes .

Montaigne écrivait : " Il n'est d'enfant des classes moyennes qui ne se puisse dire plus scavant que moy."

Pierre COUDERC
(promo Virus T 56 - 60)

L'Oubli !

Merci d'évoquer les Promotions des années passées, leurs réunions, leurs voyages. Mais il y en a de plus anciennes dont on ne parle guère, et pour cause.

Je suis entré à l'Ecole de Toulouse en 1937 avec, entr' autres, mon inséparable ami Maurice SOULARD.

A l'entrée, c'était une belle promotion. A la sortie, en 1945, nous n'étions plus que nous deux de cette promo, sans aucune nouvelle des autres.

Voici notre parcours, à tous deux : Mobilisés en 39, incorporés dans l'HVA de la première armée où nous rejoint notre ami Henri BRETTE de l'Ecole de Lyon. Tous trois faits prisonniers le 20 mai 1940. Direction la Poméranie, Stalag II B. Puis une ferme avec 7 autres prisonniers. Gardien armé omniprésent, une brute innommable. BRETTE est libéré début 43 pour raison personnelle. Maurice Gaulard est libéré fin 43 comme ingénieur agronome. Pris de cafard, je simule un accident du travail, je me mutile volontairement, abcès de fixation, au dessus du genou. Le produit utilisé est plus puissant que ce que je prévoyais. Le résultat est désastreux. Transporté d'urgence à l'hôpital militaire allemand le plus proche, je me trouve au milieu des grands blessés retour de Russie. Les médecins envisagent une amputation, ils me soignent et l'évitent. Ils me gardent soixante dix jours, puis je suis renvoyé en France pour incapacité au travail.

Au retour, je m'arrête à l'Ecole de Toulouse. Le Directeur de l'époque trouve l'année trop avancée pour me reprendre. Nous sommes à la mi-février. Ce même directeur est remplacé le lendemain par DARRASPEN. Le surlendemain, j'intègre l'école. J'y retrouve mon ami Maurice SOULARD.

DARRASPEN, Qui a fait la dernière guerre, organise pour nous deux, une réception extraordinaire. Élèves et professeurs sont réunis devant nous, on observe une minute de silence au pied du drapeau hissé en haut de son mât.

Regretté DARRASPEN !!

Voilà ce qu'il restait en 1945 d'une promotion si prometteuse en 1937 !

Mais où étaient donc passés les autres ? Les Belaval, Cambours, Denise, Dubuisson, Duvigneau, Zmaï ? Ah si quelqu'un pouvait me le dire !?

PS : Autre oublié : durant cette même période, un certain Le Pallec, major en deuxième année était parti combattre les Allemands de la poche de Royan. Il n'en est pas revenu. On en a guère parlé. Et pourtant, c'est bien à des personnages de cette trempe que nous devons notre liberté aujourd'hui.

Elie DUC

(ndlr... pas tout à fait oubliés !...Véto Vermeil, ne serait-ce que dans le numéro 26, a consacré plusieurs pages uniquement à ces "anciens" auxquels nous devons tant, et dans d'autres numéros, nous avons également relaté le souvenir de ces anciens dont les promos ne font plus que quelques lignes de l'Annuaire "Roy". Mais il est vrai que parfois il est bon de rafraîchir les mémoires et de parler d'autre chose que de nos distractions !).

Le Bestiaire de Shakespeare (suite)

précédent récit Véto Vermeil n°27 page 18.

2 - Le cheval d'Adonis

"Venus et Adonis" est un conte poétique que William Shakespeare a probablement écrit en 1593 à l'âge de 29 ans. Les théâtres londoniens sont fermés cette année-là à cause de la peste, ce qui lui donne quelques loisirs. Il imagine Adonis partant pour la chasse à l'aube, arrêté par Aphrodite. Celle-ci obtient qu'il descende de cheval, attache elle-même la monture à une branche d'arbre et l'entraîne à l'écart. Pendant leur entretien, survient un événement imprévu : "Or, voyez ! d'un hallier voisin une cavale

de belle race, vigoureuse, jeune et altière, aperçoit le piaffant coursier d'Adonis. Elle s'élançe, s'ébroue, hennit bruyamment. Et le destrier à la puissante encolure, qui était lié à un arbre, brise ses rênes et à sa rencontre va tout droit.

Il bondit impérieusement, il hennit, il saute, maintenant il fait éclater le réseau serré de ses sangles. Il blesse de son sabot la terre féconde, dont le sein profond résonne comme le tonnerre du ciel. Il broie entre ses dents le mors de fer, maîtrisant ce qui le maîtrisait jusqu'alors.

Ses oreilles se sont dressées. Sa crinière aux tresses qui pendaient se tient maintenant toute droite sur l'arc de son encolure. Ses naseaux aspirent l'air pour le rejeter tout de suite, vapeur

jaillissant d'une fournaise.

Son œil, qui flamboie orgueilleusement comme un brasier, montre son ardente vaillance et son grand désir.

Parfois il trotte, comme s'il comptait ses pas, avec une majesté courtoise et un orgueil réservé. Puis il se cabre et à nouveau se courbe et bondit, comme pour dire : "Voyez, ainsi j'éprouve ma force, et je le fais pour captiver le regard de cette belle jument."

Que lui chaut l'appel irrité de son cavalier, ou son "Holà!" caressant, ou son "Ici, tu m'entends?" Que lui importe maintenant la gourmète ou le blessant éperon, le caparaçon magnifique, les harnais étincelants? Il voit qu'il aime et ne voit qu'elle, il n'est pas d'autre objet pour son regard impérieux.

Voyez, quand un peintre, dans son désir de surpasser le réel, rassemble les éléments d'un coursier de toute harmonie : son art est le rival de l'œuvre de la nature, comme si l'inanimé pouvait éclipser ce qui vit. De même, ce cheval l'emportait sur les autres plus ordinaires par l'aspect, le courage, la couleur, par la charpente aussi bien que par l'allure.

Un sabot rond, de fines jointures, des fanons longs et velus, un poitrail vaste, l'oeil large, une tête petite, des naseaux

bien séparés, une encolure haute, des oreilles courtes, des jambes droites extrêmement robustes, une crinière peu fournie, une queue touffue, une croupe large, un cuir souple : oui, de tout ce qu'un cheval peut avoir, il n'est rien qui lui manque, sauf un fier cavalier sur ce dos si altier.

Parfois il détaile et de loin jette un regard. Parfois il bronche au mouvement d'une plume. Alors il semble vaincre le vent à la course, et l'on ne sait plus s'il court ou s'il vole tant le vent chante haut dans sa crinière et sa queue, agitant les crins qui ondulent comme des ailes.

Il regarde sa bien-aimée, et lui voue un hennissement. Elle lui répond comme si elle devinait sa pensée. Et fière,

comme toute femelle, de se voir courtisée, elle feint l'aversion, fait la cruelle, repousse avec mépris son amour, dédaigne son ardeur, répond par des rudes à ses caressantes approches.

Et lui, mélancolique, chagrin, baisse sa queue qui, telle un panache de plumes retombantes, dispensait à sa croupe en sueur une ombre fraîche. Il piaffe et mord dans sa rage les pauvres mouches. L'objet de son amour, mesurant sa fureur, se fait plus douce, et ainsi s'apaise sa furie.

C'est alors que son maître, mécontent, se met en devoir de l'attraper. Mais oh! la cavale indomptée, pleine d'effroi, craignant d'être prise, se sauve en hâte, et le cheval la suit et laisse là Adonis. Comme fous, ils se jettent dans le bois, devançant les corbeaux qui essaient de voler plus vite qu'eux."

La fois prochaine nous irons en Artois. Nous nous lèverons très tôt ce matin du 25 octobre 1415, pour assister aux préparatifs de la bataille d'Azincourt.

Dans le camp français, le moral est excellent...

Ce texte nous est adressé par André DARRAS.



Citation d'actualité

« Lorsque les pères s'habituent à laisser faire les enfants ;
Lorsque les fils ne tiennent plus compte de leur avis ;
Lorsque les maîtres tremblent devant leurs élèves et préfèrent les flatter ;
Lorsque finalement les jeunes méprisent les lois parce qu'ils ne reconnaissent plus au-dessus d'eux l'autorité de rien ni de personne ;
Alors, c'est là, en toute beauté et en toute justice le début de la tyrannie ».

Avez- vous trouvé le nom de « l'auteur contemporain » de cette citation ?
Ne cherchez pas plus longtemps !
Il s'agit de PLATON, philosophe grec (428-347 avant J.C.) !!
citation envoyée par David BERTEN, extrait des messages de "Mesurollec".

Des ânes dans les nuages

Cette anecdote, qui me revient à l'esprit remonte à presque un demi-siècle, alors que j'exerçais les fonctions de vétérinaire sanitaire de l'autre côté de l'Atlantique, dans une des régions les plus reculées de nos départements d'outre-mer et où je devais exercer conjointement celles de délégué à l'agriculture sous l'autorité du sous-préfet du territoire en question.

A l'occasion d'un voyage éclair effectué en sa compagnie dans deux localités perdues dans l'immensité de la forêt dite vierge, répondant aux noms évocateurs de Sophie et de Saül, qui figuraient parmi les derniers villages aurifères dignes de ce nom, et au cours duquel il avait été davantage question de plantations de cacaoiers que d'élevage, le sous-préfet avait été impressionné par le fait que le fret, souvent important, était porté à dos d'hommes depuis les terrains d'atterrissage jusqu'aux villages. Ce travail nécessitait plusieurs voyages, beaucoup de courage et passablement de fatigue, ce dont paradoxalement personne ne semblait se plaindre, pas même les porteurs.

En réponse à ses préoccupations, j'avais eu la



malencontreuse idée d'émettre :
« Il faudrait un âne, avec un bât ».

Je pensais avoir prononcé là une parole en l'air qu'aucune des personnes présentes n'avait relevée sur l'instant, pas même le gendarme administrateur qui était en fait le premier concerné. Il devait hélas se confirmer que, contrairement aux apparences, ces propos n'étaient pas tombés dans l'oreille d'un sourd et que l'idée avait fait son chemin dans l'esprit du sous-préfet qui, alors qu'il s'appretait à partir en mission au Brésil, m'avait convoqué à son bureau pour me demander s'il serait possible de se procurer des ânes dans les environs.

Il y en avait effectivement quelques-uns, éparpillés aux alentours de la ville et qui ne servaient à rien, si ce n'était celui de "Jo la Vidange" un forçat libéré, qui, tirant la charrette de celui-ci, semait des odeurs nauséabondes à travers toute l'agglomération... Je pensais surtout au "Marocain", cet autre ex-bagnard, qui nous livrait le lait chaque matin et qui était non seulement éleveur, mais aussi l'un des meilleurs maraîchers du coin. Sa concession, située à trois kilomètres, lui permettait d'élever dans la savane avoisinante un troupeau de bovins et quelques chèvres. Il fallait y ajouter une dizaine d'ânes qui s'étaient reproduits, sans n'avoir rien demandé à personne, à partir de deux ou trois spécimens qu'il avait achetés lors de la liquidation du bague. La pensée ne lui était jamais venue de leur mettre le bât pour livrer le lait ou transporter ses légumes, ce dont il s'acquittait grâce à une remorque atte-

lée à son vélo ; peut-être alimentaient-ils sa nostalgie en lui rappelant son Rif natal...
J'avais là un vendeur potentiel et le marché avait été conclu facilement autour d'une tasse de thé à la menthe.
Restait à résoudre un problème épineux, celui du transport, la voie aérienne étant la seule concevable... Voici comment j'en avais conçu la réalisation : ligoter les animaux, les pieds reliés entre eux, puis attachés de façon lâche à la tête ; après les avoir anesthésiés, les introduire dans de grands sacs en toile spécialement conçus et réalisés sur place. Il était en effet essentiel de préserver d'éventuels coups de pieds, l'avion dont la carlingue, de même que les ailes et l'empennage n'étaient qu'entoilés ; seules la tête et l'encolure devaient sortir de ces espèces de camisolles de force. Posés sur une civière ainsi empaquetés, ils seraient prêts à être hissés dans l'appareil. Une question n'avait pas été élucidée : comment fixer leur tête et après quoi... On verrait le moment venu.

Un tel transport n'était pas anodin et les pourparlers avec la compagnie aérienne s'éternisant, le sous-préfet s'appretait à abandonner le projet quand des propositions précises lui étaient parvenues, mais un passage de la lettre l'avait fait sursauter. Appelé séance tenante pour prendre connaissance de la missive, j'avais pu relever la phrase suivante, cocasse il était vrai :

«... L'on pourrait charger (ces animaux) sur un voyage régulier et faire bénéficier de la gratuité du transport, prélevée sur le contingent annuel alloué à la Préfecture pour le



transport gratuit de 15 personnes ». Ainsi, si l'on prenait ces quelques lignes à la lettre, les ânes semblaient être, dans l'esprit de l'auteur de la lettre, assimilés aux fonctionnaires de la Préfecture, à moins que ce n'eût été l'inverse. Ayant fait cette réflexion à haute voix, j'avais réussi à faire sourire le sous-préfet, ce qui était presque un exploit, car il était rare qu'il se départisse de ses obligations de réserve.

La veille du départ, le Berbère, qui n'avait pas compris qu'un parc leur avait été réservé dans l'enceinte de l'atelier de la Sous-préfecture, avait amené les bourricots, deux femelles et un mâle, à mon domicile : je n'avais pu que les attacher sous l'auvent qui reliait ma demeure aux communs. Les pauvres bêtes, dépaysées et vraisemblablement attachées pour la première fois de leur vie, avaient empêché, par leurs braiments, tout le quartier environnant de dormir.

Le matin du départ, une foule de curieux était présente au terrain d'aviation, pour voir hisser les quadrupèdes empaquetés comme des bébés dans leurs langes ; il n'y avait plus qu'à les faire glisser sur le plancher de la carlingue et attacher la corde leur tenant lieu de licol aux crampons de fixation des sièges qui, hormis celui situé tout à l'arrière et qui m'était destiné, avaient été enlevés. Je n'avais plus qu'à monter à mon tour à bord, la seringue à la main, afin de parfaire la narcose de ces passagers insolites lorsque le besoin s'en ferait sentir.

L'avion, un Dragon De Havilland, atterrira d'abord sur la petite piste de Sophie, coincée entre deux collines, où je laisserai un mâle et une femelle entre les mains des gendarmes et repartirai sans attendre qu'ils se réveillent, en direction de Saül pour y déposer le troisième animal. Là, j'aurai le loisir d'attendre avec le pilote que le futur porteur de bât sorte de son sommeil et même de la convoyer jusqu'au village, où il attirera la curiosité de tous les habitants.

Peu de temps avant de rentrer en métropole, je devais recevoir un télégramme officiel émanant de l'administrateur de Sophie qui me faisait part de la naissance d'un ânon en parfaite santé. Pour cette localité du moins, la pérennité du transport du fret semblait assurée.

Roger PREVOST (A 49)

A Monsieur Vétard Subdélégué de
l'Intendance de MOULINS pour
remettre à M. BREDIN élève de
l'Ecole Royale Vétérinaire.

à GANAT.

Je ne sais si vous recevrez cette lettre, mon cher Bredin. Je vous l'adresse toujours d'autant plus que peut être avez vous reçu des ordres de Mr l'intendant du Limousin pour vous transporter dans sa généralité où règne la maladie que vous venez de combattre dans le Bourbonnais. Il peut se faire aussi que vous n'en recevrez pas, car j'ai pris le parti d'envoyer la manière de traiter afin que l'on ne vous détourne pas plus longtemps de vos travaux. Le prix a été décerné Samedi à d'Anguiou, à Beauvart, à Veschaux, à Desavexières, à Brachet et à Preslier.

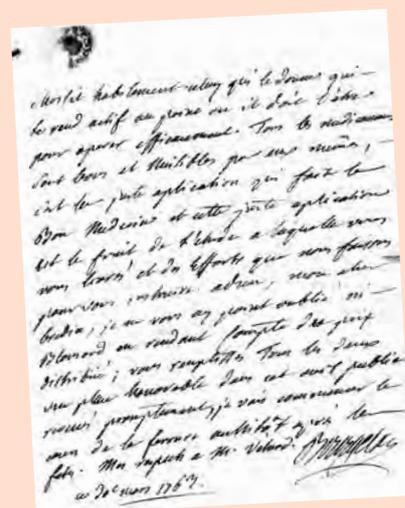
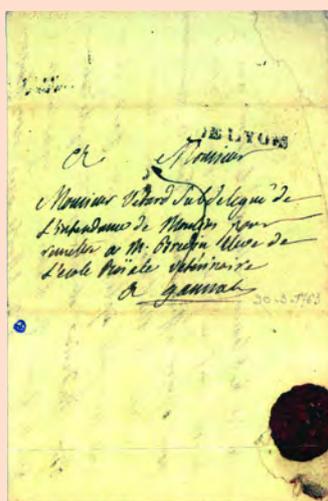
Ce dernier a tiré au sort avec les autres et a eu l'argent. On a fait un second tour pour décider l'accessit entre neufs, Kamerlet, Duprin, Rambert et Barjollin ont eu les quatre qu'il s'agissait de donner.

Vous ferés à merveille de remettre à M. Vétard la méthode employée pour le traitement de la maladie qui vous a appelé à Gannat. Il n'est que les charlatans qui ont des secrets ; nous voulons que le bien soit fait et pour remplir cet objet il faut enseigner à le faire mais avertisse M. Vétard que très souvent les meilleures recettes sont de bonnes armes mises dans la main des foux ; ce n'est pas le remède qui seul guérit, c'est le tem que choisit habilement celui qui le donne qui le rend actif au point où il doit l'être pour opérer efficacement. Tous les médicaments sont bons et nuisibles par eux mêmes, c'est la juste application qui fait le Bon Médecin et cette juste application est le fruit de l'étude à laquelle vous vous livrés et des efforts que nous faisons pour vous instruire.

Adieu mon cher Bredin, je ne vous ai point oublié ni Blovrard en rendant compte du prix distribué ; vous remplissés tous les deux une place honorable dans cet avis public. Revenés promptement, je vais commencer le cours de la ferrure aussitôt après les fêtes. Mes respects à M. Vétard.

ce 30 mars 1763

BOURGELAT



Ce texte d'une lettre de BOURGELAT nous a été communiqué par notre Confrère de Clermont-Ferrand Michel JUILLARD (L 50).

Jean Desrotour (1921 - 2002) et les éleveurs Mbororo

I - Préambule

La revue mensuelle « L'Histoire » a publié récemment, dans un numéro spécial (n° 302), un dossier intitulé : « La colonisation en procès », qui se propose de : « faire le point sur ce qu'a été, réellement, la situation coloniale ». Sans vouloir entrer dans la polémique, je souhaite verser au dossier des extraits d'un document qui fut retrouvé, à la fin des années 90, à la mission catholique de Bangui, par un géographe, Gérard ROMIER, il préparait une thèse (sur l'histoire de l'élevage en Centrafrique) qu'il n'a pu mener à son terme suite à son départ précipité. Ce document fut écrit, en 1962, par un commerçant en bétail, Joseph LEBERRE, ancien frère à la mission catholique en Oubangui. Marié à une femme Foulbé, il parlait couramment le Peul et connaissait bien, de par sa profession et sa famille, les Mbororo. Il y retrace, le cheminement des Mbororo à travers l'Afrique vers l'Oubangui qui, au début du 20^e siècle, n'hébergeait aucun bovin domestique et, d'autre part, la vie et l'organisation de ces éleveurs. Il a recueilli ces renseignements auprès de Ardo Sidindjo, chef Mbororo, qui raconte à son petit-fils son départ de Zinder, au Niger, jusqu'à son arrivée en Oubangui. Ces extraits concernent les rapports de notre confrère DESROTOUR (L 45) avec les éleveurs Mbororo et la vision que ceux-ci avaient de ses activités vétérinaires.

II - Texte de Joseph LEBERRE rapportant les dires des éleveurs sur Jean Desrotour
Pour nous comprendre, pour nous aimer, pour nous faire connaître et aimer aussi à notre tour nos frères sédentaires, pour ouvrir notre cœur à la vie nouvelle qui s'offrait à nous, pour nous montrer le chemin de notre intégration véritable à notre mère patrie, il était indispensable que l'on vienne nous voir au



plus profond de la brousse et que, d'abord, on nous parle de nos bœufs.

Nous avons attendu longtemps ce moment. Mais il vint un jour en la personne d'un jeune vétérinaire, le Docteur Desrotour que nous appelons encore Baba Ti Mbororo « le Père des Mbororo ». Il y a de cela déjà bien longtemps. Ce n'était pas un blanc comme les autres. Il était vraiment plus pauvre que nous. Grand, fort, un regard clair, chaud et direct. Il nous regardait avec une franchise mêlée de bonté, mais aussi, avec quelle sollicitude et joie il examinait nos boeufs alors que nous croyons être les seuls à bien les connaître. Ce signe nous fit comprendre bien vite qu'il était des nôtres.

Le docteur Desrotour commença à parcourir tout son secteur à pied. Tour à tour, il reconnu et visita : BOUAR, SAFA, LA TIBINE, SABEWA, MAYO LARRA, KOUNDÉ, SANGUÉRÉLIM et bien d'autres lieux encore.

Il venait sans arme, avec quelques porteurs seulement. Il n'y avait pas de routes. Il marchait à travers la brousse aussi rapidement que nous. Souvent, pour nous joindre, il devait traverser les rivières les plus importantes : l'Ouham, la Nana, la Modé, la Kidoé, la Lim, etc..

Rien ne l'arrêtait. Parfois ses porteurs refusèrent de le suivre dans des rivières en crue. Il partait tout de même. Enlisé ou de l'eau jusqu'au cou, s'accrochant aux ponts de liane au péril de sa vie, notre Docteur Naé, Baba Ti Mbororo (notre docteur des bœufs, le père des Mbororo) arrivait toujours à nos campements. Il arrivait au campement trempé, crotté, mais jamais il n'allait se sécher avant de nous avoir fait les salutations d'usage. Le soir venu, il nous donnait du thé et du sucre. Avant de s'occuper de nos boeufs et à la lumière du feu, il soignait hommes, femmes et enfants.

Au début, nous étions étonnés qu'un blanc puisse venir nous faire des cadeaux et nous soigner gratuitement. Nous ne pouvions comprendre de tels gestes à cette époque, encore si proche d'un passé de haine, de misère.

Lors de ses premiers contacts avec nous, le Docteur Desrotour était obligé de nous parler par le truchement d'un interprète, en principe infirmier vétérinaire. La traduction était rarement fidèle. L'interprète précisait parfois des exigences personnelles qu'on ne lisait pas

dans les yeux de notre Docteur. Mais rapidement il se mit à apprendre notre langue. Pour ce, il se faisait apporter des branches d'arbre, des feuilles, des fruits, des outils, des vêtements, des objets divers. Il se faisait épeler le nom de chaque chose et le notait sur un calepin.

C'est ainsi que le Docteur Desrotour pénétra nos campements, notre vie, notre âme...

Sa tâche n'était pas toujours aisée. Moi-même, qui fut l'un des premiers à faire sa connaissance, je me souviens avoir fuit le Docteur avec mes troupeaux, parce qu'il voulait vacciner mes boeufs. Ils étaient en bonne santé ou le paraissait, mais le Docteur voulait soigner tout de même. Je ne comprenais pas cette manière d'agir. Le Docteur nous expliquait bien que lorsque certaines maladies se déclarent, il est trop tard pour y remédier. Cette façon de procéder, les moyens modernes employés pour soigner nos bêtes, dépassaient nos conceptions et l'esprit de nos méthodes empiriques

Certes, ces méthodes nous ont été utiles durant des siècles. Nous n'en avons d'ailleurs pas d'autres. Elles alliaient à nos pratiques anciennes des croyances et même de la magie. Elles étaient nombreuses. Certains les emploient encore parfois. Elles appartiennent à nos traditions d'éleveurs.

Le castrage d'un bœuf, qui est une opération courante dans les grands élevages modernes, exige chez nous, Mbororo, toute une cérémonie. Le boeuf castré s'appelle Dandi. Il servira à porter les bagages des femmes au cours de la transhumance. S'il est simplement castré pour qu'il prenne du poids, on le nommera Tapandi.

Les dandis sont l'orgueil du propriétaire. Il y en a cinq ou six par troupeau. J'ai connu un troupeau d'au moins cinquante dandis chez Ardo Jugaël, mais c'était une exception.

Le M'Borroro reconnaît également la trace des sabots d'un bœuf en fuite et, s'il a la chance de voir les empreintes bien nettes au départ, il trouvera le fuyard, même si le bœuf croise un autre troupeau. Ainsi est l'âme des Mbororo. Mais le Docteur Desrotour ne heurta pas de front nos coutumes. Il tint à les connaître toutes. À chercher peut être le bien fondé de certaines pratiques. Mais nous ignorions alors que les soins préventifs par la vaccination, les

bains détiqueurs, les visites périodiques, étaient et sont les conditions essentielles de base pour la vie et la prospérité de nos troupeaux.

Inlassablement et au cours de longs palabres, le Docteur Desrotour nous expliquait qu'on améliore la race d'une bête en la soignant, comme on entretient une plante dès qu'elle est sortie de terre.

Notre éducation nécessita de longues années de patience, de travail au Docteur pour nous convaincre et pour finir, non seulement nous adoptons ses recommandations, ses conseils, acceptons les soins, mais, maintenant, nous sommes avides et réclamons toujours de nouveaux médicaments car, depuis lors, nos troupeaux ne cessent d'augmenter en nombre et en qualité.

Jacques ITARD

(ndlr...nous avons déjà publié, page 35 du n°21 -Août 2002- un texte que nous avait communiqué notre confrère, le Dr Vétérinaire D. CUISANCE, Contrôleur Général, retraçant la carrière de Jean DESROTOUR. Ce nouveau coup de projecteur apporté sur une carrière exceptionnelle n'en est que plus intéressant).

Responsabilité professionnelle

La pierre d'Hammourabi nous apprend que nos lointains ancêtres "vétérinaires" en Mésopotamie, connaissaient la responsabilité professionnelle.

Cette pierre en diorite, fracturée en trois morceaux bien réajustés, constitue une stèle de deux mètres vingt-cinq de haut, pesant quatre tonnes. Elle fut élaborée vers 1800 Av JC, à Babylone, sous le règne de Hammourabi. Elle se trouve au musée du Louvre, léguée à la France par le shah de Perse.

La partie haute, représente le dieu Marduk qui remet à Hammourabi, les insignes du pouvoir royal. Au-dessous, les flancs de la stèle sont recouverts d'une écriture cunéiforme qui offre des renseignements intéressants sur les us et coutumes de Babylone. Il s'agit de l'une des plus anciennes représentations de droit civil et pénal, mais également d'économie rurale, de gestion : c'est le Code

d'Hammourabi.

Il montre un réel effort de justice dans cette société Babylonienne, qui était très sévère, voire cruelle.

Pour en revenir à nos anciens confrères, je vous citerai deux articles de ce Code :

❖ 224 - Si le médecin des bœufs ou des ânes a traité d'une plaie grave un bœuf ou un âne et l'a guéri, le maître du bœuf ou de l'âne donnera au médecin pour son salaire un sixième de sicle d'argent.

❖ 225 - S'il a traité un bœuf ou un âne d'une plaie grave, et causé sa mort, il donnera le quart de son prix au maître du bœuf ou de l'âne.

Il ne parle pas d'assurance - responsabilité civile professionnelle !

Le vétérinaire s'en tire à bon compte, il n'en est pas de même pour les médecins des Babyloniens :

❖ 215 - Si un médecin a traité un homme d'une plaie grave, avec un poinçon de bronze, et guéri l'homme, s'il a ouvert la taie d'un homme avec le poinçon de bronze, et a guéri l'œil de l'homme, il recevra dix sicles d'argent.

❖ 216 - S'il s'agit d'un mouchkinou, il recevra cinq sicles d'argent.

(Le mouchkinou était un intermédiaire entre l'homme libre et l'esclave).

❖ 217 - S'il s'agit d'un esclave d'homme libre, le maître de l'esclave, donnera au médecin, deux sicles d'argent.

❖ 218 - Si un médecin a traité un homme libre d'une plaie grave, avec le poinçon de bronze, et a fait mourir l'homme, s'il a ouvert le « nakapu » de l'homme avec le poinçon de bronze et a crevé l'œil de l'homme, on coupera ses mains.

C'est le terme « nakapu » qui donne lieu à plusieurs interprétations différentes. On l'a traduit par cataracte, puis par taie, ou dacryocystite. Il semble bien établi, qu'il s'agit de la cataracte opérée par abaissement. D'autant

plus que le texte d'une tablette malheureusement brisée, dit :

« Si un homme l'œil droit ou gauche est recouvert d'une ombre, avec le poinçon... »

La tablette est rompue à cet endroit, mais l'indication de l'opération est certaine.

❖ 219 - Si un médecin a traité d'une plaie grave, l'esclave d'un mouchkinou, avec le poinçon de bronze, et l'a tué, il rendra esclave pour esclave.

❖ 220 - S'il a ouvert la taie avec le poinçon de bronze, et a crevé l'œil, il paiera la moitié de son prix.

La pratique de la médecine n'était pas de tout repos, il y avait intérêt à s'appliquer, et à réfléchir plutôt deux fois qu'avant d'opérer.

Quelques articles pour situer ce Code :

❖ 142 - Si une femme a dédaigné son mari, et lui dit : « tu ne me posséderas pas », son secret sur le sort qu'elle subit sera examiné, et si elle est ménagère, sans reproche, et si son mari sort et la néglige beaucoup, cette femme est sans faute ; elle peut prendre sa Cheriktou (sans doute sa dot), et s'en aller dans la maison de son père.



Hammourabi - Le code.

❖ 143 - Si elle n'est pas ménagère, mais coureuse, si elle dilapide la maison, néglige son mari, on jettera cette femme dans l'eau.

Le métayage n'était pas de 50 % des fruits :

❖ 64 - Si un homme a donné son verger à exploiter à un jardinier, pendant que celui-ci soigne le verger, il donnera au propriétaire les deux tiers du rapport du verger, et gardera pour lui le tiers.

❖ 65 - Si le jardinier n'a pas exploité le verger et a causé une diminution du rapport, le jardinier mesurera au propriétaire, selon le rendement du voisin.

Jean COURDIER

“De Mesurolec... à Vêto Vermeil... en passant sur le site www.veterinaire retraite.com ce qu'ils en pensent !!”

1) "Ce matin j'ai cliqué sur le site, et le son de mon ordinateur était branché Quel régal que d'entendre la Chanson de Bourgelat! Merci. Amitiés, Frse"

2) « Me revoilà

Excuse moi : tu dois me prendre pour un membre peu sérieux du GVR. Aussitôt après avoir raccroché le téléphone je me suis souvenu avoir parcouru Vêto Vermeil récemment avec la remarquable tête de notre ami Mornet en couverture. Je l'ai retrouvé facilement avec tous les renseignements que tu venais de me fournir. J'ai eu des remords de t'avoir fait répéter pour la n'èème fois ce tu as déjà écrit, contrôlé... etc.

Tu nous fais là un sacré boulot dont nous devons tous t'être reconnaissants ».

3) Je lis toujours avec grand intérêt Vêto Vermeil que tu "animas". Je te poserais volontiers une question : qui est l'auteur du dessin de couverture représentant le bien regretté Rémi Mornet. Étonnante représentation de cet homme "plus vrai que nature".

4) Je vous envoie ce texte accompagné de quelques images pour "alimenter Vêto Vermeil". Compliments, ainsi qu'à Charles Mesurolec pour ses messages.

5) Bravo et merci pour vos messages...toutes vos informations sont indispensables. Amicalement.

6) Chers Confrères, Merci pour toutes les nouvelles que vous nous donnez régulièrement et généreusement, continuez ainsi, chacun est capable de faire le tri et

de rejeter ce qui ne l'intéresse ou ne le concerne pas. Si certains ont peur d'être abusés par de fausses pétitions je leur signale qu'il suffit de s'adresser à "www.hoaxbuster.com" qui leur indiquera s'il s'agit d'un canular ou d'une information sérieuse. Faisons simple, la vie est déjà assez compliquée comme cela ! Cordialement.

7) Comment ne pas citer un nom de confrère, quand de plus il est Ministre, et nous fait l'honneur de nous envoyer une carte de remerciements pour avoir lu et apprécié notre revue. Gérard LARCHER, Ministre Délégué à l'Emploi, au Travail, et à l'Insertion Professionnelle des Jeunes, écrit à notre consœur Denise LEROUX : « ...vous remercie d'avoir bien voulu lui adresser un exemplaire de la 27^e édition de Vêto Vermeil, pour laquelle il a porté intérêt.

Il vous assure de ses sentiments les meilleurs et confraternels ».



8) Merci et bonne année à vous tous les anciens dévoués aux anciens. Ce n'est pas vrai qu'on s'en fout de ce que nous recevons (moi, en tout cas) mais c'est vrai que les documents joints sont parfois évités par crainte des parasites.

Je vais lire à mes amis réunis le 1^{er} janvier le topo sur la vache et celui sur l'ordinateur et la femme.

Voyez qu'il y a des retombées.

9) Très heureux de recevoir des nouvelles

fraîches de la profession. Jusqu'alors, à part la lecture de Vêto Vermeil, celle du bulletin de l'AFFM, la réunion de deux jours annuelle de la promo et quelques contacts téléphoniques de plus en plus rares avec l'âge, j'en suis arrivé à presque oublier que j'avais dans le passé été vétérinaire.

Je te remercie de ton initiative parce que c'est une satisfaction de remonter dans le passé ne serait-ce que par la rubrique nécrologique, occupation favorite des gens du troisième âge, tout le monde le sait. Encore bravo et merci. Amitiés confraternelles.

10) Merci de l'immense travail que tu fais. (ndlr : hommage à "Mesurolec")

11) MERCI INFINIMENT A TOUTES CELLES ET A TOUT CEUX QUI ONT TRAVAILLÉ TOUTE L'ANNÉE POUR FAIRE DU GVR UN GROUPE DE GRANDE QUALITÉ OÙ L'ON SE SENT BIEN. UN GRAND SUCCÈS.

Merci tout particulièrement à toi, Cher Charles, pour ton très gros travail internet que tant de membres apprécient, je n'en doute pas.

12) Bravo et Merci pour ce que vous faites ! C'est sûr qu'on y tient à tous vos mails même quand on les a déjà recus comme celui de Pablo Néruda qui est si beau ! Comment se lasser de ça ?

13) Merci aussi pour ton joyeux dévouement pour assurer la rubrique nécrologique. Chaque jour je la guette et pousse un soupir de soulagement de ne pas y trouver mon nom. Cela me rassure et je pourrai ainsi confirmer mon existence ici-bas à la CARPV.

14) Merci pour toutes les nouvelles (bonnes et hélas souvent mauvaises) que tu nous transmets. A l'occasion de la nouvelle année je te souhaite de le faire encore très longtemps pour notre plus grand bonheur.

Annuaire des "Courriels" (suite des n° précédents... nouvelles adresses à ajouter aux dernières parutions : p. 8, N° 22, février 2003 / p. 11, N°23, juillet 2003 / p. 19, N°24, février 2004 p. 22, N° 25, août 2004 p. 28, N°26, février 2005 p.28, N° 27, août 2005 p. 19)...

- Marie-Claude AUCLAIR-PERONNET - BOURG-LA-REINE (A 58) mc.auclair@wanadoo.fr
- Jean-François BARES - VAISON-LA-ROMAINE (T 65) jf.bares@cegetel.net
- Roland BILLET - LA ROCHE (A 60) caro.bourg@wanadoo.fr
- Jean-Marie BLANCHON - ANNEMASSE (L 62) doctorinaire@wanadoo.fr
- Yvonne BOCQUET - VENEUX-LES-SABLONS (A 39) ylboquet@wanadoo.fr
- Hubert BRETHERAU - MONTOIRE-SUR-LE-LOIR (A 58) hubert.bretheau@wanadoo.fr
- Antoine BRUNA-ROSSO - BELLENVES (L 58) antoine.bruna-rosso@wanadoo.fr
- Pierre DESNOYERS - TOULOUSE (T 65) pedesnoyers@9online.fr
- Henry GILBERT - VENDENESSE-SUR-ARROUX (L 57) gilbert.henry71@wanadoo.fr
- Henri GOETSCHY - RIEDISHEIM (A 51) henrigoetschy@evhr.net
- Jacques GUIBERT - MARSEILLE (T 55) vetoguibert@free.fr
- Guy HERBAUT - THUIR (T 63) <guy.herbaut@wanadoo.fr
- Etienne LAFAY - FRANCHEVILLE (T 68) etlafay@yahoo.fr
- Gabriel LASSALE - LA PRIMAUBE (T 61) gabriellassale@wanadoo.fr
- René MARIOL - BERGERAC (A 50) mariol.r@wanadoo.fr
- Michel MARSOLLIER - TRELISSAC (A 57) marsollier.m@wanadoo.fr
- Jean-Renaud MICOLET - ST-PRIEST (A 84) sylvie.micolet@numericable.fr
- Claude MOISAN - ECOUCHE (A 56) moisant@wanadoo.fr
- Bernard MOLLAIRE - MONTLUCON (T 65) audrey1990@wanadoo.fr
- Robert PELOQUIN - ST-PHILIBERT (T 63) robert.peloquin@wanadoo.fr
- Claude PLAIGNARD - SAINT JAMES (A 59) claude.plaignard@wanadoo.fr
- Jean SUFT - ORTHEZ (T 56) papyjano@wanadoo.fr
- Romain VAAST - LANUEJOULS (T 63) romain.vaast@wanadoo.fr
- Jeanette VIGNERON-MITCHELL - PARIS (A 82) mitchell.j@wanadoo.fr

Quelques erreurs, rectifications :

- Jean BLANCOU - PARIS (T 60) jean.blancou@wanadoo.fr
- Jacques LAVAUD - MILIZAC (A 62) jlavaud@univ-brest.fr
- Loïc LELIEVRE - BRUZ (T 61) Bouillonmichou@yahoo.fr
- Pierre ROUSSELET-BLANC - 75015 PARIS (T 60) vrc.arb@wanadoo.fr
- Jean-Louis VALARCHER - PLEAUX (T 60) jean.louis.valarcher@wanadoo.fr

Ils ont changé d'adresse :

- Claude GOUDOT - REMEREVILLE (A 63) goudot.claude@wanadoo.fr
- Victor LUX - HOCHFELDEN (A 54) v.lux@evc.net.fr
- Constantin SOLLOGOUB - NEVERS (L 57) ksollogoub@wanadoo.fr
- Louis TOUCAS - DONVILLE-LES-BAINS (L 51) lmtouc@wanadoo.fr

Visitez le Site du GNVR : <http://www.veterinairetraite.com/>

Charles Mesurolle, l'actif porte parole du GVR, (mesurollec@wanadoo.fr) croule sous les idées de messages susceptibles de maintenir le contact entre tous les confrères internautes. Il serait heureux d'étoffer son très riche carnet d'adresses mails (432 adresses au 8 janvier), et d'arriver à 500 "courriels". Que ceux qui ne reçoivent pas nos messages, nous communiquent leur adresse, que ceux qui changent de fournisseur d'accès internet (FAI), nous le signalent, que ceux qui connaissent des confrères internautes ne recevant pas nos messages, nous en fassent part. Ainsi vous adhérerez au "Trait d'Union Internautique". Merci à tous pour votre coopération.

Du nouveau outre-Rhin.

Nos confrères Allemands envisagent de créer un GVR comparable au nôtre, pour lequel ils manifestent beaucoup d'intérêt. L'adresse courriel de l'instigateur de ce projet : horsthagenlocher@t-online.de

Voyage en Hongrie de la Promotion LYON 1955 César Adeline

- Vendredi 9 septembre 2005 -

Ce jour là, dans les halls de Roissy-Charles de Gaulle, bon nombre d'anciens de la Promo accompagnés de leurs épouses comptaient leurs rides et contaient leurs misères. Voyage en douceur. Deux heures plus tard, nous entrons, dans Budapest.

- Samedi 10 septembre 2005 -

Buda et Pest. Deux images fameuses : sur sa colline, le Château de Buda sur l'autre rive du Danube, le Parlement de Pest.

Mais cette fois-ci, nous y sommes, sous le ciel bleu et dans le soleil ; d'abord la ville haute, Varthegy, l'immense palais royal où figure en bonne place une statue du Prince Eugène, parfois à nos dépens, il fut avant l'heure un Européen.

A quelques centaines de pas, dans la vieille Buda, l'église St Mathias, et la statue de Saint Étienne, roi fondateur. Panorama sur Pest, du bastion des Pêcheurs. A nos pieds, dans toute sa majesté, le Danube, intemporel.

Sur l'autre rive de somptueux édifices, la basilique Saint Etienne, le Parlement, entre autres, mais aussi, à l'extrémité de la longue rue Andrassy, la vaste place des Héros, Hősök Tere, où le monument du millénaire ne manque pas d'allure, les sept chefs magyars, Arpad en tête, célébrant le panthéon national. Tout proche, dans un registre moins solennel, Varosliget, vaste parc populaire, les bains Szechenyi et Vajdahunyad, château résumant l'architecture palatine du pays. Toute autre, en centre ville, la place Vörössomarty Tér où, après quelques emplettes, gourmands et gourmandes peuvent se délecter à la terrasse de la Pâtisserie Gerbeaud.

Après le souper, agréable promenade nocturne sur le fleuve, d'où l'on contemple les illuminations.

- Dimanche 11 septembre 2005 -

Première excursion vers un paysage champêtre et sylvestre, plus uniforme, peu animé, curieusement dépourvu de bétail. Les bovins, nous dit-on, sont le plus souvent parqués en stabulation. Eger dont le minaret insolite, rappelle une présence ottomane de plus d'un siècle.



Lipizzans dans les prés du Haras de Szilvasvarad.

© G. Dannacher

Plus loin, Szilvasvarad, on y élève des Lipizzans. Dans une vaste campagne inclinée où l'on accède en calèche, où l'herbe est abondante, pâturent une bonne trentaine de poulinières suitées, bien séduisantes dans leur robe gris clair, les poulains gambadant à l'entour. Effet certain, les questions fusent. Puis on visite le haras et les étalons. Allons-nous regretter le temps des équipages ?

Passons plutôt à table, dans une auberge sympathique, autour d'un repas savoureux, arrosé de vins locaux. Nous ne sommes pas loin de Tokaj.

- Lundi 12 septembre 2005 -

De tout temps, au nord de Budapest, Esztergom, cité historique, on y franchit le Danube vers la Slovaquie. Pour ce pont, beaucoup d'encre, bien du sang ont coulé.

Au-dessus, la basilique Saint Adalbert, massive, abrite le tombeau du Cardinal Mindszenty. Plus loin, après Visegrad, dans une vallée encaissée, butant sur des collines boisées, le Danube oriente brusquement son cours plein sud, vers la Pannonie. Au retour, arrêt à Gödöllő, château charmant, résidence préférée de Sissi, impératrice d'Autriche, reine de Hongrie.

La pastorale se poursuit avec une longue pause à Saint André, bourg ancien, enclave orthodoxe et serbe, séjour des peintres, où les plus studieux d'entre nous, écoutant notre guide, continuent de s'instruire. D'autres flânant dans les ruelles ou dans les échoppes, recherchent le *keskfestő*, le tissu bleu national.

- Mardi 13 septembre 2005 -

Avec quelque regret, nous quittons Budapest pour le lac Balaton. Après un arrêt à Veszprem, autre cité de caractère, nous approchons du lac, allongé au sein de la grande plaine de Transdanubie. Superbe vue, détente et charmant déjeuner, sur la terrasse d'une auberge avec l'aimable présence d'un petit orchestre : danses hongroises, romances, mélodies tziganes.

Le lac Balaton n'a pas la mystérieuse et troublante personnalité des lacs alpins. Mais on a le sentiment que s'il n'existait pas, il faudrait le mettre là, pour apporter un large sourire, adoucissant la sévérité de la grande plaine hongroise.

Balatonfüred en profite, qui se pare des charmes un peu désuets des stations thermales que nous connaissons.

Au soir, une régata se profile, lorsqu'à bord d'un bac, nous rejoignons notre prochaine résidence.

- Mercredi 14 septembre 2005 -

Arrêt au mémorial hongaro-turc commémorant l'héroïque résistance en 1566 de Miklos Zrinyi dans Szigetvar assiégée par les Turcs de Soliman le Magnifique. Puis nous entrons dans Pecs. La ville vaut le voyage, tant par ses monuments que par ses maisons. La basilique St Pierre a fière allure ; on y goûte un vin de l'évêché.

L'ancienne mosquée transformée en église, reliquat de l'occupation ottomane, domine un centre-ville animé, plein de charmes.



Devant le tombeau de Soliman le Magnifique.

© G. Dannacher

- Jeudi 15 septembre 2005 -

Franchissons le Danube, au travers des champs de paprika et via Kalocza, capitale de ce condiment de la gastronomie hongroise, fruit dont les vertus ascorbiques furent démontrées par le savant Szent Györgyi nous abordons la puzsta.

La puzsta est une vaste plaine herbeuse, là où elle n'a pas encore été soumise aux règles de l'agriculture méthodique. On y offre aux touristes que nous sommes des images, celles qu'enfants nous trouvions en feuilletant nos dictionnaires. Chacun s'y voit reçu comme un seigneur. On nous y présente, conservée comme un trésor génétique mais aussi avec l'évidente piété des lointaines origines, des taureaux et des vaches de la fameuse race grise hongroise aux cornes étonnantes (qu'enverraient nos Salers), celle qui tirait les chariots magyars il y a mille ans et plus. Les profils rappellent certaines gravures préhistoriques. On nous y présente aussi, autant que des chevaux, les façons de s'en servir, avec leurs particularités hongroises : attelages, poste hongroise, cavalcades. Les montures sont assurément bien dévouées à leur tâche, les cavaliers sont imperturbables et si les cuirs et les mors n'ont pas trop d'éclat, qu'importe ! Nous sommes à la campagne, vous connaissez ?... et cette vie là est celle du pays au quotidien, depuis l'époque lointaine où l'on y a creusé les fameux puits à balancier.

Ensuite, repas de fête enjoué dans une vaste grange, avec sous nos yeux, et comme au bivouac, une estafette en selle, prompte à porter quelque dépêche.

Grand dommage que l'ami Gérard ait manqué tout cela ! Depuis la veille, victime d'un malencontreux faux pas, sur le chemin de Pecs, il se morfondait, là où nous avons dû l'abandonner, dans une chambre de l'hôpital de Pecs, cheville plâtrée, ne parlant pas le moindre mot de hongrois. Nous l'en avons tiré au retour. Deux jours durant nous aurons été privés de son répertoire. Que bien vite il guérisse !

- Vendredi 16 septembre 2005 -

Retour à Budapest le matin. Nous déjeunons sur les bords du Danube avant la séparation, les premiers partons dès le début de l'après-midi vers Paris ; un second groupe profitera de l'après-midi pour découvrir le marché couvert de Pest.

Nous regretterons à coup sûr beaucoup de ce que nous a fait manquer notre ignorance de la langue hongroise. Ce fut pourtant un chaleureux voyage, témoignant du bon choix de nos décideurs, ouvrant nos yeux et ménageant nos jambes, avec aussi, parfois, le piment de l'inattendu... Quant au plaisir de partager encore à défaut de pouvoir le retenir un

passé qui doucement s'éloigne, et de raconter à nouveau nos campagnes, il est de chaque année et devrait l'an prochain, se célébrer au vin d'Anjou.

W. ESLING

La Promo T48 à LYON



La Promo T48 à Lyon.

© P. Émangeard

Les 25 et 26 Mai, des Toulousains (Promo 48) se sont retrouvés à LYON (Hôtel Campanile Part-Dieu). Nous n'avons pu découvrir dans cette métropole au passé prestigieux et en constante évolution que quelques quartiers et monuments.

P. et F. RANCIEN avaient choisi de faire connaître quelques Murs Peints, particularité de LYON - réalisés depuis 1980, par des artistes lyonnais et étrangers : mur des Scientifiques lyonnais, mur des transports, murs peints sur des immeubles de la cité Tony Garnier.

Visite en car du Centre-Ville et montée à Fourvière (Lugdunum 43 av. J.C.) - théâtres Odéon. Puis, visite de la Basilique (1872-1896), et repas au restaurant, devant un superbe panorama.

Après-midi consacré à une courte croisière sur le Rhône et la Saône, suivi d'une visite du Vieux LYON (Moyen-Age, Renaissance), remarquablement rénové, en particulier des célèbres traboules (dédalles de passages à travers les immeubles).

Devant l'ancienne École Vétérinaire, évocation de Bourgelat, et montée sur la colline de la Croix Rousse avec arrêt devant le célèbre Mur peint des Canuts.

Au retour, surpris par la fresque des lyonnais représentant, grandeur nature des personnalités lyonnaises, de l'Empereur Claude, jusqu'à Bocuse, l'Abbé Pierre, B. Pivot...

Le lendemain matin, visite en petit train du Parc de la Tête d'Or, sa Roseraie, ses serres, son zoo...

Repas de promotion dans un des salons privés de l'Hôtel de la Reine Astrid. Ambiance chaleureuse mais empreinte d'une certaine tristesse à la pensée de ceux qui n'ont pu se joindre à nous.

L'après-midi, visite du Musée Lumière où sont présentées les plus célèbres inventions des Frères Lumière et projection de leurs premiers films. Dernier repas à l'Hôtel, 57 ans après notre sortie de l'Ecole. Nous nous sommes séparés avec émotion, sans avoir fixé de rendez vous...

P. RANCIEN

La Promotion A 52 à Annecy (Haute-Savoie)

Annecy, du 1^{er} au 4 juin 2005, 45 confrères, épouses ou veuves se sont donné rendez-vous pour le voyage annuel de notre promo. La beauté des paysages de la Haute-Savoie n'est plus à vanter. Il n'y a qu'un Mont blanc, il est à Chamonix. Annecy, petite ville située au bord d'un lac réputé attire de très nombreux touristes. 1^{er} juin : un pot de l'amitié nous réunit autour de Jacques Chambron et son épouse Liliane, les organisateurs maison ; souhaits de bienvenue, nouvelles des absents, hommage aux récents disparus, joie des retrouvailles. Un excellent dîner, et une nuit de repos dans notre confortable hôtel, permettent de récupérer et de rêver à des lendemains radieux. l'emploi du temps est chargé. 2 juin : il fait grand beau. Journée consacrée à la découverte d'Annecy et de ses environs. Le matin, visite du "Vieil Annecy". Deux charmantes guides nous pilotent dans ses ruelles étroites, ses arcades, tout en nous initiant à son histoire. Du haut du château des Comtes de Savoie surplombant la ville et le lac, le coup d'oeil est magnifique. A l'heure du déjeuner, embarquement sur "Le Libellule", bateau-restaurant renommé qui, en plus d'un bon repas, nous entraîne dans une croisière commentée fort intéressante tout autour du lac.

Dans l'après-midi, excursion en autocar autour du lac. Premier arrêt au col de la Forclaz ; belle vue sur Annecy, le lac et les montagnes environnantes. Petit rappel succinct de la géologie de la région et de la formation des Alpes, croquis à l'appui pour bien interpréter le paysage qui s'offre à nous. Visite d'une ferme à proximité du col. Petits travaux pratiques avec une dégustation de délicieux Reblochons arrosés d'un frais vin blanc du Pays. Nous continuons notre excursion par des routes parfois accidentées mais toujours très touristiques qui nous amènent au Semnoz (1 700 m), où nous devons dîner. De ce belvédère dominant Annecy, la vue embrasse toute la région. Le Mont blanc, imposant vaisseau tout rose sous le soleil couchant, émerge des montagnes environnantes. Vision magique riche en émotion. Quant au repas et son menu savoyard, rien que de bons souvenirs. Bons vins, bonne chère, chaude ambiance, chants, Orgue de barbarie et rengaines reprises en chœurs, canon à 4 voix (merci Frère Jacques !), la journée se termine en beauté.

3 juin : Cap sur Chamonix. Après deux courtes haltes au cimetière de Morette (de la résistance locale pendant la dernière guerre) puis face au pittoresque château de Menthon-Saint-Bernard dressé sur son rocher, le car nous conduit à la Clusaz et au col des Aravis (1 490 m) où nous nous arrêtons un moment. La descente vers Flumet et Megève par les gorges de l'Arrondine est

impressionnante. Un peu avant Les Houches, un bref arrêt nous permet d'admirer la totalité des célèbres Aiguilles de Chamonix. Nous arrivons finalement à Chamonix, mecque de l'alpinisme. Après un bon déjeuner, et la photo rituelle de promotion sur fond... de Mont blanc, le train à crémaillère du Montenvers nous emmène à petite vitesse à 1 913 m d'altitude. Paysage de très haute montagne d'une beauté à couper le souffle. L'Aiguille verte nous domine de ses 4 122 m, ainsi que la flèche des Drus. La Mer de glace ou du moins ce qu'il en reste est à nos pieds. Elle a tellement fondu ! On a du mal à imaginer que ce serpent de glace avance peu à peu vers la vallée. Des télécabines, puis des escaliers métalliques nous permettent de descendre à son niveau. La fonte des glaciers, ici, devient dure réalité. Re-photo de groupe sur fond de Dent du Géant, avant de redescendre sur "Cham", tout enivrés de beauté. Ça y est, nous l'avons eu, notre Mont blanc !

Retour tranquille sur Annecy. Au passage, nous visitons l'église des Houches. Explications passionnantes de notre guide érudit sur l'art baroque, très bien représenté dans la région.

Dernier dîner entre nous à l'hôtel. Au milieu du repas, il se met à pleuvoir à verse. Trop tard ! Maintenant, peu nous importe. Les Dieux de la météorologie étaient avec nous. Grand merci les Dieux. 4 juin : chacun retourne vers ses foyers, le coeur heureux. Ambiance très sympathique, belles excursions, organisation sans problème, cette réunion de promotion a été une belle réussite. Merci aux organisateurs, contents d'avoir eu de la chance. Merci à tous les participants, qui ont su créer cette chaude atmosphère confraternelle et amicale grâce à laquelle chacun a été heureux une fois de plus de retrouver ses amis, d'évoquer les bons souvenirs d'Alfort, et d'oublier ainsi, l'espace d'un voyage, ses soucis quotidiens... et le temps qui passe.

Un participant.



La Promotion Alfort 52 en Haute-Savoie.

La Promo T55 en Périgord du 9/10 au 14/10/06

C'est en Dordogne que la promo T 55 se retrouvera pour sa prochaine rencontre, dans une nature accueillante faite de splendides vallées, de forêts de châtaigniers et de chênes. Nous y découvrirons ses richesses archéologiques, ses sites troglodytes, ses bastides, son patrimoine, son histoire et ses traditions.

Pour notre confort, nous visiterons ce département à très forte densité touristique, en octobre, du 9 au 14, après le rassemblement national. Nous tâcherons de faire aussi bien que notre dernière rencontre jubilaire en 2005 avec en point d'orgue, l'inauguration du mémorial ; nous avons en cette occasion accueilli des confrères plus âgés dont la promotion ne peut plus organiser de rencontres pour des raisons qui ne nous échappent pas : nous les invitons à nous rejoindre dans la limite du possible bien entendu.

Inscriptions :

Jean-Claude DADOUN,

122 Lot. La Farguette - 31560 NAILLOUX - Tél. 05 61 81 24 50

ou Claude JOUANEN,

31 Av. Pasteur Rollin - 30140 ANDUZE - Tél. 04 66 61 63 33

Jean-Claude DADOUN

Alfort 46



La Promotion Alfort 46 à Aix-les-Bains en juin 2005.

© C. Gutknecht

Rescapés de cette promotion où nous fûmes 110, nous nous retrouvons 13 à Aix-les-Bains du 31 mai 2005 au 3 juin sous l'égide de Christine GUTKNECHT à laquelle il faut rendre hommage pour son dévouement.

1^{er} jour : visite de l'Abbaye de Hautecombe.

2^e jour : visite du château d'Annecy. L'innéffable TOURATIER

était présent.

Pourrons nous recommencer en 2006 ?

Daniel ANGER, 85420 MAILLEZAIS

(plusieurs de cette promo, ont fait Alfort 42-43 puis Toulouse 43-46).

Promo Lyon 1956

Comme chaque année, la promo L 56 découvre un coin de France.

Pour 2005, ce fut Metz et la Moselle. Pendant 3 jours, nous nous sommes plongés dans l'Histoire, l'Architecture et... de ce coin méconnu du Nord-Est :



La Promotion L 56.

© J.C. Conradt

la maison de Robert Schuman à Scy-Chazelles, ce co-fondateur de l'Europe, pas très apprécié de Charles de Gaulle ; la gare de Metz (on aime ou on n'aime pas) vestige d'une longue annexion, de style roman rhénan ; ensuite, visite de la forteresse souterraine du Hackenberg, joyau de la Ligne Maginot, qui hélas ne permit pas d'affirmer le dicton « on ne passe pas » ! Après un déjeuner lorrain, à l'auberge de la Klaus, à Monténach, là où notre confrère Kissel diagnostiqua le premier cas de rage bovine en France, dans les années 60. Nous avons terminé la journée avec le château de Malbrouck où nous avons pu admirer une exposition sur "les dragons dans le monde". La dernière journée fut consacrée à la visite de la Mine de fer de Neufchef, commentée par des mineurs ayant vécu leur sujet. Nous avons terminé la journée par la Cathédrale St Etienne de Metz, moins connue que Notre Dame, Chartres ou Amiens, mais remarquable par la hauteur de sa nef et surtout ses plus de 6 000 mètres carrés de vitraux du XIII^e au XX^e siècle.

Comme de plus, le temps était beau, cette réunion a permis de nous retrouver dans cette ambiance d'amitié commencée il y a bien longtemps aux eschorcherries Vaisoises.

Hélas, dans le mois qui suivit deux piliers de notre promotion : LEPINAY et FILLET, nous quittaient.

J.C. CONRAD, dit "Le Tap"

La Promotion Toulouse 59 se retrouve à Limoges

Si l'amitié avait un poids, c'est par tonnes que nos retrouvailles se peseraient... Que de joie dans nos yeux lors de l'arrivée dans le hall de l'hôtel « ATRIUM » près de la gare des Bénédictins à Limoges en ce vendredi 2 septembre 2005. Voici un camarade que nous n'avons pas vu depuis bientôt dix ans ! Un autre et un autre encore accompagnés de leurs épouses qui font bien sûr partie de la famille ; qu'il est agréable de se revoir toujours en forme après deux ans déjà !



La Promotion T 59 à Limoges le 2 septembre 2005.

© P. Trouche

Bien entendu, nous ne sommes pas au complet car certains n'ont pu venir pour des raisons impérieuses : voyage, mariage, obligations diverses et surtout maladie pour quatre d'entre nous. C'est en priorité à eux que nous avons pensé durant ces deux jours. A Paulo, dont la lettre a tiré des larmes à pas mal d'entre nous, à Jacques qui souffre malgré la morphine, au Nœud qui va mieux, au Grand Rousseau qui lutte, nous espérons tous le revoir bientôt.

Nous pensons aussi aux irréductibles bretons Tintin et le Petit Homme, au Basque etc. que nous ne voyons plus ou qui se font rares. A tous un grand salut amical et rendez-vous à la prochaine réunion.

En tout cas, un grand merci au deux organisateurs et à leurs épouses : Joé Vallat, Roger Arnaud dit « le petit guerrier », Marie-Thérèse et Michèle qui ont été, il faut bien le dire, à nos petits soins.

La réunion a débuté par une balade en petit train dans la ville de Limoges suivi d'un pot offert par les AGF dans les salons de l'Atrium.



La Promotion T 59 à Limoges le 2 septembre 2005.

© P. Trouche

Le lendemain, visite à pied et commentée (guide charmante et compétente) des vieux quartiers de la ville, le matin, d'une usine de porcelaine et des jardins de la Cathédrale, l'après-midi.

Les repas, très sympathiques sont pris au restaurant alsacien qui jouxte l'hôtel les vendredi soir samedi midi, le samedi soir, au restaurant panoramique avec vue sur le pont Saint Etienne où la voûte résonne sous les sons harmonieux de la chanson de l'Ecole.

Le dimanche, dernier jour de la réunion de promo, nous visitons le très beau village fleuri de Saint Hilaire les Places et déjeunons à la ferme auberge de Bellevue lieu charmant, accueil féminin très agréable.

Les embrassades qui précèdent le départ nous font regretter que le séjour en limousin ait été si court. La perspective d'une nouvelle réunion dans un an peut être et dans le midi sûrement atténué un peu la tristesse de la séparation.

Pierre TROUCHE

La Promotion Alfort 55



La Promotion Alfort 55 dans les rues d'Uzes.

© R. Véry

La meilleure promotion, non pas du siècle, mais depuis la fondation des écoles vétérinaires, fêtait son jubilé à Nîmes, ville qui dans son arène vit périr tant d'animaux divers, sans même le secours ni l'inspection préalable du moindre vétérinaire.

Nous étions début septembre et Zeus jaloux piqua une colère telle que le déluge s'abattit sur une ville transformée en baignoire. Neptune régnait souverainement sur ces eaux dévalantes et avec son trident, tentait de déboucher les égouts. Quant à nous, c'est déchaussés, pantalons relevés, que nous atteignîmes notre hôtel qui nous sembla être un îlot paradisiaque. Les derniers, bloqués n'arriveront que dans la nuit !

Surtout ne pleurez pas : cela rajouterait du liquide.

Cela s'est bien passé: la convivialité était présente. Nous n'avons pas parlé de nos arthroses mais de nos petits enfants ; nous n'avons pas pu voir la bambouseraie d'Anduze mais d'autres n'ont jamais vu Vesoul ; et il faut bien que les bambous aient un motif pour s'égoutter.

Bref, vous le savez, toute contrariété prise avec humour installée

un climat de connivence inhabituelle.
Vive l'eau, vive l'eau... et le vin des Costières, et merci à Francette et Paul Maubon pour la gentillesse de leur accueil.

Roger VERY

La Promotion Alfort 57 en Périgord les 14, 15, 16 & 17 juin 2005

Dans le Périgord, terre de nos ancêtres, des hommes, dès la Préhistoire, ont laissé des traces uniques de leur passage. C'est ce que Michel MARSOLLIER s'est proposé de nous faire découvrir en 4 jours. Une gageure...

Dès l'arrivée, et selon une tradition bien établie, un apéritif de bienvenue, abondamment garni, nous attendait à notre arrivée à l'hôtel Kyriad de Trélissac, notre base.

1^{er} jour : Visite du "PERIGORD NOIR"

Avec comme guide la Directrice de l'Office du Tourisme de Périgueux, revenons 28 000 ans en arrière avec la visite guidée du site de la ROQUE St CHRISTOPHE dominant la Vézère, et de ses 700 abris sous roche. Un petit train nous fait grimper ensuite jusqu'à DOMME pour visiter cette magnifique bastide qui nous offre



le panorama le plus grandiose du Périgord, avec sa vue plongeante sur la Vallée de la Dordogne, que nous rejoignons alors pour effectuer en "gabarre" une très belle promenade sur cette rivière, nous faisant découvrir de superbes vues sur le village de la ROQUE-GAGEAC et sur les châteaux dominant les hauteurs : Beynac, Castelnaud, etc...

2^e jour : Visite du PERIGORD BLANC : PERIGUEUX, Capitale du Périgord
Sous la houlette de Sarah, notre guide, nous déambulons dans le Vieux Périgueux, avec son circuit "Médiéval Renaissance" qui nous conduit d'hôtels particuliers en cours intérieures jusqu'à la magnifique Cathédrale St FRONT, de style byzantin. La marche aiguisant les appétits, l'Office du Tourisme de Périgueux nous propose alors une dégustation très appréciée de produits du terroir. L'après-midi, visite guidée du récent musée "VESUNA" (Architecte Jean Nouvel). Ce musée, en plein cœur de la cité antique de Périgueux (VESONE) protège et met en valeur les vestiges d'une grande demeure gallo-romaine : la "Domus de Vésone". Puis c'est le départ pour l'ECLUSE, restaurant de charme sur les bords de l'Isle, pour le traditionnel repas de promotion. L'ambiance était au beau fixe et le repas s'est conclu, comme à l'accoutumée, par des chansons traditionnelles.

3^e jour : Visite du PERIGORD VERT

Dès le matin en route pour SORGES, capitale de la truffe et de la trufficulture avec son Ecomusée de la truffe. Puis, tout à côté, nous nous retrouvons à la ferme "Andrévias" où M. Meynard nous présente sa "truffière" et nous initie à l'élaboration du foie gras, spécialité du Périgord, le tout suivi d'une dégustation de ses produits. L'eau à la bouche, nous nous retrouvons tout naturellement à l'Auberge de la Truffe où un repas "truffé" nous attendait. Ensuite, départ pour HAUTEFORT, célèbre pour son Château et ses Jardins, classés monuments historiques. Après une intéressante visite guidée de ce domaine où plane encore l'ombre de Marie de Hautefort, favorite de Louis XIII, notre journée se termine au musée de la Médecine, ancien Hospice du XVII^e, classé lui aussi monument historique.

4^e jour : Visite du PERIGORD POURPRE

Le matin départ pour Montbazillac, avec visite guidée du Château du XV^e, de style médiéval-renaissance, trônant au cœur d'une immense

"mer" de vignes. Après la visite du musée de la Vigne et du Vin, dégustation du célèbre "Monbazillac", vin moelleux réputé. Puis direction MONPAZIER, où, après un bon repas, nous effectuons la visite guidée de cette célèbre bastide fondée en 1285 par le Roi d'Angleterre. En route maintenant pour le cloître de Cadouin, véritable chef-d'œuvre de l'art gothique flamboyant des XV^e et XVI^e avec le musée

du St SUAIRE. Il est temps désormais de rentrer en passant par le "cingle" de Trémolat, magnifique belvédère dominant une boucle de la Dordogne. C'est donc sur ce beau paysage et sous un ciel azur que se termine ce séjour que chacun aurait aimé prolonger, tant le patrimoine du Périgord est abondant et exceptionnel.

Ce compte-rendu ne saurait être complet sans souligner le courage de notre confrère et ami Paul MOZER, fidèle organisateur, avec J.C. COLIN, de ces réunions depuis de nombreuses années, et qui, malgré de graves problèmes de santé, avait tenu à être présent parmi nous. Il nous a malheureusement quittés le 18 Octobre dernier, les réunions de Promo ne seront plus jamais pareilles...

A noter la bonne organisation de ce séjour que l'on doit à "MARSO" qui a su nous faire découvrir et aimer en peu de temps quelques merveilles du Périgord. N'oublions pas notre ami J.C. VOGEL, notre « pro » de l'informatique qui a eu la lourde charge de monter et de graver un DVD souvenir des meilleurs moments de ce séjour, à regarder sans modération !

Et, dès maintenant, nous vous donnons rendez-vous en 2007 pour fêter notre jubilé, sans doute par une croisière fluviale sur le Rhin.

La Promotion Alfort 57

La Promo Lyon 59 en sortie en Alsace

Du 8 au 10 septembre 2005 les confrères de la promotion Lyon 59 et leurs épouses avaient choisi l'Alsace du nord comme but de sortie annuelle. Basés à Haguenau, ils ont pu visiter Strasbourg et ses trésors, les Vosges du nord, la Ligne Maginot, les villages fleuris et les vignobles, sans négliger la gastronomie alsacienne.



La Promotion Lyon 59 à la découverte de l'Alsace.

© H. Bourgeois

Malgré une participation plus faible que d'habitude (certains avaient des empêchements majeurs), cette réunion s'est déroulée dans une très bonne ambiance et les troubadours n'ont pas été en manque de verve pour leurs traditionnelles interprétations.

Au dîner de gala nous avons retrouvé le très sympathique confrère local Léo Bruat (L 56) avec qui nous avons pu nous remémorer des souvenirs de notre chère Ecole.

L'année prochaine nous nous réunirons du 05/09/06 au 08/09/06 à Grillon (Drôme), Michel et Joëlle Pétot se sont dévoués pour la bonne organisation du 47^e anniversaire de sortie.

Cette promo qui compte déjà quelques célébrités, peut s'enorgueillir d'un nouveau diplômé, Bernard Michelin vient en effet de soutenir une thèse en Sorbonne, avec succès : "Pont-Audemer, une petite ville de Normandie à la Renaissance". Bravo Docteur pour tes dix années de travail.

Hubert BOURGEOIS

Alfort 65

La Promo Alfort 65, vétos et leurs épouses, se sont donné rendez-vous à la mi-septembre 2005 en baie de Somme, à St Valery/Somme, grâce à notre dévoué et dynamique organisateur Daniel Girard, le "local de l'étape" avec l'aide de Claire.

Daniel avait réussi l'exploit de nous loger tous dans un petit hôtel charmant donnant sur la baie de St Valery et nous étions ainsi chez nous et entre nous...

Première journée sportive, comme mise en jambes, quelques 14 km à partir du Bout des Crocs avec la traversée du massif dunaire, pique-nique et marche sur l'immense étendue de plage et retour au bercail en car avec en supplément la visite, pour les plus courageux, de la vieille ville et de son étonnant Herbarium.

Seul point oublié : l'influence des grandes marées qui a rallongé la promenade avec quelques escalades et contorsions entre barbelés et barrières avec de franches rigolades prouvant à nos épouses que nous sommes encore jeunes, souples et galants.

2^e jour, départ aux aurores, horaire imposé par la marée pour une grande promenade à pied dans la baie avec un excellent guide. Il manquait du monde à l'appel, surtout du côté des épouses ! Malgré l'équipement adéquat, bottes en particulier, certains d'entre nous ont eu le plaisir de faire connaissance de plus près avec la sympathique et vaseuse "slikke" et les salicornes.

Après-midi plus calme. Après nous être restaurés en face de l'embarcadère en moules/frites, nous prenons le bateau pour visiter la baie et découvrir de loin Houdrel et le Crotoy où séjournèrent Jules Verne, Colette, Toulouse-Lautrec ainsi que Jeanne d'Arc (mais en prison en 1430).

En fin de journée, rendez-vous à la pointe de Houdrel pour observer à la jumelle les « phoca vitulina » plus connus sous le nom de veau-marins, qui ayant colonisé cet endroit (plus d'une centaine) se prélassent sur les bancs de sable.

Le dernier jour, matinée consacrée à la visite guidée du parc ornithologique du Marquenterre, escale privilégiée pour de nombreux oiseaux migrateurs que nous avons pu observer de près, la diagnose des anatidés n'est plus un problème...

Pour terminer, Daniel Girard nous avait invité chez lui à Bretelles pour non seulement le verre de l'amitié, mais aussi pour un très agréable déjeuner champêtre, nous avons fait connaissance avec son arche de Noé, chevaux, ânes, cochons, couvée...

Une petite surprise au programme du dernier jour : notre jeune agrégé et chef de travaux d'ana-path de l'époque, A.L. PARODI avait répondu aimablement à notre invitation et nous avait rejoint, chacun a pu évoquer ses souvenirs d'école.



Félicitations à nos hôtes et organisateurs Claire et Daniel, pour ces trois magnifiques jours de convivialité sans oublier notre compagnon de route... le soleil !

Bernard WILMET



Rencontre Centre - Poitou-Charentes

3 & 4 mai 2006

Mercredi 3 Mai :

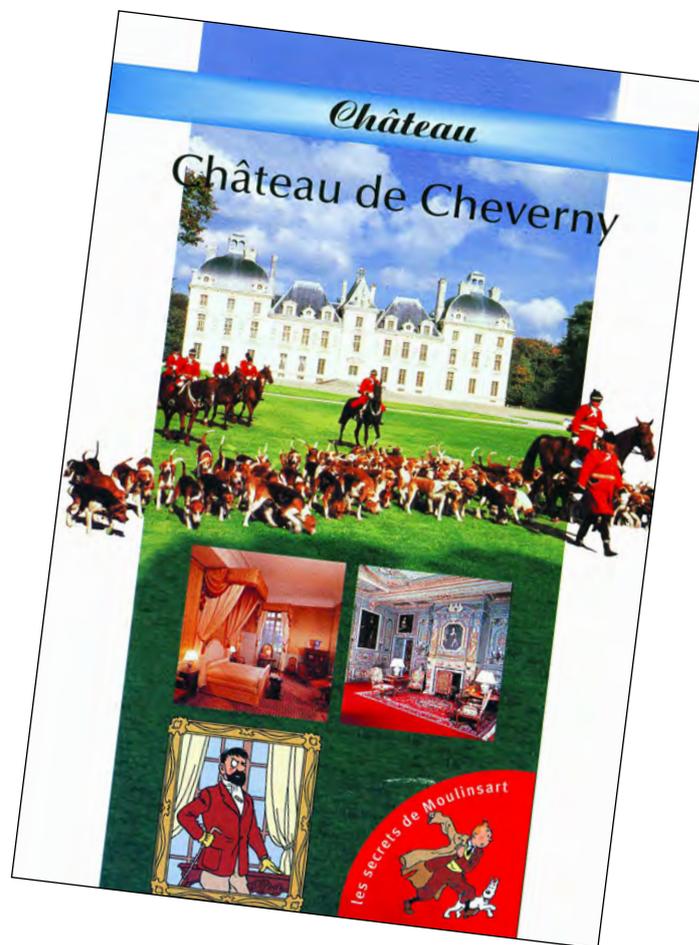
- Accueil 9 h 30 au château de CHEVERNY (41700)
- Trompes de Chasse, visite guidée du château .
- Déjeuner dans la salle de chasse au Château.
- 14 h à 16 h 30, Les Secrets de Moulinsart avec Tintin
Découverte insolite du parc et du canal, en voiture et bateau électriques.
- 17 h. Au chenil repas de la Meute.
- Dîner et Coucher au Château de Fondjouan (20 km) 41230 Mur de Sologne. Tél. 02 54 95 10 50.

Jeudi 4 Mai :

- Petit déjeuner au château
- Départ pour le Zoo de Beauval (25 km) près de St Aignan sur Cher : 4 000 animaux, 4 Serres tropicales, Animations : 1 heure de spectacle Rapaces, Otaries. Déjeuner sur place et contact avec les 2 Confrères vétos du Zoo.



Château de Fondjouan.



(les déplacements, pendant cette rencontre s'effectueront en co-voiturage)

Inscriptions auprès de Henri MOREAU en versant un acompte de 100 € au 15 mars, le solde, soit : 95 € avant le 15 avril.

Pour avoir le programme détaillé, (2 jours de franche amitié dans un cadre somptueux)

Les confrères intéressés peuvent contacter :

Henri MOREAU
Résidence du Moulin A9
41200 ROMORANTIN
Tél. 02 54 76 65 73
ou 06 72 71 04 27

FREYCHE, MOREAU, SAIGRE

Languedoc-Roussillon

23 & 24 septembre 2006

Claude Jouanen (T 55) et Guy Herbaut (T 63) convient tous les confrères retraités du Languedoc-Roussillon, ainsi que ceux de Midi-Pyrénées qui sont intéressés, à venir (re) découvrir, les samedi 23 et dimanche 24 septembre 2006, les charmes de "Perpinyà la Catalana".

« ...Véritable objet de convoitise pendant plusieurs siècles, Perpignan a hérité d'une richesse culturelle unique, à la fois française et catalane. La Ville exprime ce caractère singulier et attachant à chaque détour de rue, à travers son art, son patrimoine et ses traditions... ».

(Office de Tourisme de la ville de Perpignan)

Le 23 après midi, une visite guidée des monuments phares de Perpignan la Catalane précédera un dîner confraternel dans un restaurant de spécialités catalanes.

Le 24 au matin, après la visite guidée du Palais des Rois de Majorque, nous gagnerons tous Rivesaltes pour un déjeuner dans les chais du Domaine de Rombeau.

Renseignements complémentaires et bordereaux d'inscription vous parviendront en juin prochain.

Guy HERBAUT



Bretagne - Pays de Loire

10 & 11 mai 2006

Que les retraités de Bretagne Pays de Loire retiennent la date :
10 et 11 mai 2006

Les journées de retrouvailles auront lieu en Bretagne sud, dans le Pays de Redon, au Moulin de Quip.

Nous découvrirons la fabrication de la pâte à papier au moulin de Pen Mur et visiterons la ville historique de Rochefort en terre ainsi que son château puis le végétarium de la Gacilly.

Le lendemain, Redon nous dévoilera ses richesses et une croisière contée clôturera ces journées. La gastronomie devrait nous accompagner au cours de ces journées.

Nous vous attendons.

Claudine et Philippe DAUNAY

25 rue de Beaumanoir - 35490 SENS DE BRETAGNE.

Tél. 02 99 39 54 55

Vétérinaires Retraités Azuréens en 2005

Nous nous sommes retrouvés, fin octobre, quelques amis maralpins et varois, lors d'un repas et dans une ambiance particulièrement chaleureuse, bien traités par notre restaurateur habituel. De nouvelles têtes s'étaient jointes à nous pour notre plus grand bonheur.

Nous prévoyons de recommencer au printemps prochain en 2006.

Pierre DAYNES



> Contact : Georges Lucien. 04 70 34 67 12 ou au 06 08 60 75 51

RASSEMBLEMENT D'AUTOMNE **2 / 7 octobre 2006**

dans le Calvados.

Relais Cap France - Bonséjour la plage - 14810 Merville-Franceville. Tél. 02 31 24 20 60. (Excursions à la carte ; "le Tout compris": 400 €).

> Contact : Roger VERY - 9 rue Jean Zay 54300 LUNEVILLE
Tél. 03 83 74 22 68. (Bulletin d'inscription dans la Revue)

BRETAGNE - PAYS DE LOIRE : **10 & 11 mai 2006**

Que les retraités de Bretagne Pays de Loire retiennent la date.

> Contact : Claudine et Philippe DAUNAY

25 rue de Beaumanoir - 35490 SENS DE BRETAGNE
Tél. 02 99 39 54 55

PROMO T 55 EN PÉRIGORD **9 / 14 Octobre 2006**

> Contacts : Jean-Claude DADOUN 05 61 81 24 50

Claude JOUANEN 04 66 61 63 33

LANGUEDOC-ROUSSILLON **23 & 24 Septembre 2006**

Perpignan la Catalane puis, Rivesaltes, déjeuner dans les chais du Domaine de Rombeau. Renseignements complémentaires et bordereaux d'inscription en juin prochain.

> Contacts : Claude JOUANEN 04 66 61 63 33

Guy HERBAUT 04 68 53 13 79

SEMAINE NATURE 2006 **21 / 28 Mai 2006**

Dimanche 21 mai soir - Dimanche 28 matinée.

Village de Vacances "La chataigneraie" Route de Saint - Cirgues - 15600 MAURS.

> Contact : Jean LEROUX 21 av. Henri de Jouvenel - 19130 OBJAT.
Tél. 05 55 25 01 38

Dates à retenir

PROMO ALFORT 63 :

« Quarante-deux ans après sa sortie de l'Ecole, la Promotion Alfort 63 tiendra ses 7^{es} festivités dans le Lot, sur les terres de Toutoune. Quatre jours de visites et de gastronomie autour de Rocamadour ».

> Contacts : Didier DIAMANT et Yves PASTERNAK

PROMO LYON 52 : **19 / 23 Juin 2006**

19^{es} retrouvailles, au Domaine de Revermont à Passenans (Jura).

> Contact : Guy Flochon 03 84 85 58 14.

RENCONTRE ANNUELLE

CENTRE - POITOU-CHARENTES : **3 / 4 Mai 2006**

1^{er} jour : Château de CHEVERNY. Trompes de chasse, repas dans la salle de chasse. Après midi : le Parc, le canal. Les secrets de Moulinsart avec Tintin. Dîner et coucher : Château de FONTJOUAN.

2^e jour : Petit déjeuner au Château puis Zoo de BEAUVAL, contacts avec les confrères du Zoo, repas sur place puis séparation.

> Contact : Henri Moreau. 02 54 76 65 73. Port : 06 72 71 04 27.

jenri.moreau@tele2.fr

(2 jours de franche amitié dans un cadre superbe).

VOYAGE EN ITALIE DU NORD **9 / 19 Juin 2006**

au cours de ce voyage, nous verrons :

MILAN, la TOSCANE, 5 j à FLORENCE et environs, et enfin VENISE. voyage réservé pour 30 à 40 personnes en hôtels 3 étoiles, départ Paris vol régulier Air France.

Robert Fillet (L 56)

Arrêt sur Image...

Ce 1^{er} juillet, arrivait comme un séisme, l'incroyable nouvelle : Robert n'est plus...! En quelques heures toute la promo L 56, avertie est atterrée.

Robert FILLET, notre pivot.

Pivot de la prépa de Marseille, l'année mémorable de sa création, il était des 4 Lyonnais, qui depuis 51 ans, fidèlement répondent présent à chaque réunion, et il savait en créer d'agréablement fortuites.

Pivot de la (L 56) : marié à Chantal, Pharmacien, ils avaient table ouverte, ce qui signifiait, le gîte et le couvert chez eux à la Chapelle de Ginchay où tous deux ont fait carrière, et 4 filles, fierté de leurs parents.

Que le Beaujolais était beau et bon avec eux ! ...et quelle belle famille !

Très sportif Robert, infatigable, aimait se surpasser, en mer, en montagne, à vélo.

Avec Yves Robin, son copain de prépa, ils fondent la "Confrérie des Vétocipèdes", aujourd'hui en plein essor et auxquels les participants sont viscéralement attachés.

Grand voyageur, il a parcouru les continents, avec les voyages véto organisés par Roger Lefebvre (L 52) où la (L 56) était joyeusement représentée par les Bruat, Robin et Lepinay.

Philippe Lepinay vient de nous quitter 15 jours avant toi. Très chère Annie que de fabuleux souvenirs nous partageons ! Ô amis, pourquoi nous laisser dans un tel abandon ? L'Amitié, celle avec un grand A, a été le moteur de la vie de Robert.

La fin l'a surpris dans un T.G.V., alors que la veille, nous revenions d'un voyage de 15 jours sur le "Transsibérien", d'un périple souhaité par Y. Robin. Ce dernier disait : « Je suis un rêveur qui réalise ses rêves ». Comme il n'en avait pas eu le temps, Robert m'a accompagnée pour exaucer cet ultime vœu.

Si la L 56 est une promo exceptionnelle par la profondeur et l'authenticité des liens qui unissent confrères et épouses, dans une même fratrie, c'est en grande

partie à ton parcours sans faute et chaleureux qu'elle le doit, toi homme de convictions (les tiennes...).

Merci Robert, ta présence nous habite.

Georgette ROBIN

Michel Simon (T 57)

Notre confrère et camarade de promotion, Michel SIMON, est décédé le 3 janvier 2006 à ORVAUX, dans la structure spécialisée où il était hospitalisé depuis bientôt 2 ans. Atteint d'une maladie neurologique - type Parkinson - son état s'est progressivement détérioré malgré les soins, le rendant dépendant puis grabataire aphasique et totalement paralysé. Son départ a mis fin à un douloureux calvaire de près de 5 ans.

J'ai assisté, avec mon épouse à son inhumation à Saint Fulgent (85250) non loin des Herbiers où il avait exercé comme praticien en association avec 5 confrères, puis comme inspecteur des denrées animales à l'abattoir et où il a demeuré jusqu'en 2000.

Son épouse Jeannette a eu le grand mérite de l'accompagner chaque après midi, tout au long de son séjour en maison spécialisée de soins. Son fils Pascal et ses petits enfants lui rendaient souvent visite.

Né dans la Sarthe le 12 mai 1930, il a perdu tout jeune son père, sa mère s'est remariée à St Fulgent, avec le Dr Vétérinaire Noël JEANDOT. Assurément, cette situation familiale a été déterminante dans son choix pour la profession vétérinaire.

C'était un garçon consciencieux, réservé, très méticuleux, très dévoué à son métier. Il honorait la profession.

C'était un ami fidèle, avec lequel chaque rencontre, depuis notre retraite qui nous rendait plus disponibles, était agréable et intéressante.

Sa famille sait qu'elle peut compter sur l'attention et l'aide éventuelle des amis deux-sévriens que nous sommes.

Guy CHAUVIN (T 57)

(ndlr : je voudrais personnellement envoyer un message de sympathie particulier, à la famille de celui qui a été pour moi pendant les deux premières années d'études que nous avons passées ensemble, et ensuite lors de nos rencontres, un ami véritable).

Pierre Renard (L 47)

Notre Ami Pierre Renard fut victime le 22 février 2005 d'un banal accident survenu dans son hôtel, en République Dominicaine où il avait coutume de se rendre chaque année. Atteint d'une fracture du fémur, il est opéré dans une clinique locale. Rapatrié sur Paris, un processus infectieux apparaît qui nécessite une nouvelle intervention, une nouvelle anesthésie générale au cours de laquelle se manifestent des troubles vasculaires cérébraux avec les conséquences que l'on imagine. Le 14 septembre dernier, il s'éteint après avoir souffert pendant plus de six mois.

Notre confrère s'était installé à Valençay (Indre) en décembre 1949 où il avait créé une importante clientèle. Sollicité par le Maire de la ville, M. Max Hymans, alors Président Directeur Général d'Air France, pour entrer dans le Conseil Municipal, il est élu 2^e Adjoint au Maire en 1965, 1^{er} Adjoint en 1971 et 1977. Pierre Renard est élu en 1979 Maire de Valençay et réélu à cette fonction en 1991.

En même temps que notre confrère siège au Conseil Municipal de sa ville, il est élu Conseiller Général du canton de Valençay et Vice-Président de l'Assemblée départementale en 1983 et 1989.

Ses obsèques furent célébrées en l'Eglise de Valençay le 17 septembre en présence d'une nombreuse assistance et à l'issue de la cérémonie notre confrère Bernard Chautemps lui rendit hommage au nom de la profession vétérinaire avant que le Maire de Valençay ne rappelle tout ce que la Ville devait à l'activité de son ancien Maire et Conseiller Général.

Robert Diers

(A 35)



Après avoir lutté avec courage et lucidité contre la maladie qui le rongait, Robert DIERS nous a quittés le 2 août 2005. Né le 22 avril 1912,

diplômé d'Alfort en 1935, service militaire à SAUMUR puis aux chasseurs à cheval à NANCY.

En 1937, il se marie avec Marie-Magdeleine et s'installe à LICQUES (62).

En 1938, il reprend la clientèle du confrère DERVAUX à ARMENTIERES (59) où les brasseries entretiennent d'importantes écuries.

Mobilisé en 1939, sa conduite courageuse lui vaut la Croix de Guerre avec citation. Puis il reprend son activité de praticien rural à ARMENTIERES.

Le 3 septembre 1944, sa conduite héroïque épargne au village de FLEURBAIX de subir le sort d'Oradour sur Glane et d'Ascq (Le récit de cette dramatique journée a été relaté dans le n° 26 de Veto-Vermeil - p 25, à l'occasion de sa nomination au grade de Chevalier de la Légion d'Honneur le 5 septembre 2004, 60 ans plus tard !).

En 1968, Robert a la douleur de perdre son épouse Marie Magdeleine. Il reste veuf avec 5 enfants.

Il est un membre très actif du C.A. du syndicat des Vétérinaires, en 1956, un des membres Fondateurs, puis Président de la Coopérative Vétérinaire du Nord.

Il fait autorité dans les sociétés hippiques. Avec ses fidèles amis du Rotary-Club, il réalise en permanence son désir de servir. Il décide que ses funérailles seront célébrées dans cette Eglise de FLEURBAIX (celle du 03/09/44) édifice trop petit pour accueillir ses nombreux amis. Les hommages rendus par Gérard RENIER, rotarien et par son fidèle ami l'Abbé BOUTE (qui, âgé de 12 ans, se

trouvait dans l'Eglise le 3 septembre 1944) ont souligné les qualités humaines de Robert : sa disponibilité, son sens du dialogue, sa tolérance, son courage, sa gaieté naturelle (ses éclats de rire résonnent encore), son optimisme permanent même pendant sa maladie.

Sa devise était « Oser avec sagesse ».

A Nicole, sa seconde épouse, à ses enfants : Jean-Robert, Jean-Pierre, Philippe, Alain (le véto), Véronique, Anne-Sophie et Marie, et à ses petits-enfants, nous adressons nos amicales condoléances.

Nous garderons de Robert le souvenir d'un confrère simple, courageux, disponible, fidèle à ses convictions, chaleureux et plein d'humour.

Bernard HAUWEN

Jean Savournin

(T 51)

Jean SAVOURNIN, après de brillantes études à l'Ecole Vétérinaire de TOULOUSE, est arrivé à TOULON sur ARROUX en Octobre 1952. Le Docteur RONDEPIERRE reconnaissant en lui un praticien remarquable, dévoué et honnête a fait de lui très vite son associé, puis il est devenu son gendre.

Il a créé une des premières Associations de Saône-et-Loire. En 1990, il cesse son activité libérale.

De 1990 à 1993, il est Vétérinaire Sanitaire Vacataire, assurant l'Inspection du marché de Saint Christophe et l'Hygiène alimentaire en restauration collective.

Au cours de ces trois années, à titre bénévole, les Echanges des Connaissances Techniques et internationales lui confient une mission en Chine sur l'implantation et la reproduction du mouton charolais.

Il est élu en 1963, Membre du Conseil de l'Ordre de la Région Bourgogne Franche Comté. Il en est Président de 1975 à 1987, date où il s'est retiré.

Ses qualités d'équité, de clairvoyance, de disponibilité, d'écoute ont permis de résoudre à l'amiable de nombreux pro-

blèmes entre vétérinaires. Toutes ces qualités ont d'ailleurs été reconnues par les Instances Ordinales Nationales qui lui ont décerné en 1999 la Médaille de l'Ordre des Vétérinaires.

Promu Officier du Mérite Agricole, il a été également nommé, expert près la Cour d'Appel de DIJON.

La présence à ses obsèques de nombreux confrères, proches et lointains, de tous ses amis est un témoignage de toute l'estime qu'ils lui portaient.

(Extraits de l'Allocution prononcée par Marcel LIODENOT (L. 54) lors de ses obsèques le 25 juillet 2005)

Gérard Beck

(A 50)

Au nom de tous tes amis vétérinaires, ainsi qu'à tous les tiens, l'immense estime et l'affection que nous te portons.

Nous tenons à les assurer de notre plus profonde sympathie et à les accompagner de tout notre cœur dans leur peine. Tes qualités s'exprimaient déjà chez le tout jeune diplômé alors que tu exerçais à St Germain-en-Laye. A cette époque tu as été le premier vétérinaire créateur d'une rubrique animalière dans un de nos principaux hebdomadaires nationaux.

Je tiens aussi à rendre hommage à ton dévouement et à ton courage. Je n'oublierai jamais qu'il y a quelques mois à peine, en dépit de ton état de santé, nous avons comme chaque année assuré ensemble le contrôle des entrées à l'exposition canine internationale de Monaco.

Notre profession toute entière peut s'honorer d'avoir eu en son sein un vétérinaire de ta qualité.

Aussi, Gérard, Très Cher Ami, c'est avec une peine immense que nous te disons "ADIEU". Sois certain que ton souvenir restera présent dans nos cœurs.

Joseph TORDO

Paul Mozer

(A 57)

Il était ce que la "Vétérinaire" peut donner de meilleur. Personnage attachant, prince de l'amitié, homme de rires et de principes, Paul Mozer, est décédé d'un cancer le 18 octobre 2005. Né le 22 mai 1933 à Courbevoie, il avait hérité de son père, ingénieur de formation, du génie de la droiture et de l'engagement. De sa mère, attentive à l'éducation de son fils unique, il avait gardé l'amour des bonnes choses et l'art de l'amitié. Il avait fait ses humanités au lycée Condorcet et préparé le concours à Lakanal. Il intègre Alfort (53-57), passe sa thèse et se marie avec Annette, infirmière libérale. Il part ensuite en Algérie pour 29 mois, ce qui lui vaudra de s'occuper des anciens combattants comme secrétaire de l'amicale du Perreux. A son retour, il tâte un peu à la « rurale », s'occupe d'insémination artificielle en même temps qu'il est assistant chez le professeur Lagneau et travaille ensuite dans un laboratoire pharmaceutique. En 1972 il s'installe au Perreux (94) avec comme A.S.V, Annette, qui travaillera avec lui jusqu'à sa retraite en juillet 1997.

Actif et amical, il sait rapidement créer des liens de confraternité et d'amitié dans son secteur. Elu au CA du SVRP pour le Val de Marne, il est chargé de mettre en route le premier service de garde pour la région parisienne. Elu ensuite au Conseil de l'Ordre de Paris, il en devient vice-président, chargé particulièrement des plaintes et litiges car son savoir d'ancien conseiller prud'homal pendant 10 ans fait de lui un excellent conciliateur. Ses connaissances juridiques aideront également les instances professionnelles à la rédaction des premiers contrats d'embauche pour les vétérinaires et les salariés.

Retraité, il participe activement à la vie de l'Association Centrale d'entraide Vétérinaire (A.C.V.), en tant que trésorier. Il avait fondé un foyer uni ; trois enfants, Véronique, Anne et Pierre, lui apportèrent 6 petits-enfants, faisant de lui un

grand-père comblé et heureux.

Annette et ses enfants peuvent être fiers de lui et de sa vie : la foule d'amis, de clients, de représentants de la profession qui l'accompagnait à l'église du Perreux en ce 25 octobre en était la preuve la plus éclatante.

Bernard WILMET, Président de l'A.C.V.

Paulo nous a quitté, les réunions de la promotion Alfort 57 ne seront plus jamais pareilles.

En plus du souvenir d'un bon copain, toujours joyeux et prêt à rendre service lors de notre séjour dans la sacrée boutique, les membres de la Promo garderont le souvenir de celui qui fut, pendant près de 40 ans, l'organisateur et le coordinateur de nos retrouvailles.

Depuis 1967, sa bonne volonté resta sans faille, y compris en juin dernier ou, malgré sa maladie et ses souffrances, il avait mis un point d'honneur à participer à notre rendez-vous de Périgueux. Depuis 12 ans je l'aidais de mon mieux et c'est en pensant à lui qui aurait tant voulu y participer que nous organiserons en juin 2007 notre jubilé de la promo.

Salut Paulo, tu seras avec nous sur le Rhin, et éternellement dans notre souvenir...

Pour la Promo A.57 : Jean Claude COLIN

(ndlr : Paul MOZER nous avait fait l'amitié de participer à plusieurs reprises aux activités du GNVR, toujours avec ce même sourire et son inégalable bonne humeur).

Jean-Emile Guillaumet

(A 71)

Mon associé, le Docteur Jean Emile Guillaumet, a fait le choix de tout quitter, par interruption volontaire de sa vie, le 8 octobre 2004, suite à une grave dépression.

Après 15 ans d'exercice professionnel, en association avec lui et avoir conservé des relations amicales depuis 10 ans de

retraite, j'ai été très peiné par ce départ prématuré impensable.

Faute d'avoir pu obtenir une autorisation de ses quatre enfants dispersés, j'ai pris tardivement la décision d'en informer la profession.

Son sérieux, ses compétences, sa disponibilité, étaient unanimement reconnus de la clientèle et de ceux qui le côtoyaient.

La réflexion la plus communément entendue auprès de ceux qui l'on connu ou fréquemment était celle-ci : « Incroyable ! Quel gâchis ! »

Né à Paris en décembre 47, diplômé d'Alfort, il avait été pendant 5 ans à Morannes (49640), avant de venir à Coulonges sur l'Autize (79160) où il a exercé jusqu'en 2004 et aurait dû poursuivre quelques années encore. J'ai perdu un confrère, un associé, un ami de façon dramatique et regrettable. La vie est pleine d'embûches et d'imprévus.

Guy CHAUVIN (T 57)

Pierre-Etienne Fuzier

(T 55)

Le benjamin de notre promo nous a quittés le 11 octobre 2005 à Salies de Béarn. Sa droiture, son sens moral et sa fidèle amitié ont accompagné notre parcours depuis 1946 au Lycée Fermat de Toulouse puis à l'Ecole et dans la vie. Sa nombreuse famille et ses amis vont ressentir douloureusement son absence.

Adieu P.E.F.

Claude JOUANEN

Jeannette Thomè, épouse de notre confrère Maurice THOMÈ (A 41), ancien Directeur Général de l'IEMVT, est décédée, à la suite d'un infarctus, à Juanles-Pins, fin janvier 2005.

C'est notre confrère, lui même, qui très affecté par cette disparition, nous adresse cette annonce, en s'excusant pour ce retard, auprès de ceux qui l'ont bien connu.

Systeme d'@lerte décès

centralisé par Charles Mesurolle : mesurollec@wanadoo.fr

Pierre CAZES (T 77)

« Âgé de 54 ans, Pierre CAZES, entraîneur de l'équipe de France d'équitation d'endurance dans la région toulousaine, est décédé après avoir reçu un coup de sabot en pleine poitrine, sous les yeux de son fils, en embarquant un cheval dans un van » Nous vous rapportons le décès de ce confrère en pleine activité, très connu des milieux hippiques, comme vous auriez pu l'apprendre au journal télévisé de TF1 ou en lisant « Le Midi Libre » du 10 Juillet.

Pierre IMBIER (A 51)

Nous apprenons son décès par l'intermédiaire de Jean-Claude COLIN. Il avait fait l'essentiel de sa carrière à l'I.E.M.V.T.

Robert PICHON (L 44)

de Thenon, nous signale le décès de son épouse en Mai 2005. Elle était la mère de Bernard Pichon (T 69) à LIBOURNE (33).

Jean CASTETS (T 47)

a été inhumé le 15 juillet dernier à Aurice, près de Saint-Sever-sur-Adour dans les Landes. Nous devons ce message à Eugène BOYER.

Albert BOIVINEAU (A 57)

est décédé le 14 août. Vendéen, il s'installa à Fauville en Caux (76). Il fut Gouverneur du Lions Club de Normandie. Message d'Yves CHEDRU.

André AZAM (T 46)

Ce confrère discret est décédé chez lui à Ventenac. Ce décès nous est signalé par Henri FOULQUIER. Nous avons reçu le message par l'intermédiaire de J.C. COLIN.

M^{me} Monique LEPETIT

épouse de Michel LEPETIT (A 60) mère du

Dr C. LEPETIT (A 81), est décédée le 14 août 2005, après une longue maladie. La nouvelle nous est parvenue par André CHOBERT (A 60) et Pierre LEVY (A 60) leurs amis.

Jean GARAT (A 47)

nous a quittés il était domicilié dans les Pyrénées-Atlantiques. Ce message est acheminé par Julien BRUSSET qui nous dit l'avoir lu dans la Presse du jour (sans doute le 23 août).

Henri SOULE (T 49)

est décédé le 25 août 2005 à Saubusse les Bains. Il était le Président Fondateur de l'Association Nationale du Poney Landais.

Pierre RENARD (L 47)

est décédé le 14 septembre 2005 à l'âge de 82 ans.

Maire de Valençay, Conseiller Général du canton puis vice président. Il honora grandement notre profession. Il reçut, l'Ordre national du Mérite. Nous devons cette communication à Bernard CHAUTEMPS.

Pierre TROUSSEL (L 36)

qui habitait Sauzet est décédé. C'est un message de notre ami Claude JOUANEN qui nous en informe.

Marcel THERET (A 45)

Professeur de zootechnie à Alfort jusqu'en 1985, vient de décéder, à l'âge de 87 ans. C'est le Pr Bernard DENIS qui nous en informe.

Etienne FUZIER (T 55)

ce camarade de Salies de Béarn est décédé le 11 octobre 2005. Il est le père de notre confrère Jean-Marc Fuzier (T 88) et le beau-père de Joël Roussel (L 80). Il laisse une veuve : Myriam Fuzier, mère de six enfants. Message transmis par Pierre CAZAUBON.

Edouard AMAR (L 47)

est décédé dans sa 83^e année le 26/09/05. Le message émane de notre confrère Jacques PILORGE.

Jean MAYARD (T 57)

Notre camarades a été enlevé à l'affection des siens et à l'amitié de toute sa promo à la toute fin du mois de Septembre après une douloureuse mais fulgurante maladie.

Guy JOURDAIN (T 41)

décès survenu le 2 mai 2005. C'est Pierre DAYNES qui apprenant de façon tout à fait fortuite ce décès, nous en informe.

Guy LEBARBÉ (T 56)

atteint d'hémiplégie depuis plusieurs années, est décédé le 23 octobre à 75 ans. Ancien d'Algérie, ancien maire de Fervaques. Il était veuf, père de Hervé, docteur en médecine et de Marie-Claire. Message de P. ALARY et F. DUGARDIN.

J.C. FALCY (L 64)

Philippe DUMONT, de GY (Hte-Saône) nous envoie le message suivant : « Monique, son épouse, m'apprend la mort de Jean-Claude, en retraite depuis 18 mois. Le cancer a eu raison de sa bonne humeur » le 26/10/05.

M^{me} Eliane FUZET

épouse de notre confrère Henry FUZET (L 50) est décédée début novembre. Le message émane de notre confrère Roger CHOUVY.

Marcel DELAVERGNE (A 47)

Excellent copain et voisin quand il était à Ruffec, dont il fut maire et conseiller général du canton... et après. Il avait 83 ans. Message dû à notre ami Louis MALTIER. Marcel a souvent participé aux Semaines Natures et aux voyages du GVR.

Systeme d'@lerte décès

centralisé par Charles Mesurole : mesurollec@wanadoo.fr

M^{me} G. CONORT GUARDIA

épouse de notre confrère Yves CONORT (nous avions signalé son décès dans le n°23 - juillet 2003 - page 30) est décédée le 1^{er} Juillet 2005 à son domicile (Oléron) dans sa 86^e année. Madame G. CONORT GUARDIA était la belle-sœur de notre amie Colette CONORT que tous les membres du GNVN connaissent depuis les débuts de notre groupe.

Emile-Jean FABRE (T 35)

est décédé dans sa 92^e année à St Saturnin (Charente). Ses obsèques ont été célébrés dans la plus stricte intimité le 20 octobre 2005. Le Docteur FABRE était très connu de tous les confrères charentais. Nous devons l'information concernant ces deux départs à Colette CONORT.

Robert FLECKINGER (A 35)

est décédé à Lyon, à l'âge de 96 ans. Il a exercé pendant 25 ans, comme DSV à Rouen, 1950-1975. Message de Charles de Gournay transmis par Jean-Charles PLAIGNARD.

Jean SOUHAUT (A 53)

ce confrère est décédé le 1^{er} Décembre. Il demeurait à Suresnes. Cet avis nous est parvenu par Alain BOUSICAUX.

Pierre ROY (L 47)

est décédé à 82 ans, le 9 décembre 2005. D'abord praticien, puis inspecteur aux abattoirs, également inspecteur en douane du Port de DIEPPE, il était Chevalier du Mérite Maritime pour son activité au sein de la S.N.C.M. Nous avons eu le message par notre confrère Jean-Charles PLAIGNARD.

Adrien TILQUIN (A 50)

est décédé le 4 décembre, à 83 ans à MONTIGNY-sur-AUBE, c'est Madame TILQUIN et

ses enfants qui nous ont informés.

Jean-René LAUZERTE (T 29)

Vétérinaire colonel, doyen des vétérinaires militaires, venait de fêter son 100^e anniversaire, nous l'avons appris récemment dans les colonnes des "échos de l'AFFV". C'est notre confrère le général Claude MILHAUD qui nous apprend son décès le 13 décembre dernier. Sa carrière a été marquée par un long séjour à Oran, en tant que directeur régional du Service.

André Du CHALARD de TAVEAU (A 43)

est décédé le 4 décembre à CHARTRES. Nous l'apprenons par une lettre de Pierre EMANGEARD.

Raymond GUGLIELMO (T 56)

Notre ami Gu est en repos maintenant. Une cérémonie a eu lieu le vendredi 30 décembre à l'église Saint Barnabé à Marseille, son quartier de naissance où il exerça très longtemps, estimé de tous. Nous sommes dans la peine avec Gisèle son épouse, ses filles, et ses petits enfants. C'est à Lucien VERDELHAN que nous devons ce message.

Pierre MAGRON (A 47)

vient de nous quitter. Notre confrère Pierre DELHOUME nous a fait parvenir le message suivant : « Sa carrière l'avait conduit de Biskra à Limoges comme DSV de la Hte-Vienne pendant une dizaine d'années pendant lesquelles il avait construit un bateau dans le sous-sol de l'immeuble ! Il est parti, un peu oublié de tous ! Il a apparemment passé la fin de ses jours à militer pour sa foi catho et les œuvres humanitaires ».

René FOURNIER (A 46)

dont une grande partie de l'activité se se serait déroulée au Maroc (il était chevalier du

"Ouissam Alaouite") est décédé le 26 décembre. Annonce faite dans Le Figaro du 31 décembre de la part de son épouse Irma et de ses deux filles. Cette communication nous a été faite par notre confrère Daniel ANGER.

Maurice MATHEY (A 42)

est décédé le 4 janvier 2006. Nous recevons de J.G. CHARLES ce message : « Maurice Mathey a d'abord exercé comme praticien aux Andelys (27), puis à Gournay-en-Bray (76). La maladie l'ayant obligé à quitter la profession en 1958, il a alors exercé dans l'Hôtellerie à Rouen, avant de diriger une entreprise de charcuterie à Mont St Aignan jusqu'à sa retraite ».

Michel SIMON (T 57)

« Notre ami nous a quittés. Il a été inhumé le 5/01/06. Nous adressons nos sincères Condoléances à Jeannette, son épouse, et à toute sa famille » Message de Guy MILHAUD.

Emile MOYNIER (A 51)

« Les anciens du Cabinet Vétérinaire de CHARLIEU 42190 ont le regret de vous faire part du décès de leur confrère et combien ami, Emile MOYNIER décédé le lundi 9 janvier à Paris à l'âge de 81 ans ». A. JANNORAY.

Véronique DAHAN-PIERSON

filie de Guy PIERSON, (A 62) maire de CHAVANGES 10330, est décédée le 3 janvier. Nous l'apprenons ce jour dans le journal « L'Est-Eclair », journal local du département de l'AUBE.

La rédaction de Vêto Vermeil et l'ensemble du Groupe des retraités, s'associent au deuil des familles et des amis des disparus. Ils les prient d'accepter l'expression de leur profonde sympathie.

Rassemblement d'Automne 2005 à Mézières-en-Brenne

Ils sont une bonne centaine venus dans la BRENNÉ, ce pays où les bois et les étangs se dégageant des brumes matinales donnent des paysages vaporeux qu'aurait peint TURNER.

Le gîte, au bord de l'étang de BELLEBOUCHE est suffisant. Quant au couvert, il n'est pas toujours à la hauteur des raffinements gastronomiques auxquels la plupart d'entre eux sont habitués, et le picrate peut aisément être coupé d'eau sans commettre un crime de lèse majesté !

Mais chacun sait que ce rassemblement annuel des vétérinaires retraités a pour objectif principal de retrouver la convivialité confraternelle et les amitiés des jours anciens. Et chaque fois ce but est atteint sans coup férir.

Bien sûr, pour occuper ces journées passées ensemble, ils vont de châteaux en musées et de sites notables en curiosités régionales diverses, s'entassant dans des autocars à l'accès parfois difficile pour ceux qui ne sont plus totalement ingambes.

Ils vont ainsi à la rencontre du « Diable Boiteux » dans son somptueux château de VALENCAY où leur sont contées les trahisons, les roublardises et les péripéties de la vie de Charles Maurice de TALLEYRAND-PÉRIGORD qui traversa tous les régimes successifs en tirant, toujours à son profit, les marrons du feu.

Ils visitent LOCHES qui garde le souvenir de trois femmes au destin exceptionnel: JEANNE D'ARC, AGNÈS SOREL et ANNE de BRETAGNE.

Ils rencontrent GEORGE SAND à NOHANT dans le décor fidèlement conservé de la vie brillante et agitée de celle qui par sa liberté d'esprit et de mœurs fût une pionnière du féminisme naissant.

Enfin ils ont droit de parcourir brandes, marais et bois dans des chariots



Chez George Sand à Nohant-Vic

© Éditions Atlas

inconfortables et cahotants attelés à des percherons débouaillés et dociles.

Et comme ils ne sont pas ingrats, ils remercient ROGER VERY de leur avoir donné ces quelques jours heureux, en espérant d'autres à venir. AD MULTOS ANNOS

Pierre BEZIAU

Compte-Rendu du "Trait d'Union Internautique" à Mézières

Les « Rencontres des Vétérinaires Retraités » se sont déroulées dans la convivialité qu'ont connue les Rencontres précédentes.

Au cours de l'Assemblée Générale, il a été beaucoup question de la lettre qu'ont reçue les membres du GVR avec les statuts proposés de la nouvelle Fédération des Syndicats Vétérinaires de France et de la réponse que nous devons faire à la proposition de ces statuts.

Depuis plusieurs années, nous demandons une réforme qui puisse nous donner l'autonomie financière. Il semble que nous ayons obtenu satisfaction.

La demande que nous avons faite d'appartenir à la Fédération en apportant notre participation financière de 1 AMO a été acceptée, certains

pensent même que c'est « bien payé » puisque nous ne demandons aucun service en retour. Notre vœu est donc exaucé.

Nous aurons un représentant qui aura voix consultative, montrant ainsi que nous souhaitons rester solidaires de la profession.

En marge de cette Assemblée Générale, le TUI (Trait d'Union Internautique) a tenu sa première réunion. On a rappelé que ce service avait été mis en place en octobre 2004 à la suite du vœu de certains d'avoir une structure permettant d'être alertés quand l'un de nos confrères décéderait. Ce service peut très bien marcher si le responsable est lui-même averti !! Il n'est pas question d'entretenir une rubrique nécrologique concurrente de celle de Vêto-Vermeil !

Deux d'entre nous auraient souhaité que les avis de décès ne soient pas envoyés avec la même boîte de messagerie que les autres informations, ce qui paraissait difficilement réalisable !

L'objet du message mettant bien en évidence s'il s'agit d'un avis de décès, la lecture de l'objet devrait lever toute ambiguïté. Une autre proposition a été faite de mettre les informations, autres que les avis de décès, en pièces jointes, mais dans un autre message, ce qui est plus facile à réaliser.

Il a été rapporté que l'expéditeur s'est laissé piéger plusieurs fois avec des canulars (la pétition de Nicolas Hulot, pour la forêt Amazonienne, une annonce de virus informatique, une demande de groupe sanguin urgent qu'un

confrère avait déjà reçue l'année précédente !). D'autres canulars ont été évités de justesse (l'enfant sans identité retrouvé après le Tsunami, le boycott des stations services BP et ESSO, la toux et les accidents cardiaques, etc.).

On a rappelé des échanges scientifiques ou pseudo-scientifiques comme la guérison de la jeune Américaine atteinte de la rage. Notre confrère Henri Tsiang, ancien Directeur du service de la rage à l'Institut Pasteur de Paris, nous a appris qu'il avait participé à l'élaboration du traitement et qu'il était en relation avec le médecin Américain ayant appliqué le traitement.

Les Oméga 3 avec les précisions de Michel

Branellec, un ancien de chez Roche.

L'importante action de Galtier dans la découverte du vaccin antirabique.

La théorie de la relativité qui serait plutôt due à Henri Poincaré qu'à Einstein !

Depuis un an 113 messages ont été envoyés à 405 correspondants répartis, en dehors de la France Métropolitaine, en Algérie, Allemagne, Belgique, Canada, Espagne, USA, Liban, Maroc, Nouvelle-Calédonie et Sénégal.

Il a été expliqué pourquoi les adresses des correspondants ne peuvent pas être consultables sur le site du GVR. Par contre il est toujours possible de demander l'adresse d'un confrère ami ou les adresses des internautes d'une promo

pour un opération ciblée.

Les documents envoyés, pour être diffusés, ne doivent pas transgresser les règles de la bienséance, être d'un poids acceptable par les confrères ne disposant pas encore de l'ADSL (< 800 Ko), et ne pas donner lieu à polémique !! Voici donc résumées les dernières nouvelles suite aux « Rencontres des Vétérinaires Retraités » de Mézières-en Brenne.

Charles MESUROLLE (*alias mesurollec*)
10 avenue général Leclerc
10200 BAR-sur-AUBE
Tél./Fax 03 25 27 06 21
mesurollec@wanadoo.fr

TOUS NOS LECTEURS PEUVENT PARTICIPER AUX DIFFÉRENTES RUBRIQUES DE VÉTO VERMEIL

Editoriaux • Humour • InfosRetraités • Social • Economie • Gestion et transmission du patrimoine • Santé-Caisse de Retraite • Voyages (bonnes adresses dans ma Région, bons trucs) • Souvenirs (professionnels, d'école) • Rencontres dans les régions • Réunions de promos • "Ils nous ont quittés" • Histoire professionnelle • Nos Maîtres • Petits poètes et écrivains • Loisirs • Dates à retenir • Documents anciens • Courrier des lecteurs • "J'ai lu pour vous" (bons bouquins, articles intéressants) • Bibliographie...

Envois avant le 30/6/2006 dernière limite pour le n° 29

ENVOYEZ VOS ARTICLES AU RÉDACTEUR :

A. FREYCHE, 2 rue de la Paix 17200 ROYAN

Tél. 05 46 38 28 19

e-mail : andre.freyche@wanadoo.fr

ALIMENTEZ VÉTO VERMEIL

*TOUS nos lecteurs peuvent participer à la rédaction de ces rubriques, en envoyant des **articles courts**, lisibles, accompagnés de documents ou de photos, ces dernières seront rendues à leurs auteurs après exploitation pour la revue.*

Pour que le Groupe des Vétérinaires Retraités ait plus de moyens pour Véto Vermeil et pour toutes ses autres tâches ; pour que nous soyons mieux représentés dans la défense de notre retraite et de tous nos autres intérêts ;

**ADHÉREZ ET COTISEZ AU GROUPE NATIONAL
DES VÉTÉRINAIRES RETRAITÉS,
PARTICIPEZ À SES ACTIVITÉS**

Adressez vos cotisations : ("retraité" : 47,00 € - "Veuve" : 24,00 €)
au trésorier du groupe (*il vous sera envoyé un reçu pour déduction fiscale*) :
M. COLIN J.C - 14 rue Louison Bobet 91280 St-PIERRE-du-PERRAY

RASSEMBLEMENT 2006

au Relais Cap France Bon Séjour la plage

14810 Merville - Franceville
Tél. 02 31 24 20 60

Du 2 au 7 Octobre 2006

Comme chaque année, ce sera en pension complète, sanitaires individuels et linge fourni, parking privé. Les excursions s'achètent à la carte.

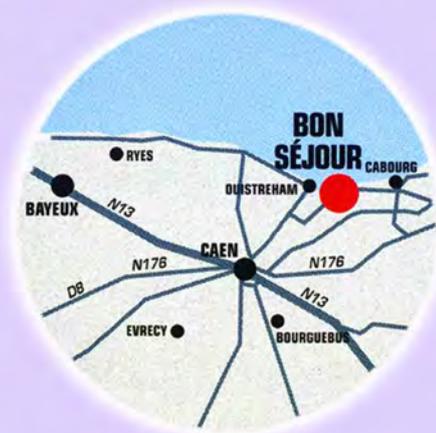
Nous visiterons : Caen, Bayeux, les plages du débarquement, le pays d'Auge, Dives, Cabourg, Deauville, Honfleur, le Pont de Normandie.

Tous les détails vous seront communiqués sur les fiches d'inscription définitives.

Le conseil d'administration du G.N.V.R se tiendra le Mardi soir, l'assemblée générale le mercredi soir.

Le montant total de la prestation, incluant toutes les excursions sera de 400 €.

Répondre, le plus rapidement possible, question d'organisation. Si vous vous désistez ensuite vous serez remboursés.



Deauville : 25 km
Gare Caen : 25 km